



Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou

CONVENTION TERRITORIALE 2008-2013

**PROJET DE MODERNISATION
DU
MUSEE RAYMOND LAFAGE
ELABORATION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
COMPLEMENT DE MISSION**

MAI 2011

INTRODUCTION

Dans une volonté de modernisation du musée Raymond Lafage, la municipalité de Lisle-sur-Tarn a souhaité opérer une réflexion générale autour de ce musée qui bénéficie de l'appellation « musée de France ».

Musée cantonal créé en 1890, devenu municipal en 1952, le musée Raymond Lafage est à un tournant de son histoire. **Dans un contexte local et territorial en mutation**, lié notamment aux nouvelles stratégies élaborées par la Communauté de Communes Tarn et Dadou et le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, **il s'agit de repenser le positionnement du musée Raymond Lafage dans un nouveau cadre d'aménagement du territoire**. Les objectifs principaux sont de retrouver la spécificité du musée, d'assurer la réalisation des missions incombant aux Musées de France et d'organiser l'offre culturelle en regard des offres proposées dans le canton et dans les villes proches que sont Albi et Toulouse.

Afin d'élaborer le projet scientifique et culturel, une chargée d'études extérieure au musée a été recrutée. La rédaction de ce projet scientifique et culturel s'est nourrie de l'analyse des documents produits antérieurement par Mme Brigitte Benneteu (Conservateur départemental des musées du Tarn), des rapports de missions conduites par des conseillers de l'ex-Direction des Musées de France ainsi que d'éléments retraçant la vie du musée depuis sa création en 1890. **Une série de rencontres et d'entretiens avec des responsables d'institutions culturelles en Midi-Pyrénées, des acteurs du territoire et des partenaires touristiques, a également contribué à l'apport d'informations pour la réalisation de ce projet.**

Très tôt, il est apparu que la rénovation de ce musée ne devait pas être abordée comme une révolution. Il s'agit plutôt d'une redéfinition du concept du musée, d'un retour aux origines en s'appuyant sur les collections permanentes. **En revanche, la rénovation se devait d'intégrer conjointement les idées d'améliorations des missions fondamentales du musée et de son fonctionnement général.**

Le présent projet scientifique et culturel se donne comme objectif de définir les grandes orientations du musée, en rapport avec les collections, l'environnement et l'histoire du musée. Il s'agit, à partir du bilan de l'existant, de poser les principes fondateurs du projet et d'en dessiner les ambitions qui doivent prendre en compte **les missions et les obligations des musées telles qu'elles sont définies par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et codifiées au code du patrimoine.**

CHAPITRE 1

BILAN DE L'EXISTANT

I. Environnement du musée

1. Implantation géographique



Le musée Raymond Lafage est situé dans la commune de Lisle-sur-Tarn, à l'ouest du département du Tarn, dans la région Midi-Pyrénées.

La ville de Lisle-sur-Tarn, qui compte au premier janvier 2011 4191 habitants, **bénéficie d'un emplacement privilégié aux portes d'Albi et à 30 minutes de Toulouse**. Elle s'inscrit au cœur du vignoble Gaillacois, s'étendant des terrasses de la rive droite du Tarn aux coteaux de la forêt de Sivens.

Depuis 2002, **Lisle-sur-Tarn est membre de la Communauté de Communes Tarn et Dadou** qui réunit 29 communes sur une superficie de 570 km². Positionné entre les deux agglomérations de Toulouse et d'Albi, Tarn et Dadou apparaît comme **un territoire attractif**, notamment au regard des populations urbaines voisines qui préfèrent habiter hors de la métropole toulousaine ; sa population, actuellement évaluée à 48 000 habitants, est en constante augmentation.

Lisle-sur-Tarn est partie prenante du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, lequel regroupe 64 communes et environ 66 000 habitants sur une superficie de 1200 km².

L'axe autoroutier A68 Toulouse-Albi fournit à l'ensemble du territoire **une desserte efficace**, complétée par les Routes Départementales (RD 988 et 999), ainsi que par la voie ferroviaire desservant Toulouse et Albi.

[cf. Annexes 1 et 2 : cartes du territoire]

2. Environnement économique

Le territoire Tarn et Dadou est structuré autour de 3 grands espaces : une zone d'agriculture forte (vignoble), un pôle historique industriel en reconversion (bassin du graulhétien) et une région en développement diversifié (Vallée du Tarn). Son tissu économique est essentiellement composé de petites et moyennes entreprises liées aux commerces et aux services, ainsi qu'aux activités tertiaires. **Accompagnant un mouvement migratoire positif, l'économie du territoire connaît un regain de dynamisme depuis plusieurs années ; Tarn et Dadou constitue aujourd'hui le troisième pôle économique du Tarn.**

Positionnée autour de **3 pôles urbains**, que sont Gaillac, Graulhet et Lisle-sur-Tarn, la Communauté de Communes Tarn et Dadou favorise son essor économique en se dotant de plusieurs parcs d'activités et de zones industrielles, telle la Zone de l'Albarette à Lisle-sur-Tarn. La création d'entreprise est soutenue dans le cadre d'un schéma d'aménagement économique afin de créer des emplois pour fixer les populations et assurer la mutation de secteurs en difficulté (mégisserie à Graulhet).

3. Environnement social¹

Comme sur l'ensemble du territoire français, l'analyse de la population de la Communauté de Communes Tarn et Dadou fait ressortir une tendance au vieillissement.

On observe cependant, depuis quelques années, **un rajeunissement de la population** en raison de phénomènes de migrations urbaines. En 1999, les 40-59 ans représentaient 22,8% de la population contre 30,8% en 2004. La population de plus de 60 ans a, quant à elle, diminuée de manière importante passant de 28,4% en 1999 à 22,8% en 2004.

La population active est composée de 61% d'employés et ouvriers. Les cadres et professions intellectuelles représentent 4 %.

Les ménages aux bas-revenus sont sur-représentés sur le territoire Tarn et Dadou ; le revenu moyen fiscal des ménages (13.127 euros) est inférieur à la moyenne régionale (14.000 euros). Le nombre de foyers fiscaux imposables est de 41% (la moyenne régionale est de 49%).

4. Environnement culturel

Les deux pôles de Gaillac et de Graulhet avec leurs équipements scolaires, culturels, sportifs et commerciaux participent à équilibrer le territoire Tarn et Dadou. Il existe cependant un maillage de structures culturelles sur tout le territoire.

7 établissements de type muséal sont répartis sur le territoire de la Communauté de Communes Tarn et Dadou :

Canton	ville	musée	thème	statut
Gaillac	Gaillac	Musée des Beaux-Arts	Beaux-Arts	Municipal, Musée de France
Gaillac	Gaillac	Museum d'Histoire Naturelle	Histoire naturelle	Municipal, Musée de France
Gaillac	Gaillac	Musée de l'Abbaye	Ethnologie	Municipal, Musée de France
Gaillac	Lagrange	Archéocrypte Sainte Sigolène	Archéologie médiévale	Associatif
Gaillac	Montans	Archéosite	Archéologie gallo-romaine	Communauté de Communes
Lisle-sur-Tarn	Lisle-sur-Tarn	Musée R.Lafage	Beaux-Arts Archéologie	Municipal, Musée de France
Graulhet	Graulhet	Maison des Métiers du cuir	Patrimoine industriel	Associatif

¹ Source des données présentées : Communauté de Communes de Tarn et Dadou.

Dans les limites géographiques du **Pays des Bastides, Vignoble Gaillacois et Val Dadou**, plusieurs établissements de type muséal viennent augmenter l'offre culturelle du territoire. Ils sont situés à moins de 25 kilomètres du musée Raymond Lafage ;

- le **musée du Pays Rabastinois**, à Rabastens (statut municipal, musée de France)
- le **Château-musée du Cayla**, à Andillac (statut départemental, musée de France)
- le **Centre Céramique de Giroussens** (statut intercommunal)

À l'échelle de la région, le musée Raymond Lafage doit réussir à trouver sa place parmi les 74 musées de France qui sont implantés en Midi-Pyrénées. À cette fin et en raison de la nature de ses collections des relations devront se nouer avec d'autres collections publiques de la région comme par exemple le musée du Pays Rabastinois à Rabastens et le musée Paul Dupuy à Toulouse.

➤ *Diagnostic de l'environnement géographique, économique, social et culturel*

La proximité de Toulouse et des infrastructures de l'aéroport Toulouse-Blagnac est un atout quant au potentiel de développement en matière de services et de pôle d'emploi du territoire Tarn et Dadou. L'accroissement de la population s'intensifie en grande partie à l'occasion de l'arrivée de ménages toulousains qui préfèrent vivre hors de la métropole.

Au regard de ces évolutions récentes, **le risque est de constituer une zone dortoir, un territoire de passage sans identité culturelle porteuse.**

D'autre part, **afin d'établir un projet cohérent pour le musée Raymond Lafage, il sera nécessaire de tenir compte d'une tendance au rajeunissement de la population due au phénomène de migration urbaine, du revenu moyen des ménages ainsi que du relativement faible niveau d'études.**

La Communauté de Communes Tarn et Dadou entend valoriser à la fois l'attractivité du territoire et la qualité de vie. Elle souhaite mettre l'accent sur le potentiel culturel du territoire dans lequel s'inscrit le musée Raymond Lafage, considéré comme un équipement culturel d'intérêt communautaire.

Au plan départemental, la politique menée par le Conseil général, au travers de l'action de la Conservation départementale, consiste à accompagner les volontés locales en favorisant la professionnalisation des outils existants, et à proposer une meilleure répartition de l'offre muséale en tenant compte des réalités territoriales existantes.

Enfin, le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou conduit, en collaboration avec la Région Midi-Pyrénées, une réflexion en vue du développement culturel du territoire. Il entend ainsi en renforcer l'attractivité touristique et l'identité. Un schéma directeur, valorisant le développement des équipements de diffusion culturelle et la mise en réseau des musées, a été établi. L'intégration du musée Raymond Lafage dans ce réseau permettra d'accroître son audience et de bénéficier des synergies entre sites.

II. Histoire du musée et des collections

1. Création et historique du musée

En 1889, une société savante se réunit à l'initiative d'Achille Gaillac en vue de la création d'une bibliothèque populaire communale et d'un musée cantonal à Lisle-d'Alby. L'arrêté du 1^{er} février 1890 notifie l'existence légale de l'association et en approuve les statuts [**cf. Annexe 3**].

Les premières collections du musée sont composées d'objets issus de collectes archéologiques, d'éléments de minéralogie et de géologie. Les érudits locaux, prospecteurs attachés au passé de leur région, procèdent à de nombreuses donations. Au cours de cette période, le principal donateur fut Achille Gaillac, secrétaire de mairie de Lisle-d'Alby, mais aussi chercheur-archéologue et premier conservateur du musée lislois.

Dès 1892 un fonds artistique est constitué. Le musée bénéficie de nombreux dons d'artistes peintres et sculpteurs de la région tels qu'Henri Loubat, E.Pech et Jean-Paul Laurens. Un article, publié dans le *Mémorial de Gaillac* le 9 juillet 1892², cite, parmi les collections beaux-arts du musée cantonal, les œuvres d'Horace Vernet et Edouard Detaille.

Cette collection est enrichie en 1896 par le legs de Victor Maziès, artiste peintre ayant vécu à Lisle-sur-Tarn ; trente et une peintures, parmi lesquelles plusieurs portraits de famille de qualité, entrent dans le fonds du musée.

Les collections du musée sont donc essentiellement issues de dons et legs successifs. Le premier inventaire, édité en 1929 par le conservateur du musée Hubert Arvengas, permet de dénombrer plus de 110 donateurs.

Le musée bénéficie par ailleurs d'envois de l'État, dont *L'Enlèvement d'Amymone* de Giacomotti, et deux dessins de Raymond Lafage, dessinateur lislois du XVII^e siècle.

En 1952, le musée cantonal devient municipal et est contrôlé par la Direction des Musées de France. **Il prend alors le nom de musée Raymond Lafage.** Une rénovation de la muséographie, confiée à Gaston Poulain, conservateur des musées de Castres, est engagée.

En 1975, J.Lazortes est nommé administrateur du musée. Paul Cayla lui succède en 1986.

En 1990, le musée est rattaché à la Conservation départementale du Tarn qui en assure la tutelle scientifique et technique. Chaque année, plusieurs acquisitions, réalisées avec le concours de l'Association des Amis de Raymond Lafage et le soutien du Fonds Régional d'Acquisition des Musées, enrichissent le fonds Lafage.

L'appellation « musée de France » attribuée au musée Raymond Lafage, a été notifiée par l'arrêté du 10 février 2003 en application des dispositions de l'article 18-II de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002.

² Article reproduit dans Les Amis de Lisle-sur-Tarn, *Achille Gaillac, l'itinéraire d'un enfant de Lisle-d'Alby*, 2004, p. 32.

2. Analyse des principales collections

Les collections du musée se répartissent en trois sections principales : beaux-arts, histoire locale et archéologie.

a. Le fonds beaux-arts

Le fonds beaux-arts comporte actuellement 492 biens culturels identifiés et un nombre indéterminé d'œuvres non encore identifiées ou récolées.

Il se répartit comme suit :

Huiles sur toile :	117
Dessins :	22
Pastels :	7
Aquarelles :	32
Photographies :	50
Sculptures :	56
Gravures :	208

Les peintures

Cette collection est essentiellement composée de portraits et de paysages exécutés par des artistes régionaux des XIXe et XXe siècles.

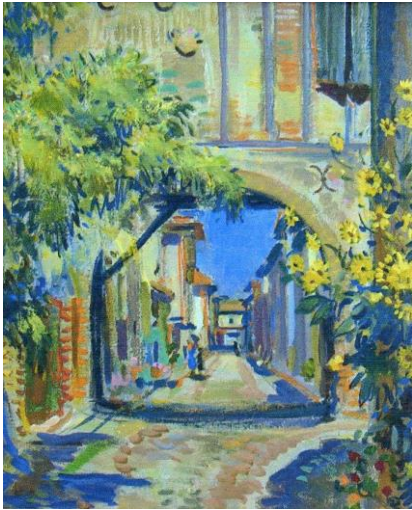
Les trente et une huiles sur toile de Victor Maziès (1836-1895) constituent aujourd'hui un des ensembles les plus remarquables et importants du musée, après le fonds des arts graphiques. Il est essentiellement constitué de portraits de grande qualité, tel que l'élégant *Portrait de la femme de l'artiste* exposé au Salon de Paris en 1882, et d'études réalisées pour les décors de mairies.

Sont également répertoriées, dans la collection de peintures du musée, des œuvres de Dezes, Boissières, Gayral Maurice, Auguste de Paleville ou encore de Sompayrac. Ces artistes régionaux, dont les œuvres de valeur inégale sont présentes dans plusieurs musées de la région, se sont principalement attachés à représenter des paysages. Une vingtaine de ces tableaux ont pour **sujet Lisle-sur-Tarn ou des vues de communes environnantes.**

La collection de peintures témoigne essentiellement de l'activité artistique régionale aux XIXe et XXe siècles et se caractérise essentiellement par son intérêt local.



Maziès, *Portrait de la femme de l'artiste*, 1882.



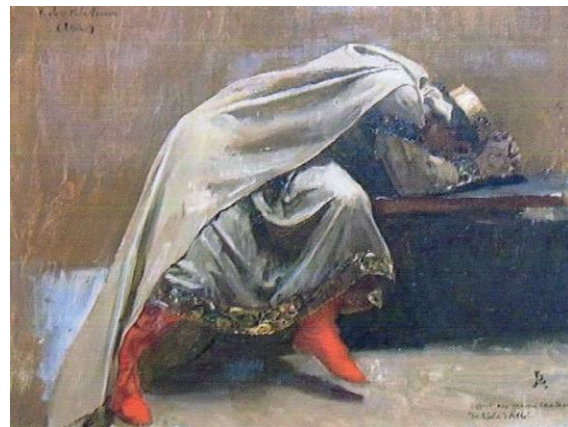
Edouard Bouillière, *Un Pountet rue de la Biade*, s.d.

Le musée Raymond Lafage possède également des peintures d'artistes reconnus, tel **Giacomotti, Debat-Ponsan, Loubat, Chastement, Jean-Paul Laurens et Charles Daubigny.**



Giacometti, *L'Enlèvement d'Amymone*, 1895.

Jean-Paul Laurens, *Robert le Pieux*, s.d.



Les dessins, pastels et aquarelles

Les aquarelles et pastels, comme la majorité des huiles sur toile, ont essentiellement un intérêt local ; ils représentent pour l'essentiel des vues de Lisle-sur-Tarn de la première moitié du XXe siècle.

L'un des points forts des collections réside dans un ensemble de 14 dessins de Raymond Lafage, représentant des sujets mythologiques et bibliques, dont le style s'inscrit dans la veine baroque du XVIIe siècle.

Parmi les 22 dessins que compte le musée, signalons également *La Bataille* d'Horace Vernet ainsi que *L'Auvergnat et son chien* de Léon Soulié.

Léon Soulié, *L'Auvergnat et son chien*, dessin colorié, s.d.



Les sculptures

Ce fonds est essentiellement constitué de bustes et de masques en plâtre datant principalement du XIXe siècle. Il s'agit le plus souvent de copies provenant de l'atelier de moulage et de chalcographie du Louvre.

On note cependant la présence de l'imposant **buste du dessinateur Raymond Lafage exécutée par Jean Rivière (1863).**

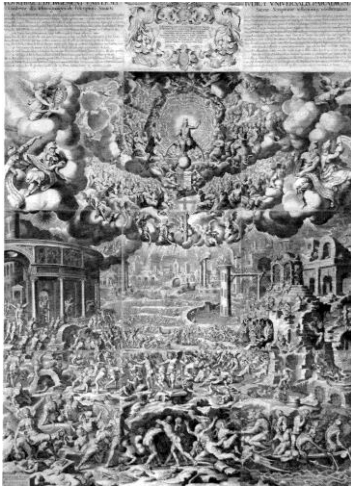


Les photographies

Le musée possède une série de 50 photographies qui a pour sujet les habitants et le patrimoine de Lisle-sur-Tarn. Elle a été réalisée par l'artiste Estelle Fredet à la demande de la Conservation départementale et a fait l'objet d'une exposition présentée au musée en 1992 « Populations et patrimoine ».

Les gravures

Ce fonds est le plus conséquent du musée dans la section beaux-arts. Il est constitué de **208 pièces** issues de dons, dépôts d'Etat et acquisitions. **Les pièces couvrent la période du XVIIe au XXIe siècles.**



La plus ancienne remonte au début du XVIIe siècle, sous la signature de Peter de JOD 1^{er}, dit le Vieux, *Le Jugement universel*, rare assemblage de 12 gravures composant une impressionnante œuvre de 1,70m sur 1,22m.

L'ensemble le plus prestigieux renferme 87 œuvres de Raymond Lafage et des graveurs qui ont contribué à diffuser son art : Audran, Edelinck, Ertinger, Simonneau, Vermeulen.

57 de ces gravures sont réunies dans **un recueil édité en 1689 par Van der Bruggen**, qui est aujourd'hui **une des pièces fondamentales des collections du musée.**

Peter de Jod 1er, *Le Jugement universel*, gravure, début XVIIe siècle.



Les œuvres du XIXe siècle sont les plus nombreuses, parmi lesquelles figurent des noms qui ont compté dans l'histoire de l'art : Manet, Barrois, Butin, Cormon, Detaille, Devéria et des artistes régionaux comme Teyssonnières ou Maziès.

Le XXe siècle est faiblement représenté ; signalons toutefois la gravure *Le retour du Pardon* exécutée par Eugène-Justin Fattorini en 1909 et *La Bataille d'Inckerman* de E.Guéraud (1926).

Pierre Teyssonnières, *Paysage*, gravure à l'eau-forte, 1869.



J. Rohtchild, *Le Grand chou*, manière noire, s.d.

Ces dernières années, des dons et des achats d'œuvres d'artistes contemporains qui ont exposé au musée ont progressivement enrichi cette section. Ainsi, depuis 2008 **une vingtaine de gravures ont été acquises par le musée**. Parmi ces œuvres, citons une estampe de **Jacques Muron** ainsi qu'une gravure réalisée selon la technique de la manière noire par Judith Rohtchild, lauréate 2009 de la Triennale de Gravure en taille-douce organisée par le musée Raymond Lafage. En 2010, l'association Hiroko Okamoto a procédé à la donation de 14 gravures ainsi qu'une plaque de cuivre de cette artiste japonaise disparue en 2007 (elle avait participé à une exposition collective de gravures présentée au musée.).

Les techniques représentées dans cette collection sont variées : gravures et eaux-fortes au trait, gravures à la roulette, sur bois, aquatintes, lithographies, héliogravures. Cette diversité rend compte de l'histoire des techniques employées par les artistes et graveurs au fil des siècles.

Les thèmes sont eux fort divers. Raymond Lafage a aussi bien traité les scènes mythologiques que bibliques. Parmi les pièces du XIXe siècle, figurent des galeries de portraits des personnalités publiques tarnaises qui témoignent de l'art officiel du portrait cher à cette époque. Le paysage reste le thème privilégié, souvent traité dans la veine de l'école de Barbizon telle *La Gardeuse de moutons* d'après Millet, de Greux.

La collection de gravures du musée Raymond Lafage présente donc un intérêt pédagogique certain, elle couvre la période du XVIIe au XXIe siècles et permet d'explorer des techniques variées ; sa présentation au public serait l'occasion de mener un travail de médiation de qualité.



E. Guérard, *Bataille d'Inkerman*, lithographie, 1926.



Ulysse Butin, *L'Attente à Villerville*, eau-forte, s.d.

b. Histoire locale et archéologie

Les verres de Grésigne



57 pièces de la collection des verres dits de Grésigne ont été acquises par la municipalité en 1999 et en 2001. La forêt de Grésigne, qui jouxte la commune de Lisle-sur-Tarn, était sous l'Ancien Régime, une zone de production verrière. **L'exposition de verreries permettrait d'admirer une grande diversité de pièces fabriquées aux XVIII^e et XIX^e siècles et ferait le point sur leurs différents usages et sur la tradition des gentilshommes verriers de ce territoire.**

L'expertise de ces pièces de couleur verte ou bleu-vert sera nécessaire afin de s'assurer de la provenance de toutes les pièces.

La collection archéologique

Elle est constituée de 533 objets ou lots d'objets inventoriés en 2003 par le Comité Départemental d'Archéologie du Tarn.

Toutes les périodes chronologiques sont représentées dans les collections archéologiques du musée.

Époque contemporaine	14
Époque moderne	80
Moyen Age	108
Époque romaine	159
Age du bronze	19
Néolithique	45
Paléolithique	89
Indéterminé	19

La période préhistorique est illustrée par 136 éléments d'outillages lithiques. Ce fonds constitue un échantillon des différentes époques de production lithique du paléolithique inférieur jusqu'au néolithique final : racloirs, burins, grattoirs, perçoirs, bifaces, choppers, percuteurs et éclats sont conservés. **La diversité de cet outillage permet de rendre compte de l'évolution humaine et témoigne de l'occupation des sols dans le canton de Lisle-sur-Tarn. Cette collection comprend également une série de 41 haches polies qui offre un potentiel d'information d'un réel intérêt, par le biais notamment du matériau qui les constitue (grande variété de roches utilisée : quartzite, schiste, metabasite, cinérite, jaspe, etc.).**

Hache polie sur galet, intacte (9,4cm/5,1cm/2,7cm) entièrement polie. Metabasite. Provenance : Saint-Vincent. Néolithique Inv.1895.111.08



Hache polie en roche verte (7cm/4,3cm/1,5cm) Omphacite probable. Provenance : Saint-Gérard Inv.1900.190.03



Hache polie sur galet de roche dure (7,8cm/3,7cm/1,9cm) Eclogite. Provenance : Ville-cave Inv.1895.111.19





À quelques kilomètres de Lisle-sur-Tarn, la **nécropole de Saint-Vincent a livré plusieurs pièces archéologiques**. Le musée Raymond Lafage conserve quelques-uns de ces éléments datant de la protohistoire, parmi lesquels un bracelet rubané, un bouton à bélière et des perles en bronze.



La **période Antique** est représentée dans les collections du musée par quelques éléments de parures en pâte de verre ainsi que par **une statuette en bronze** remarquable de 8 cm **représentant un Hercule**.

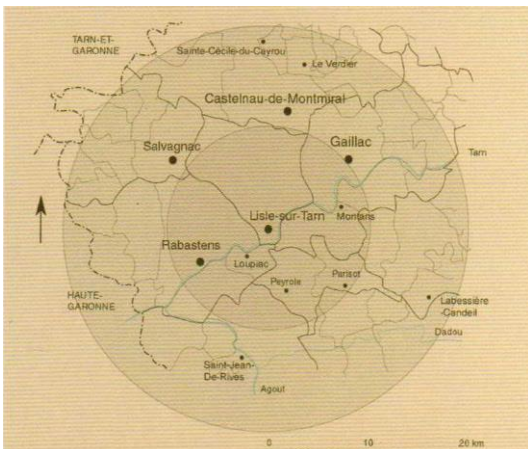


Des pièces témoignent également de l'activité artisanale durant l'Antiquité. La production de céramique est ainsi illustrée par deux cales de cuisson antiques et par des éléments de céramique sigillée (gallo-romain) provenant de Montans ou de ses environs (site situé à environ 8 km de Lisle). Le musée conserve quelques coupes et bols décorés d'oves et d'éléments floraux ainsi que trois moules de céramique à parois fines. Toutefois, l'essentiel de ce fonds de céramique sigillée est constitué de tessons ramassés en prospection (plus d'une centaine).

Le musée est en possession de collections de monnaies, de poids et mesures de l'époque médiévale, et d'une série de 38 clés datant du Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle.

Enfin, **une cinquantaine de pièces concerne le thème de l'architecture** (civile et religieuse). Il s'agit pour la majorité, d'éléments décoratifs (chapiteaux, lapidaire orné, carreaux émaillés, etc.) ou simplement d'éléments de construction (briques, tuiles) datant de l'époque médiévale (à partir du XIIIe siècle) et de la période moderne.

Le fonds archéologique du musée Raymond Lafage est assez hétérogène. Cet éclectisme découle de la diversité des donateurs, qui furent essentiellement des érudits locaux de la fin du XIXe siècle, et des modes acquisition (prospections, échanges...). L'identité de ce fonds est définie par l'unité géographique des provenances du mobilier. **Cette collection illustre l'Histoire et la Préhistoire de Lisle-sur-Tarn et de ses environs et permet de prendre connaissance de l'occupation des sols et de l'activité humaine.**



Zone de provenance des pièces archéologiques du musée Raymond Lafage.

La partie la plus sombre indique la zone de prospection et de découverte la plus importante.

3. Statut juridique des collections

Le musée Raymond Lafage est un musée municipal, contrôlé par le Service des musées de France. **Les œuvres qui composent les collections du musée sont la propriété de la commune de Lisle-sur-Tarn.**

En 2006, en application de l'article 13 de la loi n°5-2002 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, les collections de l'État mises en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans le musée, ont fait l'objet d'un transfert de propriété. **Dix dépôts d'État ont ainsi été transférés en pleine propriété à la commune de Lisle-sur-Tarn.**

Œuvres transférées

Musée du Louvre

INV. ETAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DEPOT
INV 27345	Lafage Raymond	<i>Jonas vomit par la baleine</i>	Papier, encre brune	1890
INV 27342	Lafage Raymond	<i>Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert</i>	Papier, encre brune	1890
FNAC FH 865-113	Giacomotti Félix-Henri	<i>L'Enlèvement d'Amymone</i>	Huile sur toile	1895

Fonds national d'art contemporain

INV. ETAT	AUTEUR	TITRE	TECHNIQUE	DEPOT
FNAC 1683 ; FNAC 632	Saunier Noël	<i>Le Tambour de village</i>	Peinture à l'huile sur toile	1893
FNAC PFH-2778	Rabouille Charles-André-François ; d'après Grolleron Paul-Louis-Narcisse	<i>Convoi de blessés</i>	Gravure	1909
FNAC 493 ; FNAC 78	Leclerc Théodore ; d'après Muller Charles-Louis	<i>L'Appel des condamnés, les dernières victimes de la Terreur</i>	Peinture à l'huile sur toile	1898
FNAC 1380	Lachenal Edmond ; d'après Virion Charles-Louis-Eugène	<i>Poule et couleuvre</i>	céramique	1902
FNAC 1841	Joseph-Rignault Emile ; d'après Watteau Jean-Antoine	<i>Jupiter et Antiope</i>	Peinture à l'huile sur toile	1906
FNAC PFH-1499	Fattorini Eugène-Justin ; d'après Guillon Adolphe-Irénée	<i>Arrivée du Pardon de Sainte Anne de Fouenant, Concarneau</i>	eau-forte	1909
FNAC 278 ; FNAC 2000	Baudran Auguste-Alexandre ; d'après Léonard de Vinci	<i>La Joconde</i>	Peinture à l'huile sur toile	1909

III. Analyse des espaces et des aménagements muséographiques

1. Historique des aménagements

Le musée Raymond Lafage est situé dans la bastide de Lisle-sur-Tarn, **installé dans un ancien couvent qui fit fonction d'hôpital et d'école**. Ce bien immobilier a été légué à la commune, à une date inconnue, par Mademoiselle Marie de Noyers pour les indigents.



Entrée du musée



Façade du musée depuis la cour sud

Le premier inventaire des collections, édité en 1929 par le conservateur Hubert Arvengas, indique qu'à la création de l'institution, étaient présentées corrélativement les œuvres du musée et les ouvrages de la bibliothèque. Ces collections étaient regroupées dans deux salles de près de 100 m² qui constituent aujourd'hui un espace unifié d'exposition (salle 5 du musée). L'entrée se faisait rue Achille Gaillac. Le musée et la bibliothèque n'étaient ouverts au public que le dimanche matin.

Durant la première moitié du XXe siècle, **l'adjonction progressive d'espaces supplémentaires** permit l'extension du musée.

En 1984, lors de la célébration du tricentenaire de la mort de Raymond Lafage, le musée fut ouvert au public avec les salles d'expositions du premier étage que nous connaissons aujourd'hui [cf. Annexe 4].

La première salle était consacrée aux œuvres de Raymond Lafage, la seconde aux estampes, tandis que les dernières salles présentaient les peintures du XIXe siècle et le fonds archéologique.

En 1988, dans le cadre de la première exposition d'art contemporain « Le Fruit de la Rencontre », la pièce du rez-de-chaussée fut aménagée, elle aussi, en salle d'exposition. Elle est dédiée depuis, par intermittence, à la présentation d'expositions temporaires ou d'éléments de la collection archéologique permanente.

2. Les aménagements actuels

a. Descriptif des espaces

L'accès s'effectue par un porche à partir de la rue Maziès vers une cour d'accès de plain-pied de 109 m². Au sud, une autre cour de 479 m² surplombe le bâti (ancienne cour d'école).

[cf. schéma organisationnel des espaces du musée p.18 / cf. Annexe 5 : plans du musée]



Cour avec porte d'entrée du musée



Cour sud (bâtiment du musée à droite)



Le musée actuel résulte de la réunion de différents corps de bâti. **L'ensemble est de conception traditionnelle** : murs de briques cuites ou crues, de moellons, encadrements briques, plancher haut bois avec revêtements tomettes, charpente traditionnelle, couverture tuiles canal. **La façade rue Maziès offre au rez-de-chaussée une partie ancienne avec des ouvertures en brique, en ogive dont certaines sont occultées.**

Façade du musée rue Victor Maziès

Le musée s'étend sur deux niveaux :

- au rez-de-chaussée, prennent place un bureau pour le personnel, des locaux techniques, une salle d'exposition, un sanitaire, ainsi qu'un espace dédié à l'accueil et à la vente dans le hall de d'entrée.

- À l'étage, se succèdent quatre salles d'exposition. Trois espaces sont dédiés aux réserves des collections.

Un escalier situé dans le hall d'entrée permet d'accéder à l'étage.

Le musée est doté de cinq salles d'exposition réparties sur une surface de 273,85 m² :

- une salle au rez-de-chaussée de 51,10 m²
- quatre salles à l'étage s'étendant sur une surface de 222,75 m²

Le musée occupe actuellement une surface de 442,74 m².

Tableau de répartition des espaces et des surfaces³

Rez-de-chaussée

Affectation	Surface en m ²
Hall d'accueil et toilette	32,1
Salle d'exposition 1	51,1
Zone technique de rangement et bureau	26
Surface totale du rez-de-chaussée	109,2

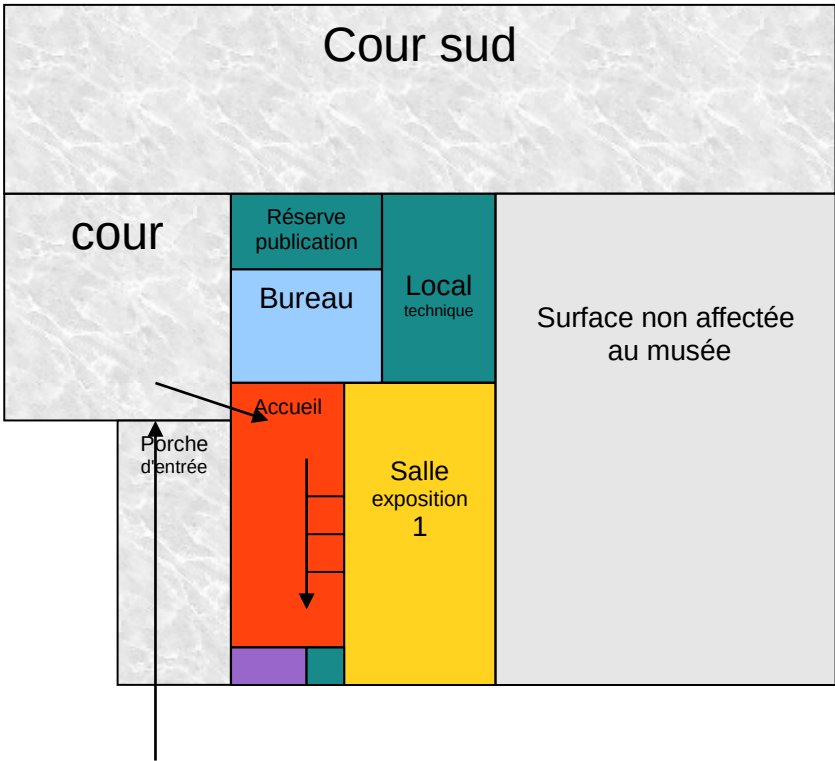
Étage 1

Affectation	Surface en m ²
Hall	18,8
Salle d'exposition 2	24,37
Salle d'exposition 3	40,81
Salle d'exposition 4	63,57
Salle d'exposition 5	94
Réserve	27,4
Réserve	34,77
Réserve	29,82
Surface totale du 1^{er} étage	333,54

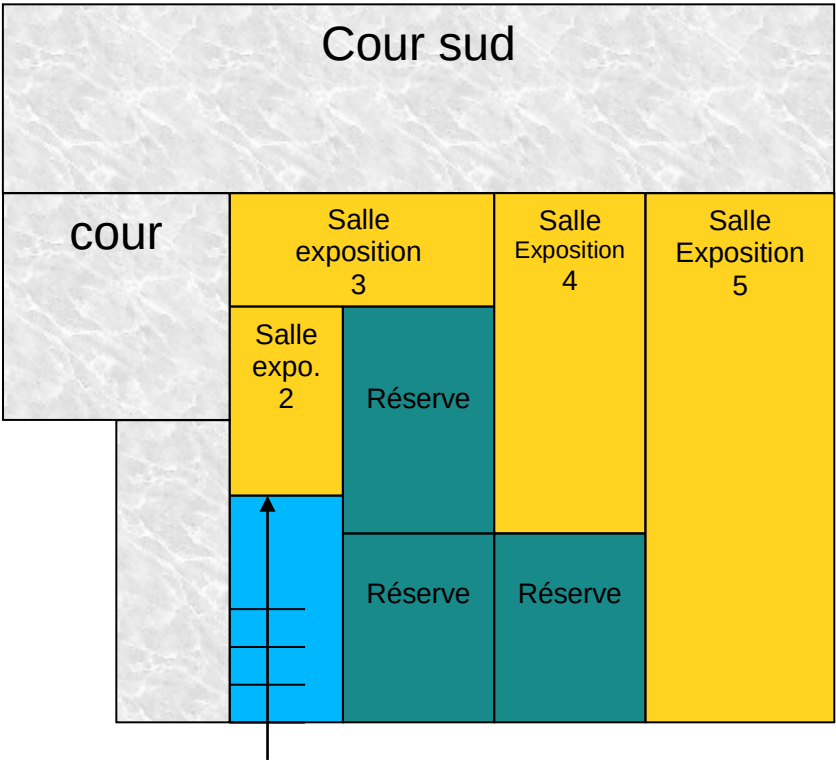
³ Surfaces en m² répertoriées dans le document de projet de rénovation du musée réalisé par l'architecte Ludovic Ginestet.

Schéma organisationnel des espaces du musée

Rez-de-chaussée



Étage 1



La configuration des espaces est source de difficultés et de dysfonctionnements

➤ **La dispersion des locaux techniques et des réserves engendre des dérèglements dans la gestion des collections.**

➤ **Les différents niveaux** (présence d'un étage, d'une salle d'exposition au rez-de-chaussée située à un niveau inférieur de 50 cm, et de quatre marches séparant les salles d'expositions 3 et 4) **rendent hasardeux le transport des œuvres et laborieux l'accès des salles** à un certain public (personnes âgées, familles avec des enfants en bas âge, personnes à mobilité réduite).

➤ **L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est rendue impossible par l'absence d'ascenseur.**

➤ **Le parcours de visite est organisé en fonction des espaces et non des collections**, ce cheminement aléatoire ne peut être satisfaisant.

Des locaux techniques, administratifs et d'animation insuffisants

➤ Il existe un seul espace de bureau dont dispose le personnel du musée.

➤ La réserve de publication est située dans une pièce attenante au bureau du personnel. Elle contient les exemplaires des publications proposées à la vente mais aussi les archives afférentes au musée et du petit matériel d'exposition. Une pièce adjacente à cette réserve renferme divers matériels techniques ainsi qu'un évier.

➤ **Les locaux de médiation sont inexistants.** Le musée ne dispose pas d'atelier pédagogique destiné à l'accueil des enfants, ni même de salle dédiée à l'organisation de manifestations. **Un point d'eau est difficilement accessible** pour les médiateurs et les groupes scolaires ; afin d'y parvenir il est nécessaire de traverser le bureau du personnel ainsi que la réserve de publication.

Les conférences et animations se tiennent dans la dernière salle d'exposition (salle 5) dans laquelle des chaises sont installées ou, durant l'été, dans la cour sud surplombant le bâtiment rue Achille Gaillac. **Cette cour, qui peut être aisément aménagée, offre un bel espace d'animation l'été.**

➤ **Les réserves de matériel d'exposition sont dispersées dans le bâtiment, au gré de l'espace disponible.** On trouve ainsi du matériel d'exposition dans les réserves abritant les collections mais aussi dans la réserve de publication. Il conviendrait de rationaliser ces réserves et de les organiser dans un espace unique présentant des conditions satisfaisantes de conservation.

➤ **L'absence d'atelier** permettant l'encadrement ou le montage des œuvres, oblige le personnel à exécuter ces interventions dans le bureau administratif ou dans les réserves.

➤ Les produits d'entretien sont regroupés dans un local, non verrouillé, situé au fond du hall d'entrée.

b. L'accueil



L'entrée du musée peut s'effectuer par la rue Victor Maziès, après le passage d'un porche ou par la rue Achille Gaillac et la cour sud qui surplombe le bâtiment.

Le visiteur peut être désorienté par cette entrée qui est accessible depuis une petite cour entourée d'habitations et qui n'est pas clairement signalée. Seules des affiches apposées sur la porte ainsi qu'une feuille indiquant les horaires d'ouverture et les tarifs permettent d'identifier l'entrée du musée.

L'identification de la billetterie peut également s'avérer confuse ; le public confond souvent l'accueil, situé à droite de la porte d'entrée, avec le bureau du personnel placé à gauche.

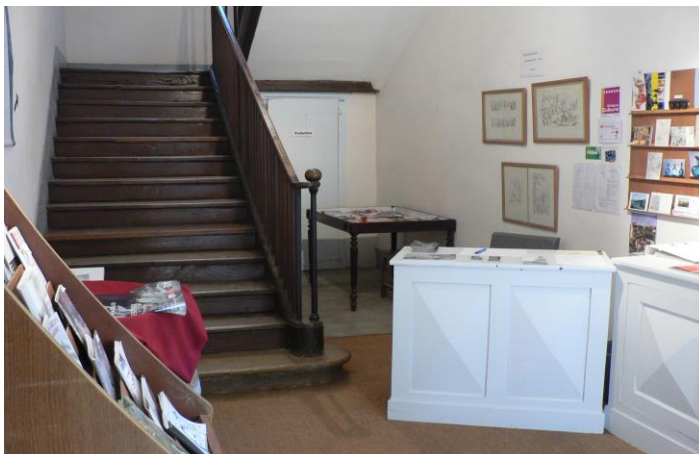
Lorsque l'agent du musée doit effectuer des tâches dans des pièces éloignées de l'entrée, **le public trouve la porte fermée**, ce qui n'est pas un appel à la fréquentation.

L'exiguïté de l'espace d'accueil ne permet pas -ou mal- de remplir certaines fonctions : boutique, vestiaire, accueil des groupes, informations sur les activités en cours. Son mobilier se compose d'un petit meuble qui fait office de banque d'accueil, de plusieurs présentoirs et d'une vitrine exposant les ouvrages et les produits présentés à la vente.

En hiver, l'air froid, passant par la porte d'entrée ouverte, est cause d'inconfort aussi bien pour le public que pour le personnel.

Un sanitaire est disposé au fond de l'espace d'accueil, contrairement à la législation il est commun aux visiteurs et au personnel. Il est situé à proximité d'une zone de stockage ouverte, accessible au public, se trouvant sous l'escalier (entrepôt de petit matériel).

La configuration du lieu ne permettant pas une distinction claire des espaces, les zones réservées au stockage se confondent avec les zones accessibles au public.



Accueil du musée Raymond Lafage

c. Les collections présentées

Le rez-de-chaussée comprend une salle d'exposition de statut indéfini (salle 1).

Cette pièce présente, depuis la nouvelle politique d'expositions initiée en 2008, des dessins de presse. Ces derniers sont disposés sur des cimaises blanches qui ont été plaquées sur les murs de briques. Afin de présenter un grand nombre de dessins, des cloisons ont également été installées au centre de la pièce. **L'agencement de ces cimaises n'autorise pas une mise en valeur de l'espace et des œuvres.**

Quatre salles d'exposition se succèdent au premier étage.

La première salle (salle 2) est entièrement consacrée aux œuvres de Raymond Lafage. Sont présentés les 14 dessins de Raymond Lafage ainsi qu'un buste représentant l'artiste lislois exécuté au XIXe siècle. Les murs de cette salle ont été mis en couleur en 2009.



Salle 2, dessins de Raymond Lafage

Les deux salles suivantes (salles 3 et 4) sont essentiellement dévolues, depuis 2008, à la présentation des expositions dédiées aux dessins de presse. De mi-mars à mi-juin, elles accueillent un autre type d'exposition consacré aux arts graphiques. Suivant le procédé employé à la salle du rez-de-chaussée, **les espaces d'expositions ont été réorganisés par l'adjonction de plusieurs cimaises placées au centre des pièces.**

Ce dispositif, dont l'objectif est la présentation pléthorique d'œuvres, engendre une circulation malaisée pour les visiteurs et ne permet pas une mise en valeur de l'accrochage des œuvres.



Enfin, la dernière salle d'exposition (salle 5) est consacrée aux autres expositions temporaires que propose le musée. **Cette pièce, rénovée en février 2010, s'étend sur une vaste superficie de 94 m².** Contrairement aux autres salles d'exposition, elle bénéficie d'une luminosité latérale importante dispensée par trois grandes fenêtres et une porte-fenêtre.



Salle 5, rénovée en 2010

Toutes les salles d'exposition sont dotées d'un éclairage zénithal distribué par des spots directionnels montés sur rails.

La description du parcours muséographique actuel met en exergue des incohérences

➤ **Les salles temporaires n'étant pas clairement définies, les présentations temporaires et permanentes s'entrecroisent, induisant un manque de clarté dans le propos muséographique.**

➤ Depuis 2008, la commune a développé une politique d'exposition temporaire axée sur le dessin de presse et la caricature. **La multiplication de ces événements a engendré la relégation des collections permanentes dans les réserves.** Les peintures ainsi que la collection de gravures ont été décrochées. Les verres dits de Grésigne et les collections archéologiques ne sont également plus présentés.

Ainsi, **sur les cinq salles d'exposition que compte le musée, quatre sont dévolues aux présentations temporaires.** Seulement une seule pièce est dédiée à la monstration d'une partie des collections permanentes ; ce sont les dessins de Raymond Lafage exposés depuis de nombreux mois au mépris des exigences de la conservation préventive.

Le parcours proposé actuellement au visiteur n'offre pas une visibilité satisfaisante des collections du musée et ne répond à aucun propos scientifique avéré.

Par ailleurs, il ne reflète pas l'identité locale. L'histoire de la bastide est perçue à l'extérieur au travers d'un parcours de promenade historique mais n'a pas son pendant au musée. Aucune pièce permettant de donner au musée une assise territoriale n'est exposée (œuvres d'artistes locaux ou objets archéologiques issus de prospections de la région).

Les fonctions muséographiques ne sont plus assurées.

d. Les dispositifs d'aide à la visite

Signalétique intérieure

Dans le musée, **une signalétique sommaire** oriente le parcours du visiteur.

À l'accueil, un panneau relate brièvement la création du musée et de ses collections.

Ce document, qui décrit les fonds présentés, ne correspond plus, et depuis longtemps, au parcours muséographique actuel.

Au premier étage, une feuille de papier photocopiée format A4, placée à l'entrée de la première salle, indique l'espace dédié aux dessins de Raymond Lafage. Les expositions temporaires qui prennent place dans la salle 5 sont également indiquées à l'entrée de la pièce par une feuille photocopiée format A4.

La présence de cette signalétique contribue mal à l'orientation du visiteur dans le musée. De plus, elle n'est pas systématique et n'illustre finalement que l'absence d'un parcours muséographique véritablement pensé et organisé.

Aide à la visite

Les dispositifs d'aide à la visite, rédigés par le conservateur départemental, sont disponibles dans la salle des collections permanentes. Ainsi, la présentation des dessins de Raymond Lafage est assortie de deux panneaux explicatifs accrochés au mur ; l'un est consacré à la biographie de l'artiste lislois, et l'autre à la contextualisation artistique de son œuvre dans le courant baroque.

La plupart des objets sont identifiés par des cartels disposés systématiquement en bas à droite des œuvres afin de faciliter l'identification des collections. Ces cartels, réalisés en interne, sont collés sur le mur à l'aide d'une pâte adhésive malléable ; le résultat est parfois peu esthétique (découpe irrégulière, papier corné).

IV. Constats techniques

1. Le bâtiment

Localisation du bâtiment

Parfaitement intégré au maillage de la bastide de Lisle-sur-Tarn, entre la rue Victor Maziès et la rue Achille Gaillac, **le musée est situé en retrait par rapport à la place centrale**. La signalétique, depuis la place Paul Saissac (place centrale de la ville), revêt donc un caractère primordial afin d'offrir aux visiteurs des éléments précis d'orientation actuellement mal coordonnés (kakémono sur la place et sur la façade du musée, panneaux directionnels, panonceau en bois et signalétique sur plaque au niveau de l'entrée du musée).

L'implantation du musée peut s'avérer être un avantage car elle incite le visiteur à découvrir la bastide au travers de ses ruelles. Par ailleurs, l'architecture de pierres, briques et bois du bâtiment qui abrite le musée est représentative de l'architecture civile de la bastide.

[cf. Annexe 6 : localisation du musée au sein de la bastide de Lisle-sur-Tarn]

L'état du bâtiment

En 2009, la municipalité a confié à Ludovic Ginestet, architecte DPLG, l'élaboration d'un projet de modernisation du musée Raymond Lafage. Le diagnostic technique qui a été établi à cette occasion préconise la rénovation de l'ensemble du gros œuvre, des divers réseaux (électricité, eau, etc.), de l'isolation thermique, des menuiseries extérieures et intérieures, des revêtements de sols, des circulations et des surfaces techniques.

Des études complémentaires devront être menées afin de déterminer précisément l'état sanitaire réel du bâtiment ainsi que ses capacités structurelles.

Les premières constations qui peuvent néanmoins être faites sont les suivantes :

- de l'extérieur la toiture semble saine
- à l'intérieur on constate un excès d'humidité (traces d'infiltration notamment dans la réserve archéologique)
- **le bâtiment ne bénéficie d'aucune isolation thermique et il n'est pas étanche**. Les châssis des fenêtres et des portes en bois sont endommagés (déformation des menuiseries, ferrures bloquées), entraînant des difficultés de manœuvre des ouvrants et une étanchéité largement déficiente.
- **Aucun système de chauffage et de régulation climatique du bâtiment n'est installé**. Seul un chauffage électrique est disposé dans le bureau du personnel (un autre a été placé dans une des réserves mais il n'est pas utilisé). **En plus de nuire à la conservation des œuvres, l'absence de chauffage rend inconfortable la visite au musée et engendre la fermeture de l'institution quatre à cinq mois de l'année.**
- Enfin, **le réseau électrique, s'il a été modernisé en partie, ne répond pas entièrement aux normes réglementaires.**

Dans le but d'améliorer l'état du bâtiment qui abrite le musée Raymond Lafage, la commune de Lisle-sur-Tarn entreprend régulièrement des travaux, qu'il s'agisse de réparation, de mise en conformité ou de travaux d'embellissement :

➤ En raison d'un problème de fragilité du plancher des dernières salles d'exposition, des travaux d'urgence ont été entrepris en 2010. À cette occasion, les deux salles, ont été réunies dans l'objectif de ne constituer qu'une seule grande pièce d'exposition (salle 5).

- La salle des dessins de Raymond Lafage a été mise en couleur en 2009.
- La réfection du sol de la salle d'exposition du rez-de-chaussée a été réalisée en 2008.
- La toiture a été refaite en 2005.
- Les réserves ont bénéficié d'une rénovation en 2003.
- Le musée a été mis aux normes de sécurité incendie en 2003.
- Un sanitaire a été aménagé en 2003.

2. Les conditions de conservation des collections

Les salles d'exposition

La lumière est un facteur de dégradation des matériaux, en particulier pour les collections sensibles telles que les œuvres graphiques.

Afin de limiter les effets néfastes de la lumière, les fenêtres des salles d'exposition 3 et 4 sont recouvertes d'un papier filtrant les rayons UV. Conformément aux normes de conservation préventive, la luminosité de la salle des dessins est établie à 50 lux au moment de l'accrochage. Cependant, l'intensité lumineuse n'est pas contrôlée pendant la période d'exposition.

Les salles d'exposition 1, 2,3 et 4 profitent d'un éclairage télécommandé qui permet d'activer la lumière artificielle uniquement en présence de visiteurs dans le musée.

L'effet cumulatif de la lumière, particulièrement préjudiciable pour les dessins et les estampes, nécessiterait la mise en place d'une rotation des collections graphiques intervenant tous les 3 mois.

Les salles ne sont pas équipées de chauffage, ni de système de régulation climatique. Le bâtiment s'avère ainsi peu adapté à la définition de la conservation préventive. **Les œuvres sont soumises aux variations importantes de l'humidité et de la température.**

Un outil de régulation climatique (un déshumidificateur mobile) a été placé dans la salle des dessins afin de réduire le taux d'humidité relative. Un thermohygromètre a également été disposé dans cette espace. Cependant, aucun relevé n'est effectué et la surveillance des infestations et infections n'est pas réalisée.

Les salles de réserves

Les réserves s'étendent sur une superficie de 92 m². Elles sont installées dans trois pièces réparties dans deux espaces distincts.

Une rénovation des réserves a été menée en 2003 suivant les directives de l'ex-Direction des Musées de France, qui a effectué une mission de prévention incendie et de sécurité contre le vol en 2002. Sur proposition du Conservateur départemental, la commune a engagé des travaux afin d'assurer la mise en conformité des réserves du musée.

➤ La **réfection des plafonds**, qui présentaient de nombreuses traces d'infiltration d'eau de toiture, a été conduite.

➤ La sécurisation des locaux afin de prévenir tout risque d'incendie : le **matériel inflammable a été enlevé des réserves**, et des portes coupe-feu, donnant sur le palier d'accès et l'escalier menant aux combles, ont été placées.

➤ **L'optimisation du conditionnement des expôts.** À ce titre, un mobilier de stockage, comprenant des racks de rangement et un meuble à plans, a été acquis et placé. La Conservation départementale a procédé au conditionnement des œuvres qui ont été rangées et protégées de la poussière. Au fur et à mesure des campagnes de restauration de dessins, les montages anciens ont été supprimés et remplacés par des cartons non acides.

Les conditions de conservation des œuvres non présentées ne répondent pas entièrement aux normes permettant d'assurer la pérennité des collections.

➤ **Les réserves remplissent plusieurs fonctions.** Elles servent à la fois d'entrepôt de matériel et de local technique. Cette remarque est d'autant plus valable pour la réserve archéologique qui n'a bénéficié d'aucune rénovation et qui demeure très encombrée. Du mobilier en bois, présentant des traces de contamination par des insectes xylophages, y est entreposé.

➤ La **surface des réserves demeure insuffisante** et ne permet pas la mise en œuvre d'un rangement optimisé.

➤ **Les conditionnements des œuvres pourraient être améliorés.** Il faudrait éliminer les matériaux dangereux tels que les cartons acides, le papier journal et le papier bulle dont l'entassement constitue en outre des points chauds au regard de la sécurité incendie. Une grande partie des œuvres graphiques est encore placée dans des cartons à dessins et des boîtes ne présentant pas les critères de conservation requis (acidité des conditionnements). Les verres dits de Grésigne sont disposés au mieux dans des cartons, enveloppés de journaux et de papier bulle. Faute de dispositif de rangement adapté, les peintures de grand format sont posées directement au sol (des cales d'isolation ne sont pas disposées de façon systématique sous les cadres).

➤ **Les réserves ne sont pas étanches**, ce qui occasionne des problèmes de régulation climatique, d'empoussièrement et de contamination par des insectes (traces d'attaques xylophages décelées par examen visuel).

➤ Comme les salles d'exposition, **les réserves ne bénéficient ni du chauffage, ni d'un système de régulation climatique.** Dans ces conditions, le climat ne peut être stabilisé ; les variations de température et d'hygrométrie sont considérables.

Afin de palier à ce problème, un équipement climatique a été acquis ; il s'agit d'un déshumidificateur, qui permet d'agir sur l'humidité relative, et d'un thermohygromètre pour la mesurer. **On note l'absence d'un suivi des indications du climat. Le thermohygromètre remplit une mission d'information qui n'est suivi d'aucun effet puisqu'il n'est pas consulté de façon régulière.**

Si les réserves garantissent pour quelques temps encore des conditions minimales de conservation, leurs mises aux normes dans ce domaine doivent impérativement être envisagées. **Une réflexion de fond doit être réalisée sur la rénovation des bâtiments, leur besoin en équipement de gestion climatique et de stockage.** Les réserves doivent être situées dans un lieu sain, au climat stable.

Par ailleurs, la préservation des collections doit être fondée sur des règles de fonctionnement et de suivi régulier qui induisent la présence d'un personnel formé à la conservation.

L'absence de personnel qualifié *in situ*, ne permet pas de procéder à l'inspection régulière des réserves, et de réaliser un nettoyage et un dépoussiérage adapté des locaux et des collections.



Réserves du musée Raymond Lafage



3. La sécurité

Lutte contre l'intrusion et le vol

Une mission de sécurité contre le vol, diligentée par l'ex-Direction des Musées de France, a été accomplie au musée en 2002. **Suivant les préconisations du rapport d'étude, des actions correctives ont été conduites.**

Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2003, **l'ensemble du bâtiment est doté d'un système d'alarme volumétrique** raccordé à un service de télésurveillance.

Les ouvertures ont également été renforcées ; une serrure de sécurité a été installée sur la porte d'entrée, la fenêtre située dans l'escalier a été barreaudée et dans la salle du rez-de-chaussée une grille à deux battants sécurise la porte donnant sur la rue Maziès.

Toutefois, un certain nombre de défaillances dans le fonctionnement subsistent :

- **Ouverture régulière des fenêtres** des salles d'exposition et des réserves.
- **Les anciens personnels du musée** (notamment les saisonniers) **sont toujours en possession de codes valides** permettant la désactivation de l'alarme volumétrique.
- **Les clés des réserves sont aisément accessibles** (un jeu est rangé dans le bureau, non verrouillé, du personnel et un autre dans un tiroir de la banque d'accueil).
- **La grille** à deux battants, placée à l'intérieur, devant la porte d'accès à la rue Maziès, **n'est pas fermée par un cadenas** lors des périodes de fermeture au public **ce qui rend son installation inutile.**
- Par ailleurs, le **constat d'une faiblesse globale de la résistance du bâtiment à l'effraction** s'impose. Les volets ne disposent d'aucun renforcement intérieur ou extérieur et semblent n'offrir aucune résistance au vandalisme. En outre, mis à part l'entrée principale dotée d'une serrure de sécurité, les trois autres portes donnant vers l'extérieur ne sont pas équipées de serrure entravant l'effraction.
- Les crémones des fenêtres accessibles au public ne sont pas toutes condamnées par un dispositif à clé. Cette absence d'élément de sûreté, conjuguée à la faiblesse de la protection mécanique des œuvres, augmente considérablement le risque de vol.
- En présence du public, **l'insuffisance de la surveillance des biens culturels** doit être soulignée. Le personnel, réduit à un ou deux agents, ne peut pas assurer une surveillance efficace des salles. Il ne dispose en outre d'aucun moyen immédiat d'intervention et ne bénéficie d'aucune formation sur les conduites à tenir dans de telles circonstances.

L'établissement est classé, d'après l'effectif du public et du personnel, dans la catégorie 5.

En 2002, le lieutenant-colonel Calas, conseiller prévention incendie à l'ex-Direction des musées de France, a effectué une mission de prévention. **Suite aux préconisations de cette inspection, des interventions urgentes de mise en conformité de l'établissement au cadre réglementaire ont été réalisées :**

- Rédaction de plans d'évacuation (un est placé à l'accueil, l'autre à l'étage)
- Installation d'extincteurs dans chacune des pièces, accompagnés de panneaux de consignes de sécurité
- Balisage réglementaire
- Réfection des escaliers entre les salles d'exposition 3 et 4
- L'intervention majeure a concerné la réfection des réserves beaux-arts dont le réseau électrique a été modernisé, des portes coupe-feu installées et les espaces nettoyés afin de supprimer les matériels inflammables.

- **Un registre de sécurité, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur dans les établissements recevant du public, a été ouvert.** Il est tenu régulièrement par le service technique de la mairie ; les dates de visite, les observations des organismes agréés ou des techniciens compétents y sont consignées.

Quelques défaillances de fonctionnement persistent :

- Aucun exercice d'évacuation n'est organisé et le personnel n'est pas suffisamment formé. En cas de début de sinistre, les consignes de sécurité pourraient ne pas être respectées et le rôle d'aide à l'évacuation du public deviendrait très aléatoire.

- L'engorgement progressif des réserves a été de nouveau constaté, il pourrait contribuer à l'alimentation d'un départ de feu.

- Enfin, un système de détection incendie devrait être envisagé.

4. La vie des collections

a. L'inventaire et le récolement des collections

Le premier inventaire des collections du musée a été dressé par Hubert Arvengas, conservateur du musée Raymond Lafage de 1922 à 1952. Publié en 1929, ce *Catalogue des tableaux et sculptures* dresse uniquement l'inventaire des collections beaux-arts du musée. Les membres de la commission ont noté, lorsqu'ils en avaient connaissance, l'origine juridique des collections sans doute pour manifester la générosité et les apports des individus et de l'État.

En 1992, la Conservation départementale a entrepris un inventaire papier rétrospectif. Une numérotation normalisée a ainsi été mise en place. L'inventaire des collections archéologiques a été réalisé en collaboration avec le Comité départemental d'archéologie du Tarn.

Un important travail d'inventaire a été accompli. On peut considérer que la quasi-totalité des

collections de peinture, de photographie, d'art graphique et d'archéologie est inventoriée. Les domaines non inventoriés concernent les sculptures, quelques objets isolés ainsi que des tableaux non identifiés.

Plusieurs campagnes de récolement ont été programmées depuis 2002. Ces opérations ont permis d'initier l'informatisation des collections et leur couverture photographique numérisée.

Un inventaire informatisé a ainsi été dressé par la Conservation départementale sur le logiciel de gestion des collections Athénéo-musée. À ce jour, plus de mille objets ont été traités.

b. La documentation des collections

Plusieurs études relatives aux premières collections du musée ont été menées à la fin du XIX^e siècle par les érudits locaux. Achille Gaillac, notamment, a rédigé de nombreux articles concernant le fonds archéologique.

Plus récemment, **la Conservation départementale a entrepris la documentation des collections lors de la réalisation de l'inventaire.** Nous pouvons actuellement considérer que, malgré des insuffisances, il existe une documentation pour les collections de peinture et d'art graphique, qui correspondent, de fait, aux collections publiées à l'occasion d'expositions (*Quatre siècle de gravures*, 2007 ; *Raymond Lafage et le mythe de Bacchus*, 2003 ; *Raymond Lafage 1656-1684, Dessins et gravures*, 1990 ; *Victor Maziès ; Paysages 1800- 1930*, 1991).

En 2005, la Conservation départementale, avec le soutien scientifique du Comité Départemental d'archéologie, a réalisé un livret en corollaire de l'exposition «Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn ».

Plusieurs expositions dédiées à l'art contemporain, dont notamment les œuvres d'Alain Bergeon en 2002, les dessins de Benoît Auclère en 2008 et la première Triennale de gravure en taille douce en 2009, ont donné lieu à l'édition d'un catalogue.

Ces dernières années, **l'Association des Amis de Lisle-sur-Tarn** a participé à l'enrichissement de la connaissance du musée avec la publication en 2004 d'*Achille Gaillac, l'itinéraire d'un enfant de Lisle d'Alby* et la réédition de son ouvrage *Poignée de légendes* (première éd. 1894).

Le musée Raymond Lafage figure également dans des publications éditées par le service culturel du Conseil général du Tarn (*Le Tarn des musées*, réalisé sous la direction l'Association archives et patrimoine en 1988 et *Coffret des musées du département*, 1988).

Cette politique de publication dynamique est aujourd'hui en sommeil. Le musée ne bénéficie pas d'une politique de recherche. La documentation reste succincte et l'on ne peut que regretter l'absence de constitution de dossiers d'œuvres, dont les pièces administratives et les données scientifiques fournissent des informations documentaires essentielles.

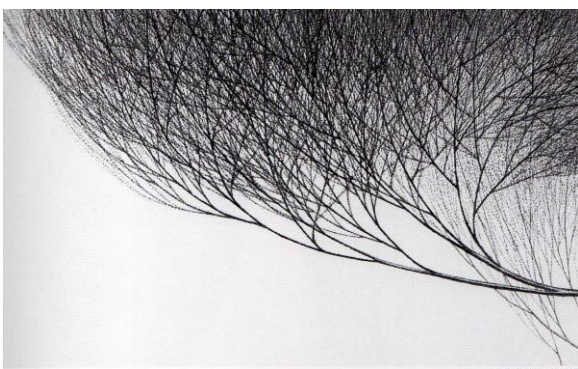
c. Les acquisitions

Aucun plan, définissant les priorités du musée en matière d'acquisition, n'a été élaboré. La politique d'acquisitions actuelle est le fait d'opportunités. **Elle s'inscrit essentiellement dans un axe contemporain et les dons constituent le principal mode d'acquisition d'œuvres.** Ainsi, le musée a bénéficié de dons d'artistes, telles que Judith Rothchild et Nicole Hericksx, qui ont participé à la Triennale de gravure en 2009. En 2010, l'Association dédiée à Hiroko Okamoto a fait don au musée d'une plaque de cuivrée gravée ainsi que de 14 estampes de cette artiste japonaise.

L'Association des Amis de Raymond Lafage, créée en 1990, participe régulièrement à l'enrichissement des collections du musée ; en témoignent notamment, le don en 2008 de trois dessins du jeune artiste Benoît Auclère acquis grâce à une souscription publique, le don d'une estampe de Jacques Muron en 2009 et, en 2010, le don d'une gravure d'Ertinger.

La ville de Lisle-sur-Tarn n'inscrit pas systématiquement au budget une somme destinée à l'achat d'œuvres. Elle procède de façon très ponctuelle à l'acquisition de gravures et de peintures – en 2010, une huile sur toile de Michel Carrade, artiste présenté lors de la manifestation le « Fruit de la Rencontre », a été achetée.

Contrairement à la législation des musées de France, les acquisitions ne sont pas soumises à l'avis préalable d'une commission scientifique.



Hiroko Okamoto, sans titre, eau-forte, 2005.



Nicole Hericksx, *Flacons, ambiance diurne*, aquatinte.

d. Les restaurations

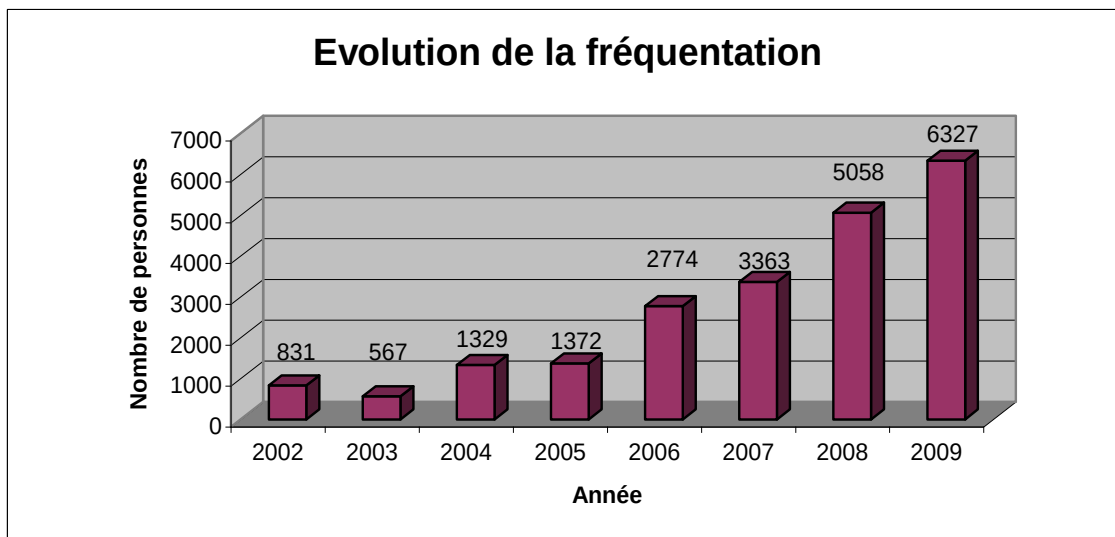
Une politique de restauration annuelle des fonds du musée a été mise en œuvre. Elle concerne essentiellement le fonds graphique. Depuis 2007, près de **cinquante gravures ont bénéficié de soins avant d'être montées sous passe-partout.** Les **quatorze dessins de Raymond Lafage ont été restaurés** et placés dans des cadres dorés à la feuille d'or en 2008.

Les expositions temporaires organisées par la Conservation départementale ont également favorisé la restauration d'œuvres. En témoigne, en 2006, la restauration de plusieurs huiles sur toiles et d'œuvres graphiques présentées lors de l'exposition produite avec les Archives Départementales du Tarn « De Mémoire d'estomac....se nourrir avant la Révolution ».

V. Publics et activités culturelles

1. Analyse de la fréquentation et composition du public

Les courbes et diagrammes de fréquentation ont été établis à partir des cahiers d'entrées tenus journalièrement par le personnel du musée.



Entre 1995 et 2003, la fréquentation du musée Raymond Lafage a oscillé entre 2500 et 1200 visiteurs. À compter de 2004, s'est amorcée une remontée des fréquentations grâce à des animations grand public.

Depuis 2008, l'augmentation notable du nombre des visiteurs est le résultat d'une suite d'expositions des arts de la presse qui a induit une communication importante. C'est ainsi qu'en 2009, le musée a accueilli 6327 visiteurs notamment grâce aux animations proposées.

Les manifestations nationales rencontrent chaque année un succès de fréquentation : entre 40 et 60 personnes sont présents lors de la Nuit des Musées, tandis que plus de 200 personnes visitent le musée lors des Journées du Patrimoine. Le personnel du musée élabore à ces occasions une programmation spécifique, comprenant conférences et animations.

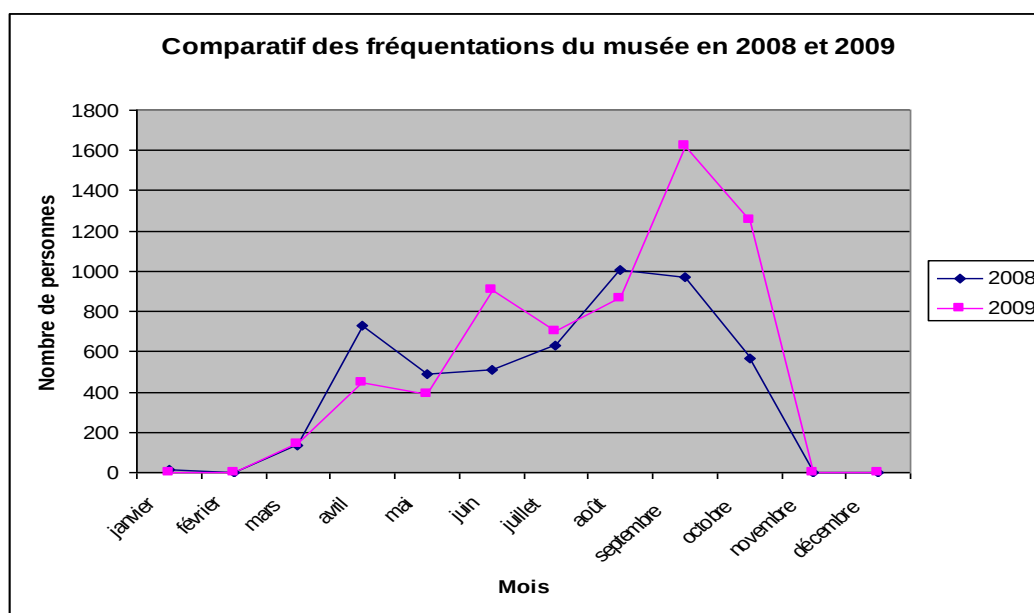


Conférence sur l'importance du dessin au XVIIe siècle, Journées Européennes du Patrimoine 2010.

En termes de fréquentation, le musée se situe dans la moyenne des autres musées départementaux après bien sûr le musée Toulouse-Lautrec d'Albi et le musée Goya de Castres.

Musées du Tarn reconnus par le Service des Musées de France⁴		Entrées totales 2009
Musée Toulouse-Lautrec	Albi	139 210
Musée Goya	Castres	23 185
Centre National Jean Jaurès	Castres	12 563
Château-Musée du Cayla	Andillac	6509
Musée Raymond Lafage	Lisle-sur-Tarn	6327
Musée du Textile	Labastide Rouairoux	5747
Musée d'histoire naturelle Philadelphie Thomas	Gaillac	4472
Musée du Pays Rabastinois	Rabastens	4466
Musée des Beaux-Arts	Gaillac	4228
Musée de l'Abbaye	Gaillac	3456
Musée du Protestantisme en Haut Languedoc	Ferrières	1394
Musée d'art et d'histoire Charles Portal	Cordes	876

Variations saisonnières



Le pic de fréquentation a lieu pendant la saison touristique estivale de juin à octobre. Le mois d'août, davantage que le mois de juillet, est une période de forte fréquentation touristique dont profite le musée Raymond Lafage. L'augmentation sensible des entrées aux mois de septembre et octobre 2009 correspond d'une part au succès des conférences proposées le dimanche après-midi dans la cour du musée et d'autre part à une forte communication axée sur les manifestations autour des dessins de presse.

Le musée attire une clientèle curieuse, séduite par l'événementiel proposé, mais qui ne vient pas forcément pour l'institution muséale. Ainsi, **les conférences du dimanche après-midi représentent 24 % de la fréquentation totale** ; les personnes qui y assistent ne visitent pas systématiquement le musée.

➤ *Un public essentiellement régional*

Une enquête, réalisée par le personnel du musée au moyen d'un questionnaire durant la période estivale 2008, a permis de dépasser quelque peu la seule connaissance quantitative du public. Une très faible part d'étrangers (moins de 2 %) a été dénombrée, alors que **47% des visiteurs provenaient de la région Midi-Pyrénées** (30 % étaient d'origine tarnaise).

Ce constat correspond à l'étude réalisée en 2009 par le Comité Départemental de Tourisme du Tarn qui met en exergue un tourisme de proximité : la clientèle touristique du Tarn est principalement originaire du Sud-ouest (Midi-Pyrénées : 29% / Languedoc-Roussillon : 11% / Ile-de-France : 29%).

➤ *Le public local : une relation problématique*

Le constat d'une faible notoriété du musée au plan local s'impose ; **8% de la population locale a visité le musée en 2008 (droit d'entrée payant)**. Les Lislois viennent en général en visite gratuite lors des manifestations comme la « Nuit des musées » ou lors des conférences proposées en période estivales. **Le public local fidèle au musée est numériquement restreint et se renouvelle peu.**

Pour intéresser le public de proximité, il est urgent de proposer un parcours muséographique permanent, qui présentera notamment l'histoire et le patrimoine de la commune, mais aussi d'élaborer un programme d'actions comprenant des formes de médiation spécifiques et un plan de communication.

➤ *Une part prépondérante d'entrées gratuites*

Depuis plusieurs années, la part des entrées gratuites est supérieure à celle des entrées payantes (plein tarif et demi-tarif). Ainsi en 2009, **70% des entrées comptabilisées étaient gratuites**. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs :

- la gratuité accordée aux visiteurs de moins de 12 ans ainsi qu'aux groupes scolaires
- le succès rencontré par les animations qui ont lieu le dimanche en été qui **représentent environ 50% des entrées gratuites**.

Musée Raymond Lafage	2007	2008	2009
TOTAL DES ENTREES	3 363	5 058	6 327
Entrées payantes	759	2170	1933
Entrées gratuites (%)	77,5%	57%	70%

La tarification

En 2009, la municipalité a voté une augmentation du tarif d'entrée ; auparavant établi à 2 euros, le droit d'entrée est désormais fixé à 3 euros de mi-mars à fin mai, puis à 4 euros du 1^{er} juin au 31 octobre. **Par comparaison avec l'offre culturelle plus riche et plus diversifiée d'établissements similaires, il conviendrait de ne pas dépasser ces chiffres dans l'état actuel du musée Raymond Lafage.**

La tarification en vigueur concernant la visite du musée est la suivante :

- Adulte	4 euros	/	3 euros
- Entrée tarif réduit	2 euros	/	1,50 euros
- Tarif groupe	3 euros	/	1 euro
- Carte sourire	- 50%		

Entrée gratuite

- Enfants de moins de 12 ans
- Pour les détenteurs de la carte « Ambassadeurs tarnais » accompagnés d'une personne en entrée payante
- Chéquier collégien

Les horaires d'ouverture

Le manque de personnel et l'absence de chauffage ne permettent pas une ouverture annuelle du musée. Le musée est ainsi ouvert de mi-mars au 31 octobre, tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

2. La politique des publics

➤ *Les expositions temporaires*

Depuis 1990, sous l'impulsion de la Conservation départementale, la programmation du musée s'est orientée vers la valorisation du fonds graphique. Plusieurs expositions ont exploré cette collection autour notamment de l'œuvre de Raymond Lafage (« Raymond Lafage, Dessins et Gravure », 1990 ; « Raymond Lafage est le mythe de Bacchus », 2003 ; « Quatre siècles de gravures », 2007). Des co-productions ont été mises en place notamment avec le musée des beaux-arts de Gaillac.

Des expositions d'œuvres graphiques contemporaines sont également organisées chaque année par le personnel du musée. Ainsi, en 2009 la première Triennale de Gravure en taille douce a été organisée. En 2010, en partenariat avec l'association toulousaine Estampadura, le musée a organisé l'exposition « Estampe contemporaine en Midi-Pyrénées » qui présentait 130 gravures d'artistes régionaux. Ces manifestations permettent la découverte de graveurs contemporains et insufflent une nouvelle dynamique au musée. **Cependant, ces expositions ne sont pas sous-tendues par un discours scientifique et ne sont pas accompagnées de dispositifs de médiation aptes à dispenser auprès des publics un discours et des clés de compréhension.**

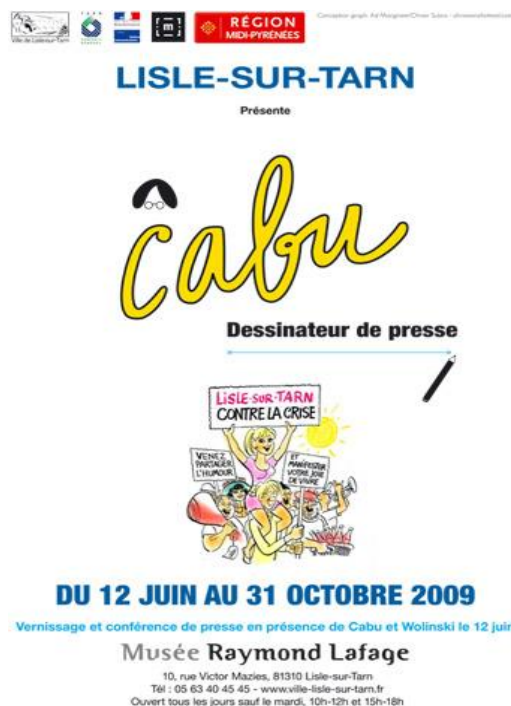
En corollaire de cette programmation axée sur les arts graphiques, le musée accueille depuis 1988 « **Le Fruit de la rencontre** ». Créé au sein de la Fête des vins de Lisle-sur-Tarn, ce rendez-vous culturel a pour vocation de **rapprocher le monde du vin et celui de la peinture contemporaine**. En partant de l'idée « qu'un tableau se déguste comme un vin », un groupe de vignerons rencontre un artiste dans son atelier, puis l'invite dans le vignoble afin de lui faire déguster et choisir des vins de Gaillac. Le résultat de cet échange est exposé ensuite au sein du musée Raymond Lafage. **Parfaitement insérée dans le contexte local**, cette manifestation qui a bénéficié de l'aide technique de la Drac Midi-Pyrénées, vise à introduire l'art contemporain dans le milieu rural et à mettre en place des passerelles entre les artistes, les vignerons et la population. Elle est chaque année, le **support d'un travail pédagogique** élaboré par la médiatrice départementale en direction des scolaires.

Sous l'impulsion de la commune, une **politique active d'expositions temporaires autour du dessin de presse et de la caricature a été engagée depuis 2008**. Après Wolinski en 2008 et Cabu en 2009, le Musée Raymond Lafage a présenté en 2010 trois dessinateurs de presse en la personne de Charb, Jul et Wiaz durant l'exposition « Le « vrai » visage de notre époque ». Cette politique joue aux yeux des responsables municipaux un rôle essentiel de communication culturelle pour la commune de Lisle-sur-Tarn.

L'intérêt de cette démarche trouve **néanmoins ses limites** dans le fait qu'elle repose sur un nombre limité de personnes ressources et sur une thématique qui risque de s'épuiser à court terme en raison de sa répétitivité.

Par ailleurs, **cette politique conduit à modifier profondément le parcours de visite, ce qui entraîne la mise en réserve quasi-permanente des collections et donne à un musée de France une vocation qui est plutôt celle d'une galerie d'art ou d'un centre culturel**.

Ainsi, depuis quelques années, plusieurs types d'expositions sont proposés de façon annuelle et parfois concomitante (pas moins de quatre expositions temporaires ont été programmées en 2010). **La manifestation le « Fruit de la Rencontre » et les autres expositions contemporaines se télescopent et ne donnent pas une vision claire du projet culturel du musée**. De plus, le musée ne disposant pas de salles d'expositions temporaires, cette politique événementielle entraîne la quasi-déshérence des collections permanentes et se fait au détriment d'une logique d'enrichissement du patrimoine.



Le public scolaire

Le musée ne disposant pas d'un service des publics, la Conservation départementale conçoit et met en œuvre des animations à destination du public scolaire.



Des visites guidées et des ateliers de pratique artistique sont proposés en corrélation avec les collections et les manifestations temporaires. Comme il a été dit précédemment, **aucun espace n'est affecté à la fonction d'atelier** ; sans matériel, les activités sont réalisées dans les salles d'exposition.

En 2009, 233 élèves ont participé à ces activités menées par la conservation départementale, en 2008, ils étaient 293 et en 2007, 570 élèves ont franchis la porte du musée. La disparité du nombre d'élèves participants est en mettre en relation avec le sujet de l'exposition présentée selon l'année considérée. **Il apparaît clairement que les expositions relatives au dessin de presse et à la caricature peuvent être difficilement abordables pour un public scolaire.**



Parallèlement aux actions de médiation opérées par la Conservation départementale, **le personnel du musée accueille des visites libres de scolaires accompagnés de leur professeur et met en place ponctuellement des ateliers menés par des intervenants extérieurs.**

Cependant, aucune préparation à la visite n'est proposée aux enseignants, ni aucun outil de médiation ou document pédagogique ne leur est remis afin de valoriser la qualité de leur projet. Dans

ces conditions, les activités culturelles en direction du public scolaire ne peuvent être satisfaisantes.

La visite scolaire au musée n'a de sens que si elle s'insère dans un dispositif complet, supposant une préparation à la visite et des développements ultérieurs en classe (ces derniers ne sont possibles que si le musée joue son rôle d'information et de formation auprès des enseignants).

La médiatrice départementale n'intervenant plus au musée depuis 2009, ces actions pédagogiques, organisées par le personnel du musée, sont actuellement les seules à être proposées au public scolaire.

Des collaborations ou partenariats avec les établissements scolaires et les structures recevant du jeune public (centre de loisirs, MJC, etc.) peuvent difficilement être mis en place, par manque de temps, de personnel et d'une exposition permanente.

Le public adulte

Depuis 2006, le personnel du musée a développé un cycle de conférences ; durant l'été du mois de juin au mois de septembre, le public est invité à assister tous les dimanches à des conférences ou des animations musicales et théâtrales gratuites. **Ces manifestations ne sont pas systématiquement liées à l'actualité muséale et les spectacles ne portent pas toujours sur des disciplines inspirées des expositions temporaires, des collections du musée, des périodes historiques et des thèmes qu'elles représentent.**



Cependant, **ce cycle a permis d'insuffler une nouvelle dynamique à l'établissement et d'attirer un public de proximité.** Les activités prennent place dans **un cadre accueillant** dans la cour qui **surplombe le musée.** Elles sont suivies d'une dégustation de crus locaux présentés par un propriétaire récoltant.

L'ambiance conviviale et chaleureuse de ces manifestations est une composante essentielle de l'identité de ce musée qui s'inscrit au sein d'une commune de 4000 habitants.



Le cycle représentait en 2009, **24 %** de la fréquentation totale du musée. Les conférences attirent en moyenne entre 50 et 100 personnes.

Ce succès prouve l'existence d'un public de proximité intéressé par des actions culturelles. Il demeure désormais nécessaire de fidéliser ce public et de l'amener à franchir régulièrement les portes du musée.

Le public spécifique

La Conservation départementale met en œuvre ponctuellement des animations à destination des publics spécifiques. En 2009, un groupe de 10 personnes provenant du foyer d'accueil et chantier d'insertion « Le Relais » est venu découvrir le musée. Une visite a également été menée pour un groupe venant dans le cadre du Contrat urbain de Cohésion Sociale de Gaillac.

3. La communication

Le musée ne dispose pas des outils élémentaires de communication et ne bénéficie d'aucun plan de communication.

Une plaquette d'information touristique est éditée depuis 2007 à l'intention du grand public en français. Elle ne bénéficie cependant pas d'une assez vaste diffusion et n'est pas réactualisée ; elle diffuse, de fait, une information erronée sur les collections exposées.

L'actualité culturelle du musée est relayée par le site Internet de la ville de Lisle-sur-Tarn et par le blog du musée Raymond Lafage, créé en 2010 par le personnel saisonnier de l'établissement. Cependant, l'absence de l'institution du réseau des Musées de Midi-Pyrénées créé par l'association des Conservateurs des Musées de Midi-Pyrénées apparaît comme fortement préjudiciable.

Des actions de communication, menées de façon ponctuelle, démontrent qu'une évolution est possible. Ainsi, les expositions axées sur le dessin de presse et la caricature, ont bénéficié d'une campagne d'affichage et ont été relayées dans des médias nationaux et régionaux.

Par ailleurs, afin d'élargir son audience, le musée participe à l'opération « Week-end musées Télérama »⁵. En 2009, 86 personnes ont découvert le musée Raymond Lafage en participant à cette opération.

La communication est réalisée par le personnel du musée. L'élaboration des affiches et cartons d'invitation est en règle générale confiée à un graphiste professionnel.

Malgré l'augmentation des supports de communication externe, aucune stratégie globale n'a été mise en place. Le public ne dispose pas d'une information claire des actions entreprises par le musée. L'établissement souffre d'un manque de notoriété au plan local, régional et national.

⁵ Au mois de mars, un Pass gratuit pour 4 personnes valable dans les établissements culturels participants est disponible dans un numéro de Télérama.

VI. Moyens de fonctionnement

1. Le personnel

Une convention annuelle a été mise en place entre la ville de Lisle-sur-Tarn et le Conseil Général du Tarn. Le suivi scientifique des collections est assuré par la conservation départementale et la médiation en direction du public scolaire par un médiateur départemental dépendant de ce service.

Cette collaboration semble avoir atteint ses limites et ne permet plus aujourd'hui de garantir l'accomplissement des missions dévolues aux Musées de France. Cette convention de partenariat, initiée en 1990, visait à garantir le suivi scientifique du patrimoine et **à favoriser l'autonomisation du musée qui devait se traduire par la création d'un poste de conservateur ou d'attaché de conservation.**

Un seul personnel municipal, adjoint du patrimoine, assure à temps plein la programmation sur site, le fonctionnement administratif, la communication mais aussi le secrétariat, l'accueil du public, la surveillance des salles et le nettoyage des locaux. **Il est complété d'un emploi saisonnier à 80% sur huit mois.**

Les Services techniques de la commune effectuent des petits travaux de réfection et apportent leur concours lors de montages d'expositions et de préparation logistique de manifestations.

Malgré l'investissement et la volonté de l'équipe du musée, le fonctionnement laisse apparaître d'importantes carences en matière de personnel. L'effectif restreint conjugué à l'absence d'un personnel qualifié ne permet pas une ouverture optimale du musée et rend impossible la réalisation des missions incombant aux Musées de France (absence de gestion des collections au quotidien, de programmation culturelle scientifique et d'activités de recherche, etc.).

La présence *in situ* d'un personnel possédant des connaissances en histoire de l'art et en muséologie s'avère nécessaire afin de dispenser auprès du public un discours scientifique, de garantir la qualité d'une programmation cohérente, la pérennité des collections et d'inscrire le musée dans un réseau culturel professionnel.

2. Le budget

Le budget du musée est inscrit dans celui de la ville de Lisle-sur-Tarn.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement du musée Raymond Lafage

FONCTIONNEMENT	2007	2008	2009
Total Dépenses Chapitre 011 (consommé)	19 567.14	33 485.65	47 792.71
Dépenses Chapitre 012 (consommé)	31 333.65	34 496.50	39 725.37
Total Dépense	50 900.79	67 955.15	87 813.19

On constate un accroissement du budget de fonctionnement à partir de 2008 qui correspond essentiellement à la mise en œuvre de la politique événementielle axée sur le dessin de presse. **Le budget consacré annuellement aux expositions temporaires oscille entre 20 000 et 30 000 euros.** Les dépenses consignées au chapitre 011 (hors coût des expositions) s'élèvent en moyenne à 13 000 euros.

Récapitulatif des dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	2007	2008	2009
Frais d'études	0	0	3 946.80
Achat œuvres d'art	0	0	0
Travaux	3826.61	3225.58	0
Matériel de bureau et info.	1 450.00	738.80	0
Travaux divers	9 515.15	0	1 148.16
Restauration d'œuvres	3 992.25	0	8 001.24
Total Dépense	17 331.01	3964.38	13 596.20

CHAPITRE 2

Les orientations

I. Le projet, ses objectifs et ses principes

1. Les orientations

Depuis plusieurs années, la majorité des collections permanentes sont déposées dans les réserves au profit de la programmation de nombreuses expositions temporaires.

L'une des priorités consiste tout d'abord à redonner aux collections permanentes une place majeure. **Le musée Raymond Lafage doit retrouver sa spécificité en s'appuyant sur ses collections.** C'est à partir de l'agencement d'un parcours permanent que des expositions temporaires pourront être pensées et organisées.

➤ Les arts graphiques

La section la plus importante et intéressante des collections du musée révèle un fonds de gravures et de dessins s'étendant du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. La volonté de créer un musée des arts graphiques s'impose donc tout naturellement. Nous pensons également que **l'identité du musée se trouve dans son titre, le musée Raymond Lafage doit mettre en exergue et faire connaître ce grand dessinateur du XVII^e siècle originaire de Lisle-sur-Tarn.**

Situé entre plusieurs centres urbains, le musée Raymond Lafage ne peut pas négliger l'existence de grands établissements tels que les musées Toulouse-Lautrec, Goya et Ingres, ainsi que l'offre muséale de la ville toulousaine et de l'environnement proche de Lisle-sur-Tarn. **L'axe des arts graphiques, centré sur la gravure et le dessin, permet de proposer un projet original et inédit dans la région qui ne concurrence pas l'offre des musées voisins.**

La présentation des collections d'arts graphiques se déclinera à travers des thématiques et sera propice, pour la plupart d'entre elles, à la mise au jour des techniques de la gravure et du dessin.

Le parcours débutera au XV^e siècle, période à laquelle se développe la technique de la gravure en Occident, et s'étendra jusqu'au XXI^e siècle. La séquence consacrée aux arts graphiques contemporains permettra d'élargir la présentation de la gravure au-delà des techniques dites traditionnelles, en ouvrant notamment le propos sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre des arts graphiques. Seront ainsi abordées les plus récentes évolutions techniques de l'histoire de la gravure.

Proposer une séquence permanente d'arts graphiques contemporains, participe de la cohérence du parcours. De plus, **cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'histoire du musée** qui, depuis plus d'une vingtaine d'années, s'attache, par le biais de la manifestation « Le Fruit de la Rencontre », à valoriser et à promouvoir l'art contemporain au sein de la ville de Lisle-sur-Tarn.

L'exposition permanente sera donc dédiée aux arts graphiques, gravure et dessin, depuis le XV^e siècle jusqu'à la création contemporaine, et mettra en exergue l'œuvre de Raymond Lafage.

➤ *Un centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine local*

La ville de Lisle-sur-Tarn, qui se caractérise par une bastide-port édifée au XIII^e siècle, a conservé nombre de traces de son passé prestigieux (architecture médiévale, plan en damier, fontaine du Griffoul, etc.). **Il nous semble important que le musée, répondant à une volonté didactique mais aussi d'appropriation de l'histoire, consacre une section introductive à la lecture de l'histoire et de l'architecture locale.** Le musée renouera ainsi naturellement avec ses origines premières qui étaient celles d'un musée de canton présentant l'histoire et l'art de la ville.

L'occasion sera ainsi donnée de présenter le mouvement des bastides, caractéristique du sud-ouest de la France, et dont aucun musée ou centre d'interprétation dans le département ne fait l'écho.

Cette section participera également à inscrire le musée dans le schéma culturel du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, dont l'ambition principale est de mettre en valeur l'identité du territoire, son histoire, son patrimoine culturel et paysager afin d'en favoriser son attractivité touristique.



Couverts de la place Paul Saissac,
Lisle-sur-Tarn



Pontet rue de la Biade,
Lisle-sur-Tarn

Les collections permanentes du musée trouveront à travers ces axes un nouveau discours à destination des publics les plus larges. Leur présentation rendra possible la découverte de l'œuvre de Raymond Lafage, la familiarisation avec les disciplines des arts graphiques et la connaissance de l'histoire et du patrimoine local.

2. Les enjeux et objectifs de la restructuration

Dans un contexte territorial en mutation, lié notamment aux stratégies élaborées par la Communauté de Communes de Tarn et Dadou et par le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, **il est nécessaire de repenser le positionnement du musée Raymond Lafage**. Ce dernier doit s'inscrire au sein d'un nouveau cadre d'aménagement du territoire afin de cibler les orientations à même de lui attribuer une place plus active dans le schéma culturel en cours.

Le caractère convivial et chaleureux fait partie prenante de l'identité du musée et devra, de fait, être conservé. Il est important de concevoir un musée ouvert sur la ville, qui apparaît comme un lieu privilégié d'échanges, d'apprentissage et de délectation ; c'est de cette façon que **le musée deviendra un outil de développement territorial culturel et touristique.**

Les enjeux principaux sont de :

- **Mieux positionner le musée au sein de son environnement** géographique, économique et culturel.
- **Valoriser les collections permanentes** en proposant notamment un parcours muséographique permanent qui permettra de déterminer la spécificité et l'identité du musée.
- **Assurer la conservation des collections**
- **Mettre les publics au coeur du projet** en élaborant notamment une politique dynamique des publics
- **Professionaliser la gestion du musée**

Les incidences de ce projet sont de plusieurs ordres :

- **sur les réseaux professionnels** : développement et création des partenariats avec les associations de la ville, les acteurs culturels de la région et du réseau des Musées de France, les établissements scolaires et universitaires.

- **sur la gestion des collections** : création d'un parcours muséographique permanent, mise en œuvre des mesures destinées à garantir la conservation et l'étude scientifique des collections (achever les procédures d'inventaire et de récolement, aménager les réserves, former le personnel à la conservation, mettre en œuvre une politique de documentation et de recherche).

- **sur la politique des publics** : création d'un service des publics, propositions de manifestations temporaires selon un programme pluriannuel autour de thèmes forts en lien avec les collections, élaboration d'une politique des publics destinée en priorité à la population locale, aux touristes et au jeune public, mise en œuvre d'un plan de communication.

- **sur le bâtiment** : création d'espaces de surface d'accueil et de médiation, extension des surfaces d'expositions afin de concilier présentations permanentes et temporaires, rationalisation des zones de conservation, aménagement de la cour, mise en conformité des réseaux, isolation du bâtiment, installation du chauffage et d'un outil de régulation climatique.

- **sur l'emploi et la formation** : augmentation de l'équipe du musée en procédant au recrutement d'un personnel qualifié, mise en place d'un programme de formation sur la gestion et le développement des publics ainsi que sur la conservation des collections.

- **sur la gestion technique et financière de la structure**

II. Principes du parcours muséographique

Les axes de présentation que nous proposons impliquent des **évolutions importantes** par rapport aux parcours de visite actuellement proposés. **Il s'agit à travers la rénovation des espaces d'exposition, du mobilier de présentation et de médiation, d'offrir au visiteur une approche à la fois sensible et didactique des collections permanentes.** Un parcours et un discours cohérents permettront aux visiteurs de découvrir le musée de façon individuelle ou par le biais d'une visite guidée de groupe.

Les présentations sont évolutives : les expôts doivent pouvoir être renouvelés aussi bien du point de vue thématique que de celui d'une rotation des collections les plus fragiles.

1. Un centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine local

➤ Un espace qui donne les clés de lecture du patrimoine environnant

Le musée n'évoque pas d'éléments du patrimoine situé à ses portes et ne participe pas à la découverte et à la connaissance de la bastide, de son organisation et de ses caractéristiques architecturales. **L'enjeu principal de cette section du parcours de visite consiste à proposer un outil de connaissance du territoire**, donner les clés de lecture d'un patrimoine historique et architectural.

Cette séquence constituera une entrée dans le parcours, une introduction qui permettra d'ancrer le musée dans son environnement spatial. Conformément au schéma culturel élaboré par le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, ce parcours permettra de mettre en exergue l'identité du territoire. Ainsi, **le musée deviendra un site essentiel pour comprendre l'environnement local.** Les visiteurs auront la possibilité, au sortir du musée, de se promener dans la bastide, de passer d'une connaissance théorique à la réalité pour mieux saisir ce phénomène urbain. **L'ambition est de donner envie de découvrir le patrimoine environnant en développant des liens entre traces extérieures et présentations intérieures.** Le musée s'inscrira ainsi naturellement dans le circuit de la promenade historique qui est signalé dans la bastide à l'aide de panneaux et dont l'office de tourisme distribue gratuitement un dépliant.

➤ Une histoire locale pour tous les publics

Cette section est à destination des publics les plus larges. En effet, les publics touristiques y trouveront un outil de connaissance de l'histoire et du patrimoine de la ville qu'ils visitent, et les publics scolaires un support pédagogique de qualité. Enfin, cette section sera un vecteur identitaire pour la population locale : en découvrant ou redécouvrant l'histoire du territoire, une appropriation du musée sera rendue possible (développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance).

➤ La mise en valeur d'une collection oubliée

Consacrer une salle du musée à la présentation de l'histoire locale est un choix qui se justifie également en regard des collections. En effet, **cette thématique permet de mettre en exergue des pièces du fonds permanent** - objets archéologiques et peintures - **qui ne pourraient pas constituer une section à part entière du fait de leur caractère hétérogène et de leur qualité de valeur inégale.**

a. Principes de présentation

Cette section du parcours permanent **présente le territoire et le patrimoine local depuis les premières traces de peuplement jusqu'à nos jours**. Elle doit constituer une introduction dans le parcours et se divise selon trois modules :

Séquence 1 - *Lisle-sur-Tarn et son canton :*

l'histoire d'un territoire de la Préhistoire au Moyen Âge

Il s'agit de rendre compte des modes d'occupation du territoire depuis les premiers sites d'habitats à la préhistoire jusqu'au Haut Moyen Âge. **La démonstration se fait à partir d'une sélection restreinte d'objets archéologiques, le propos ici n'étant pas de présenter l'ensemble d'une collection mais de choisir les éléments les plus significatifs.**



Une section introductive, consacrée à l'archéologie et aux prospecteurs du XIXe siècle, explique l'itinéraire d'un objet archéologique depuis la fouille jusqu'au musée. Elle met en exergue les érudits locaux qui ont procédé à des collectes sur le canton de Lisle-sur-Tarn et lève ainsi le voile sur la genèse de la collection archéologique du musée Raymond Lafage. Achille Gaillac, un des fondateurs du musée et prospecteur émérite, sera mis à l'honneur.

Photographie représentant Achille Gaillac⁶.

Un parcours chronologique, divisé selon les périodes historiques que sont la Préhistoire, la Protohistoire, l'Antiquité, et le Haut Moyen Âge, mettra en exergue les objets témoignant de l'activité humaine et présentera l'occupation des sols depuis les premiers sites d'habitat (Saint-Vincent, Montaigut) jusqu'à la création de la bastide au XIIIe siècle.

Les caractéristiques et les fonctions des objets exposés seront expliquées. La diversité de l'outillage lithique permettra notamment de relier chaque type d'objets à une période déterminée et rendra compte de la chaîne opératoire souvent complexe qui détermine la fabrication d'un outil. Des éléments de céramique témoigneront de l'activité artisanale durant l'Antiquité. La culture de la vigne sera également abordée. Enfin, une section évoquera le traité de Meaux qui, en 1229, a stipulé la destruction du château de Montaigut, entraînant un déplacement de la population qui est venue s'installer dans la nouvelle bastide de l'Isle d'Alby.

⁶ Photographie reproduite dans *Achille Gaillac, Itinéraire d'un enfant de Lisle d'Alby*, les Amis de Lisle-sur-Tarn, 2004.

Séquence 2 - *La bastide magnifiée*

L'objectif de cette séquence est de donner des clés de lecture concernant l'histoire de la bastide, son organisation et ses caractéristiques.

Une introduction donnera une définition de la bastide et expliquera le mouvement de construction de ces villes nouvelles au XIII^e siècle.

Il s'agit ensuite de proposer une connaissance globale de la bastide en évoquant ses caractéristiques architecturales ainsi que son histoire et son organisation sociale.

Concernant les caractéristiques architecturales de la bastide, le parcours proposera un éclairage successif sur :

- le tracé des rues en mettant en exergue le plan en damiers et en expliquant le vocabulaire (les carrerots qui sont les rues perpendiculaires, les gâches, etc.)
- les pontets (passages situés au premier étage d'une maison à l'autre)
- les maisons à colombages et à encorbellements et leurs matériaux de construction
- la place à couverts qui figure parmi une des plus vastes du sud-ouest.

L'histoire et l'organisation sociale de la bastide évoqueront respectivement :

- la fondation de la bastide (son emplacement, le fondateur Raymond VII, les chartes de fondation et de coutumes)
- l'institution consulaire
- le commerce du vin, du pastel et des céréales, lié à l'importance du Tarn comme voie d'échanges
- la justice (implantation de la Chambre de l'Edit à Lisle-sur-Tarn)
- l'implantation religieuse (Notre-Dame de la Jonquière, les couvents...)

Cette section aura pour intérêt de proposer une lecture *in situ* d'une architecture typique du Languedoc. Elle mettra en exergue les grands moments de l'histoire de la commune et renforcera l'intérêt de certains fonds en ayant recours à des documents d'archives qui viendraient compléter les lacunes.

Séquence 3 - *Les verres de Grésigne*

un exemple de production économique locale du XVII^e siècle



Une troisième et dernière séquence présentera une sélection de verres de Grésigne comprenant des verres à usage domestique, commercial, médical et liés à l'hygiène corporelle. **La composition et les principes de fabrication du verre seront abordés.**

Il s'agira ensuite d'**expliquer l'histoire du centre de production verrier de la forêt de Grésigne** depuis son implantation au XIV^e siècle jusqu'à son déclin au XIX^e siècle.

Les caractéristiques et usages des verres de Grésigne seront révélés par l'étude succincte des œuvres.

b. Principes muséographiques

La section consacrée à la lecture de l'histoire et du patrimoine local prendra place dans **une pièce unique afin de favoriser une vision globale.**

Chaque séquence fera l'objet d'une présentation didactique sous forme de panneaux informatifs.



Des pièces provenant des fonds archéologiques prendront place dans ce parcours comme jalons historiques.

Des œuvres issues des collections beaux-arts, en plus de présenter des productions artistiques locales, auront une valeur documentaire d'illustration. Ainsi, des œuvres datant du XIXe siècle ayant pour sujet la bastide lisloise et ses environs seront exposées.

Enfin, des peintures majeures d'artistes régionaux comme ***Le Récit du Facteur*** de Loubat, seront mises en exergue.

Berthe Gaillac, *Pountet rue de la verrerie à Lisle*, huile sur toile, s.d.

Le discours sera soutenu par le recours à des photographies, des cartes géographiques et des panneaux didactiques d'information.

Des partis pris pédagogiques originaux se justifieront par le caractère essentiellement documentaire des collections et par la volonté affirmée de faire comprendre l'histoire et le patrimoine de Lisle-sur-Tarn. Ainsi des intermèdes ludiques qui ne gênent pas le visiteur qui souhaiteraient ne s'intéresser qu'aux objets pourront être mis en place (jeux, outils multimédias, etc.).

Loin des présentations parfois surannées des musées d'histoire, la démarche muséographique sera de proposer **un espace moderne et ludique où se mêle une sélection restreinte de différents types d'expôts afin de faciliter la compréhension et de maintenir l'attention du visiteur.**



**Henri Loubat,
Le Récit du Facteur, huile sur
toile, 1887.**

Section 1 – Centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine local

Séquence 1 – Lisle et son canton : l'histoire d'un territoire de la Préhistoire au Moyen Âge	
Principaux expôts présentés	Cormon, <i>L'Âge de pierre</i> (gravure) Biface sur galet de quartz du paléolithique inférieur inv. 2003.191.020 Racloir sur lame, silex paléolithique moyen-supérieur inv. 2003.194.001 Burin sur lame paléolithique supérieur, Aurignacien, inv. 2003.191.017 Scie à encoches sur lame de silex, Néolithique final, inv. 1900.111.07 Hache polie sur galet, métabasite, Néolithique, inv. 1895.111.08 Objets de l'époque gallo-romaine provenant de la nécropole de Saint-Vincent (éléments de parures : bracelet rubané, perles + statuette Hercule) 2 éléments de céramique sigillée (coupe + moule) Une amphore de la période Antique Quelques éléments de la collection de poids et de clés médiévales
Dispositifs muséographiques	Panneaux informatifs pour chaque période, textes très aérés (limiter le texte) Cartes géographiques, frises chronologiques, photographies
Particularités de présentation	Parcours didactique et chronologique.

Séquence 2 - La bastide magnifiée	
Principaux expôts présentés	Fabrès, <i>La Mairie de Lisle-sur-Tarn</i>, huile sur toile Anonyme, <i>Le Tarn sous Rabastens Couffouleux</i>, huile sur toile Pline Jeanne, <i>Fontaine de la rue du port à Lisle</i>, huile sur toile Boulliere Edouard, <i>Un pountet rue de la biade</i>, huile sur toile Boulliere Edouard, <i>Printemps à Lisle</i>, huile sur toile Gaillac Berthe, <i>Un Pountet rue de la Verrerie à Lilse</i>, huile sur toile
Dispositifs muséographiques	Panneaux informatifs avec explications des thèmes et du vocabulaire (fondation des bastides, l'institution consulaire, l'organisation de la justice, le domaine religieux, les caractéristiques architecturales de la bastide) Textes très clairs et succincts Plan de la ville Carte du sud de la France avec les bastides identifiées Photographie des couverts de la place centrale Fac-similés de documents d'archives
Particularités de présentation	Parcours didactique et thématique

Séquence 3 - Les verres de Grésigne	
Principaux expôts présentés	Une sélection de verres de divers usages : une bouteille, une bonbonne, vinaigrier, pilon en verre, topette, verre à boire, piège à insecte, mesure à six pans, veilleuse, encrier, cruchon.
Dispositifs muséographiques	Panneaux informatifs avec explications des thèmes et du vocabulaire Textes très clairs et succincts Photographies et schémas des techniques et outils du verrier Carte géographique pour situer la forêt de Grésigne
Particularités de présentation	Parcours didactique et chronologique

2. Les arts graphiques

L'objectif de ce nouveau programme muséographique sera de donner la possibilité aux publics de découvrir Raymond Lafage, d'apprécier des estampes de différentes époques et de faire connaître l'histoire et les techniques des arts graphiques.

Raymond Lafage, un grand artiste du XVII^e siècle natif de Lisle-sur-Tarn

Les collections Lafage ne sont pas une exception au plan régional puisque le musée Paul Dupuy à Toulouse et le musée du Pays Rabastinois à Rabastens en possèdent. Cependant, le musée de Lisle-sur-Tarn peut proposer une présentation annuelle des œuvres de Raymond Lafage qui sera mise en place selon un système de rotation intervenant tous les quatre à cinq mois (*infra*. p. 57).

Raymond Lafage (1656-1684) est un artiste de premier ordre qui exerça dans les grands centres artistiques du XVII^e siècle que sont Toulouse et surtout Paris et Rome. **Son œuvre est celle d'un artiste majeur auquel il faut redonner sa véritable place.**

À partir du fonds de dessins et de gravures, le parcours s'attachera à proposer une nouvelle lecture de l'œuvre de Raymond Lafage.

La gravure : art, histoire et procédés techniques

Les estampes les plus remarquables seront sorties des réserves. Leur présentation divulguera des connaissances permettant d'apprécier toutes les subtilités de cet art. C'est aussi **l'histoire de la gravure qui sera illustrée et expliquée depuis ses origines occidentales au XVe siècle jusqu'à son développement contemporain.** Si le parcours ne prétend pas à l'exhaustivité, des clés de lecture essentielles à la connaissance de l'art de la gravure, de son histoire et de ses procédés techniques, seront dispensées.

Un éclairage particulier sera apporté aux techniques de la taille-douce sans toutefois occulter les autres modes d'impression que sont la taille d'épargne, la lithographie, la sérigraphie et les procédés multimédias. **Un espace sera dédié à l'explication de la pratique de la gravure avec l'installation d'une presse et une exposition d'épreuves présentant plusieurs techniques de gravures** (burin, manière noire, eau-forte, pointe sèche, aquatinte, etc.).

L'ambition de ce parcours est **la découverte conjointe des œuvres d'art et de la technique.** La présentation ne sera pas univoque, les collections ne doivent en effet pas apparaître par sections séparées avec d'un côté un parcours dédié aux œuvres et de l'autre un parcours consacré à l'histoire des procédés techniques.

Quand cela se justifiera, les œuvres présentées seront accompagnées de deux cartels : un donnant les informations nécessaires à l'identification de l'œuvre ainsi qu'une explication du sujet représenté, et un autre qui indiquera les techniques employées. Ce procédé ne sera pas systématique, l'écueil de la surenchère informative devant être évité, mais il autorisera la mise en place **d'un parcours différencié qui laissera aux visiteurs la liberté de circuler et de découvrir les différents thèmes et procédés techniques à leur guise.**

a. Principe de présentation

Dans l'objectif de proposer un parcours cohérent, on conciliera plusieurs types de présentation. Une trame chronologique générale servira de « fil rouge » à la présentation du parcours. Parallèlement, deux approches transversales sur l'évolution de l'art de la gravure et sur des thématiques seront mises en place.

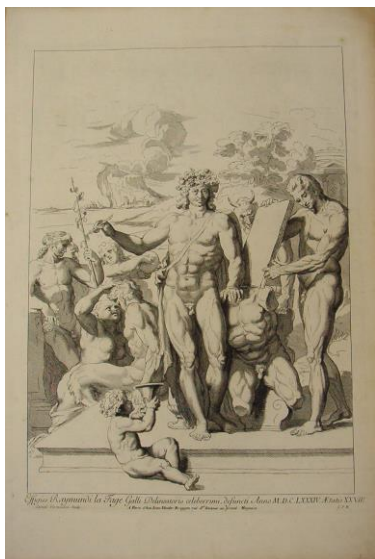
Le parcours s'organisera selon quatre séquences dont les intitulés sont donnés à titre indicatif :

- Raymond Lafage dessinateur
- Raymond Lafage et l'art de la gravure
- La gravure au XIXe siècle
- La gravure aux XXe et XXIe siècles, entre tradition et révolutions techniques

Séquence 1 - *Raymond Lafage dessinateur*

Il s'agit tout d'abord de donner **des repères biographiques** concernant Raymond Lafage ; seront évoqués le temps de la formation à Toulouse, les liens avec la famille d'artistes toulousains Rivalz, son séjour parisien à l'Académie royale, ses voyages à Rome et Anvers, etc. Des passages littéraires, extraits de divers recueils des XVIIe et XVIIIe siècles, dévoileront la vie mouvementée de cet artiste, dont les anecdotes truculentes ont été abondamment rapportées. **La compréhension de l'art de Raymond Lafage ne peut se faire de façon adéquate sans la connaissance de l'homme qu'il était.** En témoignent par exemples ses autoportraits, introduits au hasard des compositions, et présentant ce même caractère burlesque qui conforte la réputation scandaleuse de l'artiste.

Son œuvre sera mis en perspective dans le contexte artistique du XVIIe siècle. Seront évoqués, le naturalisme de Caravage, l'Académie des Carrache, les notions aujourd'hui remises en question de baroque et classicisme, mais aussi les influences puisées chez les grands maîtres italiens du *seicento* (le Corrège, Michel-Ange, Raphaël, etc.).



À partir du fonds de dessins, les diverses thématiques et écritures stylistiques de Raymond Lafage seront mises en exergue. Une séquence sera consacrée aux **scènes religieuses** et une autre aux **sujets mythologiques**. Deux gravures, exécutées d'après les dessins de Raymond Lafage, alimenteront une dernière séquence consacrée conjointement à **la caricature et à l'autoportrait**. **Ces deux thèmes importants de son œuvre témoignent de l'autodérision et de la provocation de l'artiste.**

Le recours à des dispositifs multimédias (en nombre très limité), ainsi que quelques fac-similés autoriseront la présentation de dessins non conservés dans le musée afin de compléter la présentation. L'acquisition de dessins de Raymond Lafage portant sur les thèmes de l'autoportrait et de la caricature sera nécessaire.

Cornel Vermeulen, *Effigie de Raymond Lafage*, eau-forte d'après R.Lafage.

Séquence 2 - *Raymond Lafage et l'art de la gravure*

Cette section s'organisera essentiellement autour des gravures originales de l'artiste lislois que possède le musée. **Elle conciliera deux approches transversales, l'une axée sur Raymond Lafage, son œuvre gravé et sa diffusion par ses héritiers, l'autre sur l'histoire de la gravure.**

Une introduction sera dédiée aux origines de la gravure en Occident au cours du XVe siècle. Après avoir décrit, le passage de l'enluminure à l'illustration et l'essor du livre imprimé avec l'invention de la typographie par Gutenberg, c'est la gravure sur bois de la vallée du Rhin qui sera mise en exergue (Dürer). La production italienne, avec des artistes comme Mantegna, sera également évoquée.



R.Lafage, *Le Triomphe de Bacchus*, gravure originale, eau-forte.

Les gravures de Raymond Lafage feront l'objet d'une étude stylistique et permettront d'évoquer la notion de gravure originale (Raymond Lafage « invenit »). Le rapprochement d'un dessin et d'une gravure de R. Lafage autorisera les comparaisons stylistiques entre ces deux disciplines. **La technique de l'eau-forte**, utilisée par l'artiste lislois, sera explicitée ; ce procédé de gravure, très prisée des artistes car permettant une

grande liberté du trait, sera comparé aux autres techniques et à leurs caractéristiques respectives.

Dans le parcours permanent, seront présentés le métier de graveur et **les techniques de fabrication d'une gravure en taille-douce** en incluant les différentes étapes. **La présence d'une presse taille-douce, avec le matériel de gravure associé** (burin, plaque de cuivre...) qu'il sera possible de toucher, concrétisera l'explication. Le vocabulaire, les outils et les matériaux associés à l'estampe seront également abordés par le biais des œuvres (épreuve avant la lettre, papier japon, vélin, parchemin, pointe sèche, états, etc.)



Les estampes d'artistes qui ont diffusé l'art de R.Lafage, comme Ertinger, Audran et Vermeulen permettront **d'aborder le sujet de la gravure d'interprétation et les notions de multiples appliquées à l'estampe.** Des liens stylistiques seront permis par le rapprochement d'une gravure originale de R.Lafage et son interprétation par un de ses héritiers.

La question de la diffusion de l'œuvre par la gravure sera traitée et reliée au rôle des grands collectionneurs du XVIIIe siècle (Crozat, Mariette). Le recueil de gravures de Raymond Lafage publié par Vand Der Brueggen prendra place dans cette section.

F. Ertinger, *Le Veau d'or*, eau-forte, d'après Raymond Lafage, 1683.

Séquence 3 - *L'art de la gravure au XIXe siècle*

Les tendances de la gravure du XIXe siècle de l'école française s'articuleront autour des œuvres majeures du musée réalisées par Manet, Butin, Detaille, Deveria, etc.

Une sélection de portraits du XIXe siècle donnera l'occasion d'étudier ce genre.

Cette séquence abordera également l'apparition d'un nouveau procédé d'impression au XIXe siècle : la lithographie. L'acquisition d'une pierre lithographique sera nécessaire. Sa présentation dans le parcours permanent permettra au visiteur de saisir de façon plus tangible la définition de cette technique.



Edouard Manet, *Pêcheurs*,
eau-forte originale, 1890.



François Delpech, *Le Cardinal de Bernis*,
lithographie, s.d.

Séquence 4 - *Les arts graphiques à l'époque contemporaine*

Les formes que revêt aujourd'hui le médium de la gravure sont nombreuses et témoignent de la richesse et de la diversité de la création contemporaine. De la traditionnelle gravure à l'estampe sur papier, le multiple s'est enrichi et se manifeste désormais sur différents supports : gravure, sérigraphie, photographie, vidéo, DVD, sticker, sculpture, mobilier, etc.

Le parcours proposé montrera une continuité dans l'histoire des procédés de la gravure en mettant en exergue des œuvres issues des techniques dites traditionnelles (manière noire, eau-forte, etc.), puis révélera différents aspects des révolutions techniques et technologiques.

Un éclairage particulier sera apporté sur l'utilisation des outils multimédias et la problématique qu'elle engendre ; quel est le statut de l'estampe numérique ? (cette question rappelle l'ancien conflit entre gravure d'interprétation et gravure originale).

Cette séquence nécessitera l'acquisition d'estampes contemporaines.

b. Principes muséographiques

Une atmosphère intimiste

Une scénographie et une atmosphère feutrée seront propices à la contemplation des œuvres graphiques. Des murs peints dans des tons soutenus, conjugués à de beaux tissus, participeront à la mise en valeur des œuvres.

Le parti pris d'accrochage favorisera l'aménagement de salles relativement réduites, ce qui s'accorde parfaitement avec la taille des gravures et dessins. Cela permettra d'accrocher ces derniers de manière assez serrée, sans que cela soit écrasant pour le visiteur ni que cela diminue la possibilité d'isoler mentalement chacune des œuvres.

Chaque section devra être ponctuée d'espace de repos et d'assises afin de ménager des temps de pause favorables à la contemplation des œuvres.

Une muséographie au service de la découverte des techniques de la gravure

Le parcours de présentation autorisera une découverte sensible des œuvres mais il permettra également une approche didactique de l'histoire des techniques de la gravure.

Le discours didactique, soutenue par les cartels et des panneaux informatifs, sera relayé par la présentation de matériel de gravure comme des matrices (cuivre gravé, pierre lithographique), des outils et une presse (presse taille-douce).

Ce ne sont pas des audioguides qui dicteront ce qu'il faut retenir, mais des « cabinets de curiosités» plein d'astuces qui délivreront ce que le visiteur veut bien apprendre. Ces derniers ouvriront à leur guise les compartiments des meubles, avec l'espoir de découverte (y seront déposés des outils, des épreuves, des textes explicatifs).

Ce procédé qui stimule l'imagination et la curiosité propose une pédagogie ludique. Le musée devient un lieu propice à l'interrogation et à l'échange.

Raymond Lafage, *Jonas vomit par le monstre marin*, plume et lavis d'encre de chine.



Raymond Lafage, *La Prédication de saint Jean-Baptiste*, plume et encre brune.

3. Contraintes techniques inhérentes à la collection des arts graphiques

La rotation des collections

Les collections d'arts graphiques exigent des conditions de conservation et d'exposition spécifiques. **Le parcours devra être conçu selon un système de rotation des collections afin d'assurer la pérennité des gravures et dessins.** Cette exigence de conservation aura pour avantage de renouveler régulièrement l'intérêt des publics.

Le parcours muséographique devra tenir compte de cette contrainte et proposer un plan de muséographie avec des œuvres cohérentes et possibilité de remplacement au rythme de 1/2 par an. C'est pourquoi les œuvres exposées dans le parcours seront au nombre d'une cinquantaine. Ce chiffre, dont l'augmentation sera proportionnelle au nombre d'acquisitions, permettra de mettre aisément en place un roulement des œuvres sans altérer le discours de cette section.

Un rythme de rotation intervenant tous les cinq mois semble envisageable. Des éclairages temporisés, qui ne s'allument qu'en présence de personnes dans la pièce, devront être installés : les œuvres ne seront donc pas soumises en permanence à l'effet cumulatif de la lumière, ce qui permet d'étendre la période d'exposition préconisée pour les arts graphiques de trois à cinq mois. Si le musée est ouvert au public dix mois de l'année, ce roulement nécessitera une rotation par an.

Des dispositifs de filtres anti-uv ou de panneaux semi occultants seront utilisés afin de respecter les **normes de 50 lux** pour la conservation des arts graphiques.

Les espaces de présentation auront une lumière limitée autorisant cependant l'émerveillement par une mise en lumière directionnelle. Un éclairage zénithal ou latéral mais indirect permettra de conserver une part de lumière naturelle.

Zones de réserve semi-visibles intégrées aux espaces d'exposition

Des espaces de réserve semi-visibles pourront être conçus. Il s'agit de petites réserves, directement implantées dans le circuit permanent, qui seraient à la fois **lieu de monstration et lieu de conservation**. La cloison de ces réserves donnant sur la salle d'exposition serait occultée mais l'ouverture de quelques niches permettrait la présentation d'œuvres depuis leur lieu de conservation. Ce système aurait pour avantage de limiter la manutention lors des déplacements d'œuvres et de permettre une répartition par lieu d'exposition des œuvres qui seront présentées par rotation.

Section 2 – Les arts graphiques

Séquence 1 – Raymond Lafage dessinateur	
Principales œuvres exposées (par rotation)	Dessins de Raymond Lafage
Acquisitions nécessaires	Dessins de Raymond Lafage - thème de l'autoportrait
Dispositifs muséographiques	Panneaux informatifs donnant les éléments essentiels de la vie de R.Lafage Citations – anecdotes de la vie de Raymond Lafage rapportées par Van der Brueggen, Mariette, etc. Panneaux informatifs thématiques (sujet religieux, sujet mythologique, l'autoportrait)
Particularités de présentation	Parcours thématique Un espace réduit propice à une ambiance feutrée, intimiste. Assises confortables pour favoriser la contemplation.

Séquence 2 – Raymond Lafage et l'art de la gravure	
Principales œuvres exposées (par rotation)	1 à 2 gravures du XVe (des xylographies pour illustrer le début du développement de la gravure en Occident) Les gravures originales de Raymond Lafage Une sélection de gravures des suiveurs de R.Lafage (Audran, Ertinger....)
Acquisitions nécessaires	Une taille-douce Outils de gravures
	Au minimum deux xylographies du XVe siècle (vallée du Rhin et Italie). L'idéal serait une œuvre de Dürer et une autre de Mantegna.
	Gravures du XVIIIe siècle (période peu représentée au sein des coll.permanentes)
Dispositifs muséographiques	Un meuble « cabinet de curiosités » renfermant des outils et estampes Panneau informatif sur les débuts de la gravure en Occident Panneau informatif sur la gravure en taille douce Panneau sur la notion de multiples / diffusion par la gravure / gravure originale – gravure d'interprétation.
Particularités de présentation	Parcours didactique et chronologique

Séquence 3 – La gravure au XIXe siècle	
Principales œuvres exposées (par rotation)	Manet, <i>Les Pêcheurs</i> , XIXe siècle Butin, <i>L'Attente à Villerville</i> , 1873 Detaille, <i>La Défense de Champigny par la division Faron</i> , 1879 Une sélection de portraits officiels
Acquisitions nécessaires	Une pierre lithographique
Dispositifs muséographiques	Panneau explicatif sur la lithographie Panneau informatif sur la place de la gravure au XIXe siècle
Particularités de présentation	Parcours didactique et thématique

Séquence 4 – La gravure aux XXe et XXIe siècle : entre tradition et révolutions techniques	
Principales œuvres exposées (par rotation)	Un ensemble de gravure de l'artiste japonaise Hiroko Okamoto + la plaque de cuivre d'une de ces gravures Estampe de Jacques Muron Estampe de Judith Rohtchild (manière douce)
Acquisitions nécessaires	estampes numériques, gravures du XXIe siècle. Possibilité de mettre en place une politique de dépôt de longue durée avec le FRAC.
Dispositifs muséographiques	Panneau informatif sur le devenir de la gravure au XXIe siècle, sur le développement des techniques et sur son statut.
Particularités de présentation	Parcours didactique

III. Publics et politique culturelle

« Les musées de France ont pour missions permanentes [...] de rendre leurs collections accessibles au public le plus large ; concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture... » Loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

1. Le développement des publics

En tenant compte de l'environnement social, géographique et culturel du musée, il a été défini trois grands types de publics auxquels il convient d'apporter des réponses spécifiques afin de diversifier et d'élargir l'audience du musée. **Nous distinguons ainsi le public touristique qui doit être développé, le jeune public dont la fréquentation doit être confortée et augmentée et enfin le public local à conquérir.**

Cette **variété de provenance et de type de visiteurs** induit une grande diversité dans les attentes et les motivations de visite. Ainsi, reconnaissant la nécessité d'élargir ses publics et d'accroître son audience, le musée adaptera son offre culturelle et mettra en œuvre une véritable **stratégie de réseaux et de communication**. Pour élaborer une médiation et un accueil adaptés à chacun, le musée **devra également prendre en compte la situation du visiteur et sa pratique**. Le fait de venir seul, en couple, en famille ou en groupe ainsi que le degré de familiarité avec les musées appellent des réponses variées. Qui plus est, pour la population locale qui n'est pas habituée à franchir les portes du musée Raymond Lafage. Ce public à conquérir, enjeu prioritaire et gage du succès de l'insertion du musée au sein de son environnement, mérite une **attention particulière**. Il en va de même des **familles** qui sont en attente d'un loisir culturel intelligent et du jeune public qui représente une catégorie à développer.

À cette notion de diversification, s'ajoute l'**enjeu lié à la fidélisation**. Le musée se doit de maintenir dans le temps une relation continue avec ses visiteurs. Il faut que ces derniers fréquentent l'institution de façon régulière pour mieux appréhender sa démarche et son discours. La fidélisation des visiteurs ne sera au rendez-vous que si ces derniers se sentent attendus et accueillis. Ainsi, le musée devra conserver son caractère chaleureux qui est une composante essentielle de son identité.

a. La création d'un service des publics

Enjeu : créer un service des publics (loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France)

Objectif : accroître, diversifier et fidéliser les publics

L'ambition du musée Raymond Lafage est d'atteindre une fréquentation proche de 10 000 visiteurs par an. La création d'un service des publics permettra de concevoir et mettre en œuvre les outils nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

L'instauration de ce service est motivée par la nécessité d'engager les missions suivantes :

- initier une politique des publics cohérente en adéquation avec la programmation culturelle du musée
- favoriser l'action éducative en faveur des publics scolaires
- mener un travail de fonds sur les moyens de conquérir et fidéliser un public local
- initier une politique de recherche d'élargissement des publics adultes, tournée vers le tourisme (partenariat avec Office de Tourisme, Tours opérateurs...)
- réaliser des documents pédagogiques et des documents d'information diversifiés.

Le service des publics participera à la valorisation du musée en tant qu'espace culturel de proximité et équipement touristique de qualité sur le territoire.

Moyens nécessaires à la création et au fonctionnement d'un service des publics	
Moyens humains	Recrutement d'un médiateur (sur un grade de catégorie B) pour : - élaborer la politique des publics du musée - concevoir les outils de médiation et les activités culturelles
	Solliciter des intervenants extérieurs pour l'animation d'ateliers (développer un jumelage avec l'école des Beaux-Arts)
Moyens spatiaux	Créer un espace administratif comportant un bureau pour le médiateur et un espace de travail pour les intervenants extérieurs.
	Créer un espace multifonctionnel dédié à la tenue d'ateliers, de conférences, et de manifestations.
	Aménager la cour extérieure
Moyens matériels	Acquérir du matériel bureautique/matériel d'arts plastiques

Le service des publics pourra être commun à plusieurs musées et pourra être créé dans le cadre du schéma culturel Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou qui vise la mise en réseau des musées sur le territoire ainsi que la mutualisation des moyens.

b. Le public touristique, un public à développer

En 2009, 8,7 millions de nuitées touristiques ont été enregistrées dans le département du Tarn⁷. Avec le récent classement de la cité épiscopale d'Albi à l'Unesco, la fréquentation touristique augmente. La ville de Lisle-sur-Tarn, située entre Toulouse et Albi, peut bénéficier des flux touristiques générés par ces villes. **Elle possède en effet des atouts suffisamment importants, que ce soit en termes d'accessibilité ou de qualité patrimoniale, pour être une destination touristique attractive.**

Un des enjeux principaux est de conférer au musée une plus grande visibilité et d'accroître la venue du public touristique. À cette fin, plusieurs actions doivent être menées en direction des touristes individuels ou voyageant en groupe :

⁷ Comité Départemental du Tourisme du Tarn

➤ *Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication*

- éditer un dépliant d'appel actualisé sur l'établissement
- gérer avec une plus grande rigueur la programmation culturelle pour permettre l'élaboration de produits touristiques
- réaliser une campagne systématique de communication en mettant en œuvre les supports appropriés en direction des structures d'hébergement, des autocaristes, des comités d'entreprise et des associations culturelles sur la région Midi-Pyrénées voire au-delà (effectuer un travail de prospection).
- travailler en partenariat avec les Offices de Tourisme du Pays Vignoble Gaillacois, bastides et Val Dadou
- utiliser les potentialités d'Internet pour communiquer en intégrant le site des Musées de Midi-Pyrénées et en diffusant une lettre d'information électronique du musée.

➤ *Concevoir des outils de médiation adaptés*

- proposer des **visites guidées** générales ou thématiques sur rendez-vous et programmées sur des créneaux horaires précis, notamment lors d'expositions temporaires (par exemple vers 15h le samedi et dimanche).
- concevoir des **ressources pédagogiques**, telles que des fiches thématiques et de la documentation, mises à la disposition des accompagnateurs de groupes pour la préparation de visites sans guide conférencier.
- éditer des **documents d'aide à la visite et d'informations** en plusieurs langues, au minimum en anglais, afin de répondre au mieux aux attentes du public étranger

➤ *Appliquer des mesures visant à améliorer le confort de visite*

- **adapter les horaires d'ouverture** du musée aux habitudes touristiques. L'amplitude horaire pourrait être augmentée l'après-midi durant la période estivale, en ouvrant le musée de 15h à 19h au lieu de 15h à 18h.
- **faciliter l'accès au site** en prévoyant des aires de stationnement et de dépose à proximité du musée pour les autocars et les voitures.

c. Le jeune public, un public à conforter et à augmenter

Dans le but d'augmenter la fréquentation du jeune public, un certain nombre d'aménagements et de missions doivent être menés :

- augmenter le temps d'ouverture annuelle du musée et faciliter la venue de groupes durant la période de fermeture.
- créer un espace adapté pour l'accueil des scolaires et la tenue d'atelier
- concevoir et mettre en œuvre des offres pédagogiques variées
- établir des conventions avec l'éducation nationale afin de créer des liens durables avec le tissu scolaire du territoire.

La priorité est de faire de la visite du musée le moment privilégié d'un projet pédagogique qui comprend d'autres séquences et de permettre aux enseignants, par l'information et la formation, de mieux connaître et d'exploiter les ressources offertes par le musée.

Les actions de médiation à l'intention du public scolaire seront renforcées et réorganisées. Elles devront être **initiées en direction du jeune public hors-temps scolaire.** Ainsi, on veillera à ce que des outils pédagogiques soient accessibles aux enfants par tranche d'âge lors de visites scolaires mais aussi familiales, ou de visites en groupe de centre de vacances et de loisirs. **Un important travail consistera à concevoir des ressources pédagogiques diversifiées aujourd'hui inexistantes.**

➤ *Le public scolaire*

Les professeurs des écoles primaires et du secondaire de la Communauté de Communes (voire au-delà), seront invités à une réunion annuelle afin d'introduire des habitudes d'information et de collaboration entre le corps enseignant et le personnel du musée. Cette journée (ou demi-journée) devra avoir lieu durant le premier trimestre de l'année scolaire. L'objectif est de proposer des offres pédagogiques et éducatives, en articulation avec les programmes scolaires, en s'appuyant sur les collections permanentes du musée et les expositions temporaires qu'il organise.

La préparation des visites scolaires, telle qu'elle est actuellement menée par le personnel du musée, devra être améliorée. **La proposition du musée devra s'inscrire dans un schéma supposant une préparation de la visite et des développements ultérieurs en classe.**

Dans l'objectif d'une démarche complète, quatre étapes sont à prévoir :

- une demie journée d'information pour les professeurs et/ou fournir des documents pédagogiques.
- préparation de la visite par le professeur à l'aide des documents pédagogiques du musée.
- la visite libre menée par le professeur préalablement préparé ou la visite guidée menée par un intervenant du musée et complétée par un atelier de pratique artistique et de démonstration.
- L'exploitation de la visite en classe.

Des dossiers pédagogiques à l'intention des professeurs dans le cadre de visites libres devront être élaborés. Chaque dossier thématique proposera des œuvres du musée à étudier, indiquera une démarche de travail étape par étape, tout en définissant les objectifs à atteindre et ce que l'enfant doit apprendre durant cette visite.

Actions et ressources pédagogiques proposées :

➤ **Des ateliers pédagogiques** qui favorisent les interprétations plastiques autour de la gravure et du dessin, doivent être proposés à destination du public scolaire par tranches d'âge. Cette activité, déjà mise en place par le musée, sera précédée par une visite commentée des collections et accompagnée de documents pédagogiques. Elle permettra une initiation aux différentes techniques de la gravure, aux outils indispensables à sa réalisation ainsi qu'au vocabulaire de l'estampe et du dessin. Exemples de thèmes : « La gravure moyen d'impression et d'expression », « La gravure et les multiples ».



➤ **Différentes formules de visites guidées** : visite commentée découverte (découverte du musée, de son histoire et de ses collections), visite guidée thématique (lecture approfondie d'un ensemble d'œuvres), visite-atelier qui associe la découverte des collections et un atelier de pratique artistique (« L'art du dessin au XVIIIe », « De l'étude à la gravure », etc.).

➤ **Des valises pédagogiques** destinées à être prêtées aux écoles primaires. L'objectif est la découverte ludique d'un artiste ou d'une technique : « Dessiner au temps de Raymond Lafage » et « La gravure dans tous ses états ». Chaque valise contiendra du matériel pédagogique (outil du graveur, reproductions...) et un dossier pédagogique pour le professeur (fiches pédagogiques, glossaire des termes techniques et des notices historiques...). Une séance en atelier au musée pourra être proposée afin de compléter l'activité.

➤ **Les classes à projet artistique et culturel** et les classes culturelles sans hébergement en direction des primaires et du public collégien et lycéen. Le principe sera d'entreprendre un travail transversal sur le thème de la gravure. **Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre d'une convention entre le Rectorat et le musée. Un partenariat pourra ainsi être créé avec le collège lislois** qui ouvrira ses portes à la rentrée 2012. Le financement de ces projets peut être en partie pris en charge par la DRAC et le rectorat et par une possible aide provenant du Conseil général.

➤ **Le jeune public hors-temps scolaire**

➤ **Des parcours-jeux et des livrets de visite** destinés aux enfants visitant le musée hors du cadre scolaire seront disponibles gratuitement à l'accueil. Ils faciliteront la découverte du musée et des collections à partir de jeux et d'enquêtes. Deux modèles seront proposés correspondant chacun à différentes tranches d'âge 5-7ans et 8-11 ans.

➤ **Des visites-découvertes familiales** permettront d'appréhender de façon ludique les collections du musée et les expositions temporaires. Adaptées aussi bien aux parents qu'aux enfants, elles créent un échange de savoir. L'organisation de ces visites est motivée à la fois par le rajeunissement sensible de la population (dû principalement à l'installation de jeunes ménages quittant la métropole toulousaine) et par le fait que 31 % des familles qui visitent le Tarn sont accompagnées de deux enfants (moyenne d'âge : 9 ans)⁸.

➤ **Des ateliers stimulant l'apprentissage de la création artistique.** Ils peuvent être proposés dans le cadre d'une journée événementielle, comme par exemple « Le Noël du musée Raymond Lafage » (*infra*. p. 65).

d. Le public local, un public à conquérir

Par souci identitaire et culturel, on visera à intéresser le public local à son patrimoine historique et artistique. Le musée peut contribuer par ses activités comme par sa renommée à améliorer la qualité de vie des habitants de Lisle-sur-Tarn : il est **un outil de politique culturelle à destination de la population locale et doit accomplir sa mission de service public.**

⁸ Comité Départemental du Tourisme du Tarn, étude réalisée en 2009.

Un des enjeux est de créer une forme d'appropriation du musée par la population lisloise. En effet, la rénovation de l'établissement culturel doit s'accompagner d'une appropriation de ses collections, c'est-à-dire la capacité de chacun à se rendre compte que les œuvres de la collection appartiennent à tous les habitants de la ville et qu'elles leur sont accessibles. **Le musée doit inscrire son action dans la durée et créer une habitude de visite. Son but est d'être un lieu de référence, où le visiteur vient et revient afin de découvrir, d'apprendre, de réfléchir et de se délecter.**

Les habitants du canton de Lisle-sur-Tarn ne vont pas au musée Raymond Lafage. Il s'agira donc de lever les freins à la visite par une stratégie adaptée mais encore de développer une familiarité qui passe par la complicité entre le musée et les populations jouxtant le site. **La population locale devra être considérée comme un partenaire privilégié.** Elle bénéficiera d'une attention particulière à travers, par exemple, des invitations régulières aux inaugurations des expositions et des actions qui lui seront spécifiquement dédiés.

Afin de donner envie à la population locale de découvrir ou redécouvrir son musée, plusieurs orientations doivent être envisagées :

➤ *Décliner des actions sur le long terme d'appropriation et de valorisation des collections permanentes*

L'appropriation et la valorisation du patrimoine sont deux notions essentielles pour aboutir à une meilleure sensibilisation, familiarisation et *in fine* une meilleure connaissance des œuvres. **Des activités à l'intention du public local doivent être conçues afin de créer une habitude de visite.** Ainsi, il importe d'une part de conforter les actions qui ont déjà été initiées au musée et d'autre part d'imaginer de nouvelles pistes de travail en encourageant la diversification.

Un cycle de conférences

➤ **Conforter la mise en place des conférences** actuellement proposées durant la période estivale, **en proposant un cycle annuel** dont la programmation rigoureuse portera sur différents aspects des accrochages permanents et temporaires du musée.

« **Les œuvres en scène** » : conférences avec un point de vue original sur les œuvres exposées dans les salles / « **Secrets d'atelier** » : l'histoire de la technique de la gravure, du dessin, la figuration des passions, le corps en mouvement... / « **Actualité des musées** » : présentations de nouvelles acquisitions, de la recherche au musée Raymond Lafage mais aussi des expositions temporaires des musées à l'échelle régionale et nationale. **Ce cycle pourra également proposer des débats « art et société »** ; inscrit dans la vie de la ville, le musée abordera des questions de société en résonance avec ses expositions permanentes et temporaires

Spectacles vivants

➤ Développer l'organisation de spectacles portant sur les disciplines inspirés des expositions temporaires, des collections du musée, des périodes historiques et des thèmes qu'elles représentent. **Un programme de qualité ne pourra voir le jour qu'en renforçant la cohérence de la programmation culturelle en regard des spécificités du musée.**

Ateliers d'art plastique en famille

➤ Les vacances scolaires, notamment celles de Noël, sont propices au partage d'activités entre parents et jeunes enfants (création d'une boule de Noël, d'un sapin, etc.). L'atelier durerait 2 heures, il serait destiné aux parents accompagnés d'enfants de 5 à 10 ans.

Des événements culturels fédérateurs

➤ Développer des initiatives fortement visibles pour le jeune public auprès des populations de proximité mais aussi des touristes potentiels. Le musée proposera ainsi des **événements pluridisciplinaires conçus pour les enfants au moment des vacances scolaires** ; exemple « le Noël du musée Raymond Lafage ». La programmation sera conçue en collaboration avec des structures culturelles locales. Construite autour d'une thématique reliée aux collections et à l'actualité du musée chaque édition proposera des rendez-vous variés : spectacles, ateliers de pratique artistique (contes musicaux, danse, arts plastiques) avec des restitutions publiques.

➤ **Organiser des rencontres avec des artistes** notamment lors de la manifestation du « Fruit de la Rencontre » sous forme de présentation de l'exposition ou encore d'un atelier en direction du public scolaire et/ou familial. Ces modalités de rencontre doivent être étudiées avec chaque artiste, selon ses souhaits et ses compétences, afin de proposer une activité de qualité.

Mettre en valeur, au sein du musée, le patrimoine local

➤ La section consacrée à l'histoire et à l'architecture locale contribuera à faire du musée un lieu identitaire pour les Lisleois. Le développement de la notion d'appartenance et de fierté sera renforcé par la proposition de conférences sur ce patrimoine local (ces dernières s'inscriront dans le cycle annuel de conférences, *supra*. p.65).

➤ Mettre en place une tarification attractive

Une réflexion devra être menée sur le choix d'une politique tarifaire attractive en direction des Lisleois.

Il serait ainsi opportun de créer des passeports et/ou abonnements peu onéreux pour le public local afin de favoriser leur fidélisation. Plusieurs formules pourraient être créées :

- un abonnement familial proposant un accès illimité au musée pour deux adultes accompagnés d'un à trois enfants ainsi que des réductions pour les ateliers et incluant un guide de parcours en famille (exemple : un abonnement annuel de 20 euros).
- Un passeport permettant l'accès illimité aux collections permanentes et une tarification avantageuse pour découvrir les expositions permanentes (exemple : un passeport de 10 euros + une participation d'1,50 euros pour accéder aux expositions temporaires).

Une visite gratuite du musée pourra également être proposée aux nouveaux résidents lisleois (deux adultes + enfants).

La politique tarifaire devra faire l'objet d'une communication efficace afin que les habitants concernés en soient informés.

➤ Communiquer sur la vie du musée

Une lettre d'information du musée à destination des Lisleois pourra être diffusée avec le Bulletin municipal d'informations de Lisle-sur-Tarn. L'appropriation du musée par la population locale est une véritable priorité qui requiert une information permanente sur la vie du musée, son actualité, ses projets et missions. L'objectif est de réactiver l'intérêt actuellement en sommeil de la population locale pour son musée.

2. Les manifestations temporaires

Le musée poursuivra une politique dynamique de manifestations temporaires. Ces dernières permettront de **diffuser un travail scientifique**, de faire le point sur des sujets de recherche, de proposer une identité culturelle forte à la population locale, de renouveler l'intérêt des visiteurs et d'accroître l'audience et le rayonnement du musée.

Il faut **conférer au musée, par la qualité de ces présentations et manifestations culturelles et scientifique, une vocation régionale en positionnant la commune comme l'un des lieux d'art repérés en Midi- Pyrénées.**

a. Créer des journées évenementielles culturelles

Indépendamment des manifestations nationales, telles que les Journées Européennes du Patrimoine ou la Nuit des Musées, **le musée organisera des journées culturelles évenementielles en partenariat avec des institutions et des associations culturelles locales ou régionales.**

Un grand rendez-vous annuel, tel qu'un colloque dédié aux arts graphiques, ferait du musée un point de rencontre des artistes, des conservateurs et des chercheurs pour favoriser les échanges entre les professionnels et les publics. Cette journée serait organisée en partenariat avec les équipements éducatifs, universitaires et culturels de la région. Ainsi **une coproduction avec le musée des Beaux-arts de Gaillac et le musée du Pays Rabastinois**, avec lesquels le musée Raymond Lafage partage un fonds d'arts graphiques, pourra être organisée autour du thème de la gravure. Cela pourrait se développer sous la forme d'**une exposition commune à laquelle se rattacherait un colloque.** Cette journée d'étude associerait professeurs et maîtres de conférences d'histoire de l'art de l'université Toulouse II – le Mirail, conservateurs de musée et artistes.

Le musée devrait également s'associer aux événements culturels lislois déjà existants et initier des partenariats actifs avec les associations culturelles et socioculturelles de la ville. L'association les Art'Scenics, qui a pour vocation de promouvoir l'art dans les milieux ruraux, propose chaque été un festival de musique à Lisle-sur-Tarn. Le festival ne débutant qu'à 18 heures, le musée pourrait introduire cet événement en proposant la journée une programmation spéciale comprenant des visites des collections et de l'exposition en cours mais aussi un spectacle inspiré par les disciplines du musée.

Une communication commune ainsi qu'une tarification attractive pourrait alors être envisagées.

b. Proposer un cycle annuel d'expositions temporaires

Il s'agit de mettre en place une politique d'expositions temporaires sous-tendues par un discours scientifique. Cette exigence qualitative ne doit pas pour autant nous amener à croire qu'elle soit une exigence contradictoire avec la volonté de proposer des expositions largement accessibles à tous.

L'organisation d'expositions temporaires est pour un musée l'occasion d'initier ou d'approfondir une recherche sur une partie de ses collections en établissant des partenariats avec d'autres institutions. C'est aussi un moyen de diffuser auprès du public les résultats de cette recherche. L'exposition est en effet le moyen d'expression privilégié

du musée. Elle nécessite la mise en œuvre de compétences variées au sein d'une organisation rigoureuse.

Les expositions temporaires permettront d'attirer des visiteurs et d'acquérir une légitimité dans le milieu muséal. Cette dernière retombée aura pour conséquence de faciliter l'inscription du musée dans les réseaux professionnels culturels.

Le rythme des expositions temporaires est un paramètre important du succès du musée Raymond Lafage. Les nombreuses manifestations mises en place actuellement se télescopent. **Afin de donner une lisibilité au musée et de produire des manifestations de qualité, la politique d'exposition temporaire s'articulera autour de deux expositions annuelles.**

Ces expositions seront ouvertes quatre à cinq mois. L'enjeu est d'offrir non seulement un lieu culturel aux habitants de Lisle-sur-Tarn mais aussi de développer la fréquentation touristique du territoire. Le calendrier des expositions doit tenir compte de ces objectifs.

La première exposition aura lieu au printemps, de mars à juin, selon une approche patrimoniale autour de la gravure et/ou du dessin. La seconde sera proposée en été et pourra se prolonger jusqu'au mois de novembre. Elle bénéficiera d'un rayonnement culturel plus grand public alliant patrimoine et création contemporaine. Cette programmation estivale permettra d'attirer un public touristique et son prolongement jusqu'en novembre sera l'occasion de travailler avec les scolaires.

Le musée accueille depuis 1988 la manifestation d'art contemporain « Le fruit de la Rencontre ». Si cette dernière n'a pas vocation à inscrire son action dans le champ des arts graphiques, son concept original d'échanges entre les vignerons, l'artiste et les publics, s'intègre parfaitement dans le contexte local et en justifie de fait son maintien dans le cadre du musée. Cependant, des changements dans sa gestion devront être opérés afin de garantir la cohérence de la politique culturelle du musée et de ne plus proposer de manière concomitantes deux expositions estivales, ce qui était jusqu'à présent le cas.

Ainsi, nous proposons **la création d'un comité scientifique et technique de gestion** composé du responsable et du médiateur du musée, de membres du Comité de la fête du vin et, éventuellement, de représentants municipaux. L'enjeu de cette gestion est de favoriser une concertation entre le personnel du musée et les organisateurs du « Fruit de la Rencontre » dans le but de proposer en période estivale, **non plus deux manifestations concomitantes mais une programmation cohérente, c'est à dire une exposition produite par le musée alliant patrimoine et création contemporaine et dont le propos général s'inscrira dans le prolongement de la manifestation « Le Fruit de la Rencontre » produite par les vignerons.**

La publication

Pour chaque exposition des catalogues seront édités. **Afin d'intéresser un large public, ces publications seront de différents niveaux et de prix** (petit journal d'exposition et catalogue scientifique). Le responsable du musée rédigera des articles scientifiques portant sur les expositions temporaires en vue de faire connaître les collections du musée et les recherches accomplies dans la discipline de l'histoire de l'art. Ces articles, associés à une action de communication efficace, inciteront la venue de visiteurs au musée.

La médiation

Un dispositif d'aide à la visite sera mis en place dans le cadre des manifestations afin de sensibiliser et accompagner les publics les plus divers à la découverte des œuvres exposées. De plus, en complément des expositions temporaires, **le musée proposera une série d'actions spécifiques de médiation en direction de tous les publics.** Dans cette perspective, le cycle de conférence sera perpétué et il sera proposé des activités ciblées tels que des ateliers, des visites guidées et des rencontres avec les artistes.

Les dates de présentation des expositions devront correspondre aux périodes scolaires afin de proposer des activités en direction des écoles primaires et secondaires. Ainsi, le prolongement de l'exposition estivale jusqu'à la fin du mois d'octobre/novembre sera maintenu.

Les moyens humains et techniques

La mise en œuvre de cette politique d'expositions temporaires nécessite le recrutement d'un personnel scientifique qui pourra initier des recherches afin de produire une programmation de qualité. Le personnel technique de la ville sera, comme cela est le cas actuellement, sollicité lors des opérations de montage d'expositions. Enfin, un espace d'exposition temporaire doit impérativement être créé et identifié comme tel, afin d'accueillir ces manifestations sans amputer le parcours permanent.

Organiser un cycle de présentations périodiques des collections en réserves : une œuvre / un trimestre

Chaque trimestre, une œuvre du fonds permanent sera mise en valeur par le biais d'une exposition thématique. Les peintures les plus emblématiques du fonds permanent, comme par exemple le fonds Maziès, mais aussi certaines œuvres graphiques, seront ainsi proposées au regard du visiteur. Cette présentation s'accompagnera de panneaux didactiques, de photographies et de fac-similés d'œuvres. Elle sera un support à l'animation d'ateliers pédagogiques en direction du jeune public.

Le portrait, le nu, les animaux, le paysage, l'orientalisme sont autant de thèmes qui pourront être exploités à partir des collections permanentes en réserves.

c. Développer des partenariats

Afin de bénéficier d'une plus grande visibilité, il est indispensable que le musée intègre des réseaux culturels professionnels. **Les manifestations produites en synergie avec les musées de France du Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou seront renforcées et élargies au niveau régional.** Cette politique de diffusion par la programmation d'actions concertées intersites permettra notamment de mieux positionner le musée dans son environnement. Ces actions mutualisées sur des thématiques communes permettront également de diminuer les coûts de production et de réaliser des campagnes de communication concertées. Elles seront développées à l'échelle nationale des Musées de France (co-production d'expositions temporaires avec des musées possédant un fonds important de gravures ou des œuvres de Raymond Lafage).

Un partenariat est prévu avec le Fond Régional d'Art Contemporain de Midi-Pyrénées dans le cadre de dépôts d'œuvres de longue durée mais aussi en vue d'une collaboration autour de projets d'expositions. Ce partenariat favorisera l'inscription du musée dans le réseau régional d'art contemporain.

Par ailleurs, le musée de Lisle-sur-Tarn profitera de sa proximité avec la métropole toulousaine pour créer des partenariats avec les réseaux d'art contemporain de la ville rose.

Ainsi, une collaboration pourrait être engagée avec le réseau *Pinkpong* qui réunit une vingtaine de lieux d'expositions de l'agglomération toulousaine dans le but de promouvoir la création contemporaine en direction d'un large public. Le musée Raymond Lafage pourrait participer à la manifestation intitulée *Graphéine*, programmée par le réseau Pinkpong, qui a pour thématique le dessin contemporain.

Parmi les membres de ce réseau, figure L'Espace des Arts de Colomiers, un centre d'art contemporain dont l'axe principal de développement est lié aux arts graphiques. Dans le cadre de l'élaboration du projet scientifique et culturel du musée, un contact a été initié avec cette structure en vue d'une diffusion de projet.

3. La politique de communication

Le musée souffre d'un manque de visibilité. Il n'est pas suffisamment connu des publics régionaux et touristiques. Les objectifs seront d'acquérir une reconnaissance régionale, en imposant le musée comme une référence dans le domaine des arts graphiques, et d'attirer un public plus important.

La place légitime que le musée peut revendiquer ne dépend pas uniquement de la richesse de ses collections et de la qualité de la programmation culturelle. Elle relève aussi d'une stratégie globale de communication.

a. La nécessité d'un plan de communication

Un plan de communication pluriannuel doit pouvoir mieux déterminer les cibles, préciser des outils et fixer un calendrier d'actions. Afin de doter le musée d'une véritable politique de communication, plusieurs actions devront être menées :

➤ *Élaborer une charte graphique*

Il demeure primordial de **créer une identité visuelle du musée aisément reconnaissable** qui apparaîtra sur tous les documents de communication.

La charte graphique du musée pourra être conçue par un artiste-graphiste, qui prendra soin de créer une identité visuelle liée à la discipline des arts graphiques (avec une grande attention portée au choix de la typographie, du papier et des couleurs utilisés) ; une manière singulière de prolonger la programmation contemporaine autour des arts graphiques.

➤ *Multiplier les supports de communication et rationaliser leur diffusion*

La rédaction d'**une lettre d'information électronique du musée** permettra de suivre l'actualité de l'établissement (les manifestations en cours et à venir dans et hors les murs, les publications, etc.). Elle sera disponible à partir du site Internet de la mairie de Lisle-sur-Tarn et elle sera envoyée par courriel à la liste de contacts du musée comprenant les journalistes mais aussi les particuliers. Elle pourra également être distribuée aux Lislois par voie postale.

La plaquette de présentation du musée sera actualisée et disponible dans tous les lieux fréquentés par la clientèle majoritaire des musées, à savoir les offices de tourisme, les musées, les centres culturels, les bibliothèques, les salles de spectacles du département, de la région Midi-Pyrénées et au-delà.

Un dépliant d'appel bilingue, descriptif du lieu et de ses collections, de ses moyens d'accès, de conditions de visite sera édité et mis à jour dès que nécessaire. Il sera distribué dans tous les lieux touristiques et d'accueil du public de la région et au-delà (les offices de tourisme et les hôtels, campings, gîtes...).

Des brochures d'informations sur les expositions et les activités culturelles seront également diffusées dans les sites touristiques et culturels à l'échelle de la région et au-delà. Elles pourront être, selon des campagnes de distribution à établir, déposées dans les boîtes à lettre de la population locale.

Une affiche des collections permanentes devra également être créée et servira de support notamment auprès de la presse. Elle servira une stratégie régionale de communication affirmant clairement l'identité du musée axée sur les arts graphiques pour asseoir la réputation des collections et des manifestations.

Ces supports de communication seront distribués à l'échelle locale, départementale et régionale. **Leur diffusion devra être rationalisée de manière stratégique afin de cibler les publics.** La création de ces supports nécessite une plus grande rigueur dans la programmation du musée, qui devra être établie suffisamment en avance, pour autoriser l'élaboration de produits de communication.

Au-delà des documents traditionnels, tels que dossiers de presse, annonces et brochures, il sera nécessaire de **veiller à insérer la communication dans les nouveaux médias tel qu'Internet.** Le musée devrait intégrer le réseau des Musées de Midi-Pyrénées créé par l'Association des Conservateurs des Musées de Midi-Pyrénées. Cela semble d'autant plus nécessaire que le musée ne possède pas de site Internet. Les pages consacrées au musée seront la vitrine du lieu, elles devront être régulièrement actualisées.

➤ Créer des documents pour les médias

La création de documents en direction des journalistes devra être professionnalisée. Communiqués de presse mais aussi dossiers de presse relatifs aux manifestations du musée devront être rédigés à destination des médias régionaux et nationaux. Un dossier de presse de présentation générale du musée devra également être conçu.

➤ Initier des contacts avec les tours opérateurs culturels et les centres de vacances

Les tours opérateurs organisant des voyages de groupes dans la région seront contactés afin de promouvoir le musée. Il en sera de même avec les centres de loisirs et de vacances afin d'inciter la venue de groupes au musée.

➤ **Mettre en œuvre une politique éditoriale dynamique**

L'activité de recherche permettra la publication d'articles dans des revues spécialisées ou grand public. La démarche sera similaire avec une politique éditoriale active consacrée aux collections permanentes et aux expositions temporaires.

b. Une stratégie de réseaux

Le **maintien d'une fréquentation régulière** passe d'abord par **l'attraction même du musée** (le contenu de ses expositions, son offre culturelle, etc.). Il conduit à disposer d'une politique de communication très active et implique également une **dynamique de réseaux** permettant de toucher les visiteurs de multiples façons, au plus près de leurs centres d'intérêt et de leur implication dans la vie collective. Ainsi, la politique de promotion du musée s'appuiera sur des réseaux tels que : le réseau éducatif, le réseau du monde du travail, le réseau associatif, le réseau social, le réseau touristique, le réseau des médias et le réseau culturel.

Les réseaux éducatifs, touristiques, des associations et du social constitueront des **leviers permettant d'atteindre des cibles prioritaires** : le jeune public, des publics moins familiers des musées et le public touristique. **L'inscription dans le réseau touristique constituera une priorité afin d'accroître la fréquentation du musée.** Un travail devra donc être mené avec les Offices de Tourisme du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou ainsi qu'avec le Comité Départemental du Tourisme du Tarn afin de diffuser une information claire et précise sur le musée Raymond Lafage. Le **réseau du monde du travail** permettra de développer le public des actifs, un travail de prospection devra ainsi être mené auprès des comités d'entreprises de la région. Le travail en réseau avec les **structures culturelles, dont le réseau des musées de France**, aura comme vertu de faire se rencontrer les compétences et de mettre en œuvre des partenariats de recherche et d'expositions. Enfin, les réseaux des médias et d'Internet compléteront cette stratégie en offrant une visibilité au musée.

4. Les activités de recherche et leur diffusion

« Les musées de France ont pour missions permanentes de [...] contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion... », Loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Il est primordial de réactiver les activités de recherche pour favoriser une meilleure connaissance et donc valorisation des collections, mais aussi pour produire une programmation scientifique et culturelle de qualité.

Par le biais de l'étude scientifique des œuvres, mais aussi d'expositions et de publications, le musée est amené à enrichir la connaissance de ses collections.

La programmation des études et recherches se déclinera suivant les axes privilégiés du musée que sont les disciplines des arts graphiques et l'artiste Raymond Lafage. Ce travail participera notamment à la reconnaissance par le grand public de l'artiste lislois Raymond Lafage et permettra d'inscrire le musée comme un lieu actif de recherche.

Créer des partenariats de recherche

➤ **Avec le réseau des musées de France**, particulièrement avec le musée Paul Dupuy et le musée du Pays Rabastinois, avec qui le musée de Lisle partage un fonds graphique relatif à l'œuvre de Raymond Lafage. Les conservateurs de ces musées, qui ont été rencontrés dans le cadre du projet scientifique et culturel, ont d'ores et déjà initié des études sur cet artiste lislois. **Pour manifester ces partenariats, le musée pourra accueillir des expositions co-produites avec ces institutions.**

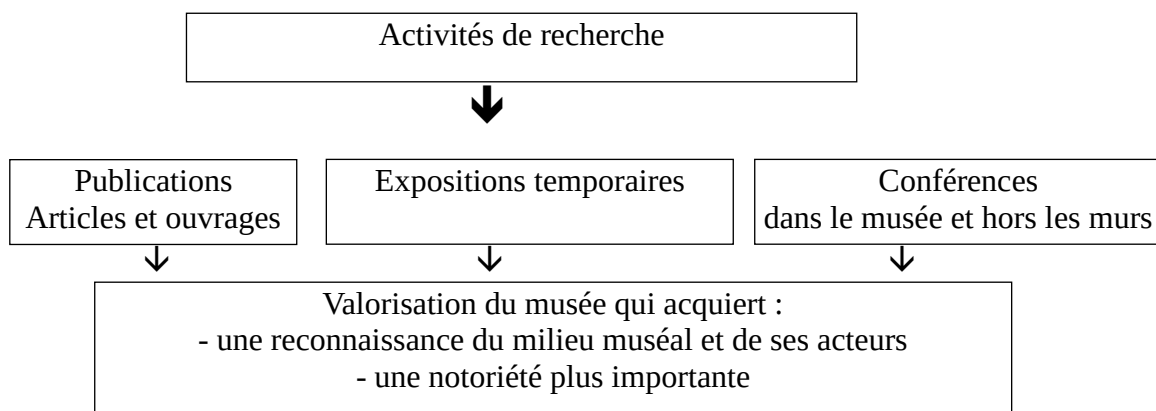
➤ **Avec les universités**, particulièrement l'université du Mirail et les professeurs de l'U.F.R d'Histoire de l'art. Dans le cadre des recherches, le musée pourrait s'associer au laboratoire de recherche FRA.M.ESPA (France méridionale et Espagne) afin d'organiser des journées d'études dédiées à la gravure et au dessin durant la période moderne XVe – XVIIIe siècles.

➤ Diffuser les travaux de recherche

Les études menées aboutiront à un enrichissement documentaire, à des publications, à des expositions et à la tenue de conférences dans et hors les murs du musée.

Les publications nécessiteront la mise en œuvre d'une stratégie de coédition afin de partager les coûts et de bénéficier d'un savoir-faire éditorial et commercial.

Des articles pourront être diffusés dans des revues spécialisées ou destinées au grand public (*L'Estampille – L'Objet d'art*, *Midi-Pyrénées Patrimoine*.....). Les Bulletins des Académies et des Sociétés savantes du Tarn et de Toulouse offrent également une tribune de qualité.



5. L'accueil et le confort des publics

a. Un musée accessible

➤ *La signalétique extérieure*

La signalétique extérieure répond tout d'abord à un rôle directionnel.



Entrée du musée, rue Victor Maziès

Elle permet d'une part aux personnes de s'orienter afin de trouver facilement l'entrée du musée, et d'autre part, elle permet aux potentiels visiteurs improvisés de prendre connaissance de l'existence du musée.

Il importe ainsi de mieux coordonner les dispositifs depuis la place centrale Paul Saissac de Lisle-sur-Tarn et de les renforcer depuis les principaux axes routiers. Une seule entrée du musée devra être indiquée (actuellement, les éléments de signalisation depuis la place indique deux itinéraires).

Conformément à la volonté municipale de ne pas défigurer la place centrale de la Lisle-sur-Tarn par une signalétique imposante, l'emplacement du musée pourra être indiqué par une œuvre urbaine. En effet, une commande à un artiste pourrait être initiée afin d'obtenir une œuvre pérenne qui fasse le lien entre le paysage et le bâtiment et qui identifie l'entrée du musée. Elle se positionnerait comme une signalétique du musée depuis la place Paul Saissac.

Si la signalétique extérieure répond tout d'abord à un rôle directionnel, **elle est également investie d'une fonction symbolique pour la population locale.** Une signalétique cohérente, intégrée dans le maillage urbain, participera en effet à rappeler aux habitants l'existence d'un musée dans la ville et son importance patrimoniale.

➤ *L'accessibilité des publics handicapés*

Dans la configuration actuelle du bâtiment, le musée n'est pas accessible aux personnes handicapées. Le projet de rénovation du musée devra remplir les critères d'accessibilités, tels qu'ils sont définis par la loi qui les rend obligatoires pour tout établissement recevant du public à partir de 2015.

L'implantation d'un ascenseur permettra d'assurer à tous l'accessibilité de chaque espace du musée.

Cet ascenseur pourra également remplir des fonctions de monte-charge. Dans cette hypothèse, ses dimensions devront être supérieures aux normes préconisées pour une utilisation en fauteuil et permettre de déplacer du matériel muséographique.

➤ *Supports de visite et d'information*

Un dépliant gratuit, descriptif du lieu et de ses collections, de ses moyens d'accès et des conditions de visite, sera édité et actualisé régulièrement. Une édition en anglais de ce document est préconisée.

Un guide du musée, présentant l'histoire du lieu et les collections permanentes, sera également édité et mis à jour dès que nécessaire. **Vendu pour un prix modeste, il donnera aux visiteurs les informations essentielles à la connaissance des œuvres exposées et constituera un souvenir de la visite.**

➤ *Une politique tarifaire raisonnée et attractive*

Le prix du droit d'entrée du musée ne doit pas être un obstacle à sa visite.

En regard des offres tarifaires des équipements culturels de la région, il n'apparaît pas souhaitable d'augmenter le droit d'entrée. Celui-ci, qui est actuellement de 3 ou 4 euros, pourra être au maximum généralisé à 4 euros tout au long de l'année.

Musée	Droit d'entrée – plein tarif
Musée des Beaux-Arts, Gaillac	2,50 € (entrée classique) 4 € (exposition estivale)
Musée du Pays Rabastinois, Rabastens	2,50 €
Musée Paul Dupuy, Toulouse	3,00 €
Musée des Augustins, Toulouse	3,00 €

Le tarif réduit mis en place en direction des enfants de 12 à 18 ans, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires des minima sociaux et des adhérents de l'Association des Amis de Raymond Lafage est maintenu. La gratuité pour les enfants de moins de 12 ans est également conservée.

Une réflexion devra également menée quant au choix de la tarification des activités pédagogiques. Il faudra tenir compte d'une part des données locales ainsi que de la nature des activités.

Concernant les activités scolaires, nous pourrions proposer la **gratuité pour les visites libres menées par l'enseignant**, et **une participation tarifaire modeste lors de visites ou d'ateliers animés par un médiateur du musée** (20 euros par groupe).

Concernant les activités proposées hors temps scolaire, comme par exemple **un atelier pendant les vacances de Noël, le tarif pourrait être de 2 euros** (à titre comparatif le musée des Beaux-arts de Gaillac organise un atelier le mercredi de 14h à 16h pour les enfants de 5 à 10 ans au tarif de 3 euros).

Enfin, le cycle de conférences dont l'accès est actuellement gratuit pourrait devenir payant avec la mise en place d'un droit d'entrée d'1 à 2 euros par personne. Un abonnement, en direction de la population lisloise, pourra être proposé.

➤ Les horaires

Les horaires actuels semblent convenir. Il sera cependant opportun d'augmenter l'amplitude d'ouverture du musée en période estivale afin de mieux correspondre aux habitudes touristiques (ouvrir le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 15h à 19h au lieu de 15h-18h).

Il demeure indispensable de mener une réflexion sur l'ouverture annuelle du musée. La période de fermeture, qui intervient actuellement près de cinq mois de l'année, pourrait être réduite à deux mois (janvier et février). L'ouverture du musée durant l'hiver permettrait de proposer à la population locale un équipement culturel de proximité qui offre des activités tout au long de l'année.

La fermeture annuelle de deux mois serait l'occasion pour l'équipe du musée de procéder à la rotation des collections permanentes et de préparer la future programmation culturelle. En revanche, l'ouverture aux publics scolaires et groupes constitués devra se faire sur rendez-vous tout au long de l'année.

L'ouverture annuelle du musée nécessite plusieurs préalables : celui d'installer un système de chauffage pour le confort des visiteurs et celui de recruter du personnel pour assurer l'accueil du public et la surveillance des biens culturels.

b. Des espaces fonctionnels

➤ La création d'un espace d'accueil



Accueil du musée Raymond Lafage

Dans le cadre du projet de rénovation du musée, l'espace d'accueil sera réaménagé. L'objectif est de créer une atmosphère idéale au confort du visiteur.

Cet espace devra également être suffisamment vaste pour garantir la circulation aisée de groupes.

Son organisation devra permettre d'assurer de façon satisfaisante plusieurs fonctions :

- l'information du visiteur avec un affichage clair des tarifs et des horaires, une documentation sur le musée et les collections, un plan général du musée identifiant les séquences du parcours avec un temps moyen de visite et une information sur les activités culturelles en cours ou à venir.
- la billetterie (dont l'identification doit être immédiate)
- un espace de vente qui permettra la mise en valeur des produits proposés
- des vestiaires à destination des publics individuels mais aussi des groupes
- des sanitaires

➤ *La création d'un espace d'exposition temporaire*

Il est indispensable que le musée dispose d'une ou plusieurs salles, selon l'espace disponible, consacrées aux expositions temporaires et identifiées comme telles.

Leur aménagement sera le plus neutre et modulaire possible pour s'adapter à différents types d'expositions.

➤ *La création d'un espace multifonctionnel*

Afin de permettre au service des publics de remplir sa mission éducative, il est nécessaire d'adapter des locaux au développement de ses activités.

La création d'un **espace multifonctionnel** est indispensable. Ses fonctions seront triples :

- accueillir le jeune public et mener des ateliers
- permettre la tenue de conférences
- accueillir de façon exceptionnelle des manifestations culturelles

Cet espace doit être situé à proximité immédiate de points d'eau et non loin des salles de présentation des collections afin de permettre une circulation aisée, notamment lors des ateliers. Il doit être, en outre, équipé d'un mobilier facilement modulable pour s'adapter aisément aux différentes fonctions.

Polyvalent et pluridisciplinaire, cet espace **doit permettre la présentation d'une large gamme d'événements en lien avec la programmation des expositions et les activités du musée** ; ateliers, colloques, conférences, lectures, spectacles vivants et concerts. Sur le long terme, ce lieu devrait permettre de fidéliser les publics de proximité grâce à une offre culturelle sur mesure et renouvelée.

Si l'on souhaite augmenter les animations culturelles proposées au musée, il est essentiel de dédier un espace à l'aménagement d'une salle spécifique.

➤ *L'aménagement de la cour sud*

La cour surplombant le musée est déjà utilisée pour accueillir, durant la période estivale, des animations et des conférences. Un aménagement optimiserait l'utilisation de ce lieu.

Cette cour, dont la localisation en fait un prolongement naturel du musée, pourrait également accueillir diverses manifestations autonomes. Espace de convivialité et d'échange, elle deviendrait une place des Arts de la ville de Lisle-sur-Tarn.

Les contraintes seront d'aménager une scène, de prévoir un système d'ombrage pour la période estivale ainsi qu'un accès facilité vers et depuis le musée.



c. Les services annexes

➤ *L'équipement sanitaire et les vestiaires*

Conformément à la réglementation en vigueur, de nouveaux sanitaires destinés à l'usage exclusif du public seront installés. La législation prévoit un sanitaire pour les hommes, un autre destiné aux femmes et enfin un sanitaire pour les personnes handicapées, ainsi qu'un point d'eau. Il est obligatoire que le personnel dispose d'installations sanitaires séparées de celles du public.

Un espace de vestiaires s'avère nécessaire à l'accueil des groupes touristiques et scolaires ainsi que pour le confort des visiteurs individuels.

Le système de casiers consignes semble le plus simple en terme de gestion puisqu'il ne nécessite pas l'intervention du personnel du musée. En plus des casiers individuels, deux grands coffres devront être aménagés afin de réceptionner les affaires personnelles des groupes.

➤ *L'espace de vente*

L'espace de vente devra être réaménagé afin d'être plus attrayant et fonctionnel. **Prélude mais aussi prolongement de la visite au musée, la boutique-librairie doit perpétuer l'atmosphère du lieu, offrir des produits et un aménagement de qualité afin de se démarquer des boutiques purement commerciales.**

Comme cela est le cas actuellement, il sera proposé à la vente des publications du musée, des ouvrages de référence sur les domaines de prédilection du musée, des ouvrages patrimoniaux et historiques sur la région et enfin des cartes postales et affiches.

Un guide de visite des collections du musée devra être édité et proposé à la vente (prix modeste / souvenir de visite).

Une réflexion sur **les produits dérivés** du musée devra être entreprise. Il s'agit de proposer une édition de produits de qualité qui seront le moyen de prolonger la visite au musée (une sélection restreinte à quelques objets créés en lien avec les thématiques du musée : crayons, carnet de croquis, carnets d'écriture, magnets, etc.).

Il faudra veiller à proposer différents types de produits correspondants à des prix variés afin d'intéresser le public le plus large possible.

IV. Conservation et valorisation des collections

« Les musées de France ont pour missions permanentes de conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections... » Loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

1. La conservation des collections

Il n'existe pour l'instant pas de diagnostic global et complet de l'état sanitaire des collections. Cependant, les conditions de conservation ainsi que l'état du bâtiment nécessitent **la mise en œuvre d'un plan de conservation préventive**.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- **rétablir les conditions de conservation préventive**
- **améliorer le conditionnement des collections**
- **optimiser la sécurité des œuvres**
- **sensibiliser l'équipe du musée aux notions de conservation.**

La **conservation préventive** concerne l'ensemble des mesures prises pour assurer la pérennité d'un bien culturel en freinant ou en empêchant, dans la mesure du possible, sa détérioration naturelle ou accidentelle. Elle **se caractérise par une approche globale qui porte sur tout ce qui détermine l'environnement des collections**. La lumière, la poussière, la température, l'humidité, les polluants, les insectes ainsi que le facteur humain figurent parmi les principaux éléments à contrôler pour une préservation optimale des œuvres.

La conservation préventive implique la mise en œuvre d'un plan d'action, dont le succès suppose une forte sensibilisation du personnel du musée.

a. La maîtrise de l'environnement des collections

Constats :

- absence de stabilité climatique
- humidité du bâtiment
- présence de polluant atmosphérique : poussière (réserves)
- absence de contrôle régulier de l'environnement

Un diagnostic technique complet de l'état sanitaire du bâtiment déterminera précisément les problèmes d'ordres techniques et structurels.

L'amélioration des conditions de conservation passe nécessairement par la maîtrise de l'environnement des collections. À ce titre, **l'action la plus urgente est l'installation d'un système de régulation climatique**. Pour être efficace, cette mesure induira des travaux d'isolation du bâtiment. **Il demeure indispensable que les locaux bénéficient d'une stabilité climatique.**

Un protocole de suivi du climat et d'entretien régulier des locaux sera mis en œuvre.

Le dépoussiérage, qui est une mission essentielle de la conservation préventive requérant une observation fine de l'œuvre, l'usage de matériel spécifique et de gestes adaptés, implique d'avoir

un personnel formé et sensibilisé aux notions de conservation préventive.

La conservation des collections implique un suivi régulier et l'application d'un ensemble de tâches récurrentes, qui seules permettent une préservation pérenne des objets.

Actions à entreprendre

- Réaliser un diagnostic sanitaire du bâtiment
- Installer un système de régulation climatique
- Isoler le bâtiment
- Sensibiliser l'équipe du musée aux notions de conservation préventive
- entretien régulier des locaux (dont la mise hors-poussière des réserves)
- protocole de suivi du climat
- assurer une surveillance régulière des objets (infestation, dépoussiérage...)

b. Le conditionnement et le stockage des collections

Constats :

- Mobilier adéquat mais insuffisant
- Conditionnement à améliorer
- Encombrement des réserves

La quantité insuffisante du mobilier de stockage entraîne un certain nombre de dysfonctionnements qui, conjugués à l'encombrement des réserves, nuisent à l'accessibilité des collections et à la pérennité de celles-ci. Plusieurs actions devront être conduites afin de garantir une conservation optimale des biens culturels.

➤ *Rationaliser les réserves*

Une première étape consistera à trier et isoler hors des zones de réserves tout ce qui ne fait pas partie des collections tels que le matériel muséographique, le petit matériel nécessaire au montage d'expositions, etc. Aucun élément extérieur aux collections ne doit être stocké dans les réserves.

Des étagères supplémentaires seront acquises afin de désengorger le mobilier existant, ranger convenablement les peintures de grand format et disposer les objets préalablement conditionnés.

Il sera judicieux de faciliter le repérage ; des panneaux disposés sur les travées d'étagères et sur le dessus des boîtes de conservation permettront de repérer les collections facilement.

Enfin, il faudra veiller à accroître l'accessibilité du fonds d'art graphique qui sera régulièrement sollicité. L'instauration d'un système de côtes de rangement inscrit sur les boîtes de conservation semble judicieuse.

➤ **Améliorer les conditionnements existants**

Il conviendra en premier lieu d'éliminer les emballages dangereux tels que le papier bulle, le papier journal et les cartons acides.

Tous les objets devront :

- être **protégés** des **chocs** et de **l'empoussièrement**
- être disposés, **sans être entassés**, dans des **contenants adaptés** à leur taille et leur poids
- chaque contenant portera en évidence, à l'extérieur, la **liste des objets contenus avec leur n° d'inventaire**.

▪ **Les objets de petite taille de la collection archéologique**

- continueront à être disposés dans des **boîtes de conservation**
- seront enveloppés dans des feuilles de **papier de soie neutre sans chlore ni acide**
- plusieurs objets pouvant être rangés dans la même boîte, on fabriquera des **séparations** avec des **boudins de papier de soie** ou des **plaques de polypropylène cannelé**
- les boîtes seront rangées sur des **étagères** ou des **palettes**, mais **jamais au sol**.

▪ **Les objets de moyenne et grande taille :**

- seront recouverts de **housses de protection en film polyester de type Milar**, ou en **non tissé de polyéthylène de type Tyvek**, fermées avec du scotch ou des agrafes, en prenant soin de maintenir une **bonne circulation de l'air autour des objets**.

▪ **Les tableaux et les œuvres d'arts graphiques encadrés :**

Si le système d'étagères métalliques pour ranger les peintures sur la tranche est conservé, il faudra prévoir une préparation adéquate pour le conditionnement des œuvres.

- sortir les œuvres **de leur emballage en plastique à bulles**
- **isoler les œuvres** entre elles par des feuilles intercalaires (plaques de polypropylène cannelé)
- protéger les coins avec de la mousse neutre
- éviter l'empoussièrement avec du papier de conservation neutre
- molletonner l'étagère en disposant de la mousse chimiquement neutre afin de limiter le frottement des cadres lors des manipulations.

L'emploi de boîtes de conservation non acide pour le conditionnement des arts graphiques sera systématisé, de même que l'utilisation de **caisses en plastique** (constituées de matériaux non nocifs) **pour le conditionnement des verreries et des objets**.

Type de collections	Type de mobilier et matériaux pour des conditionnements appropriés
Peintures	Étagères (en acier recouverts de peinture époxy cuite au four) papier neutre de conservation pour protéger de l'empoussièrement (type melinex, tyvex, ou papier de soie) mousse neutre pour molletonner les étagères feuilles de carton neutre intercalaires
Arts graphiques	boîtes de conservation non acide pochettes de conservation
Fonds archéologiques / objets d'art	Étagères (en acier recouverts de peinture époxy cuite au four) caisses de plastique neutre avec couvercle mousse et papier neutre
sculptures	Étagères (en acier recouverts de peinture époxy cuite au four) papier neutre de conservation pour protéger de l'empoussièrement (type melinex ou tyvex)
verreries	Étagères (en acier recouverts de peinture époxy cuite au four) caisses de plastique neutre avec couvercle papier neutre de conservation pour le conditionnement (type melinex ou tyvex). mousse neutre de calage pour isoler les petits objets dans les caisses

De manière générale, afin de garantir aux œuvres un conditionnement et un stockage adéquat, il faudra veiller à bénéficier d'une stabilité climatique et hygrométrique, à protéger les pièces de la poussière et à les isoler du sol. Enfin, aucun élément extérieur aux collections ne devra être placé dans les réserves.

➤ *Organiser un chantier des collections*

Lors de la rénovation des réserves, **un chantier des collections sera mis en œuvre** afin d'optimiser la connaissance et la conservation des œuvres. Après les procédures d'inventaire et de récolement (pour certaines pièces), des mesures de consolidation et de traitement seront prises si nécessaire avant le conditionnement et le rangement des œuvres.

Actions à entreprendre

- Acquérir du mobilier et des matériaux de conditionnement supplémentaires (neutres) quatre étagères / une douzaine de caisses avec couvercles / boîtes et papiers de conservation
- Programmer un chantier des collections
- Former le personnel aux conditionnements des œuvres, à leur manipulation et aux risques mécaniques

c. Les besoins en réserves

Afin d'optimiser la mise en place d'une politique de conservation préventive, il convient de disposer de locaux adaptés permettant de stocker les collections mais aussi d'effectuer les traitements et manipulations des objets.

➤ *Répartir les collections dans des zones distinctes de stockage*

Les espaces de stockage devront être séparés en trois zones, définies selon la nature des collections.

Stockage des collections – différenciation des zones par type de collections
Réserve des collections de peintures
Réserve du fonds graphique (fonds destiné à accroître = le prendre en compte dans la conception des réserves)
Réserve archéologique / objets d'art / sculptures / lapidaire

➤ *Aménager des espaces annexes de traitement et de rangement*

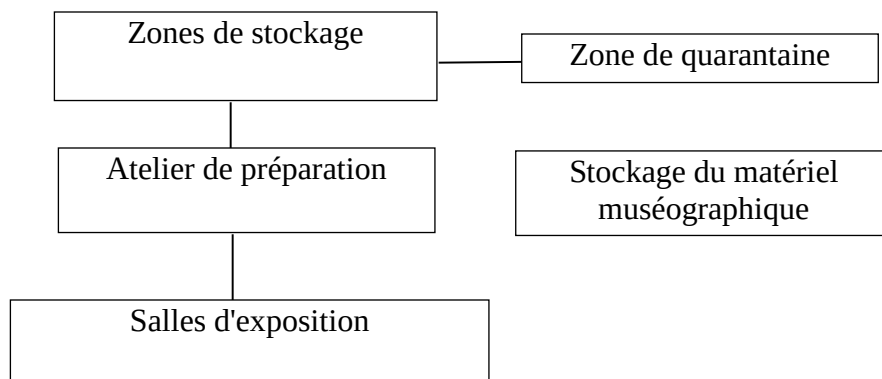
Des espaces annexes, distinct des zones de stockage des collections, seront créés afin d'aménager des réserves complètes qui assurent la conservation des œuvres et facilitent leur gestion.

Création d'espaces annexes (distincts des espaces de stockage des coll.)	Fonctions
Une zone de quarantaine	- stockage provisoire des collections entrantes (observation pour voir si contamination) - œuvre en attente d'un traitement ou d'une restauration
Un atelier	- espace pour la préparation et l'emballage des œuvres - stockage du matériel de conditionnements des expôts - espace fonctionnel pour la réalisation des opérations de gestion des collections (récolement, prises de vue...)
Un local pour le matériel muséographique	- stockage du matériel de montage d'exposition / du mobilier muséographique

➤ *Implantation et schéma général d'organisation des réserves*

La configuration des bâtiments disponibles permet d'accueillir les réserves *in situ* si une rénovation est entreprise.

La meilleure option pour l'implantation de ces lieux de traitement et de réserve est de les regrouper à proximité des salles d'exposition (en veillant à ce qu'elles ne soient pas accessibles aux publics) **tout en aillant un accès facilité depuis et vers une aire de déchargement à l'extérieur.**



➤ *Vers des réserves semi-visibles*

L'option de conserver les collections graphiques dans des réserves semi-visibles, à la fois lieu de conservation et de monstration, présente une alternative intéressante.

Elle permettrait, d'une part, de ne pas « geler » des espaces puisque ces réserves visibles seraient pleinement intégrées au circuit de visite. D'autre part, la conservation des arts graphiques impose, en raison de leur fragilité, une rotation régulière des collections. Les dessins et les gravures seront donc souvent manipulés. **Le système des réserves semi-visibles faciliterait la rotation des collections et diminuerait les risques mécaniques liés aux déplacements des œuvres.**

2. La sécurité des collections

➤ *Lutte contre l'intrusion et le vol*

Si la sécurité des œuvres en réserve est convenablement maîtrisée, il serait souhaitable de réformer certaines procédures en ce qui concerne la sécurité des œuvres dans les espaces d'exposition. Nous avons en effet évoqué, dans la première partie de ce document, les risques de vol et de dégradation qui pouvaient être facilités en particulier par l'absence d'une surveillance efficace des salles et par l'ouverture régulière des fenêtres des salles d'exposition.

Pour optimiser la sécurité des œuvres diverses mesures devront être engagées. **La mesure la plus urgente à mettre en place sera la sensibilisation du personnel aux risques de vol et de vandalisme.** Une gestion plus rigoureuse des accès au bâtiment et des clés sera imposée. **Une réflexion devra également être menée afin de déterminer une procédure satisfaisante de surveillance des salles.** Ainsi, la mise en place de rondes de surveillance assorties d'une vidéosurveillance depuis le PC accueil est préconisée afin d'assurer le gardiennage des œuvres.

Enfin, il conviendra de consolider l'ensemble des huisseries et des serrures du bâtiment afin d'augmenter la résistance à l'effraction du bâtiment.

➤ *Sécurité incendie*

En ce qui concerne la formation du personnel, il semble nécessaire d'organiser une formation pratique sur les consignes à tenir en cas d'incendie et d'organiser des exercices d'alerte. Une optimisation de l'utilisation des espaces conjuguée à une meilleure sensibilisation du personnel permettrait de réduire certains dysfonctionnements comme l'engorgement progressif des réserves qui constitue des points chauds propices à un départ de feu.

Enfin, pour une plus grande sécurité, un système de détection incendie devrait être installé.

3. Connaissance et enrichissement du fonds permanent

a. Inventaire et base de données

Constats :

- inventaire, récolement, informatisation et numérisation des collections non achevés
- documentation des collections lacunaire

Enjeu : une gestion maîtrisée des collections

➤ *Achever les procédures d'inventaire et de récolement*

Les opérations d'inventaire et de récolement, rendues obligatoire par la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, ont été planifiées sous le contrôle du Conservateur départemental du Tarn, responsable scientifique des collections. Une très grande majorité des œuvres a été inventoriée et récolée (soit une estimation de 95% du fonds permanent).

Néanmoins, une des priorités du musée sera l'achèvement de ces opérations concernant notamment les collections de peintures, de sculptures et des arts et traditions populaires.

Constat	opérations d'inventaire et de récolements non achevées
Objectif stratégique	Achever l'inventaire et le récolement des collections (opérations qui concernent à peu près 5 % des collections)
Objectifs opérationnels	Former un personnel Acquérir un logiciel de gestion des collections Inventorier, récoler et cataloguer les collections du musée en deux mois

➤ *Acquérir un logiciel de gestion des collections*

La conservation départementale a procédé à l'informatisation et à la numérisation de la quasi-totalité des collections. Ces données ne peuvent cependant pas être utilisées par le personnel du musée qui ne possède pas, à ce jour, de logiciel permettant d'assurer une gestion maîtrisée du fonds permanent.

L'acquisition d'un logiciel de gestion des collections s'avère être nécessaire ; cet instrument est essentiel à une meilleure connaissance des œuvres et à l'exercice des fonctions de conservation.

Il est en effet indispensable d'assurer dans un musée une surveillance régulière des objets ; l'inventaire informatisé des collections peut se révéler un auxiliaire précieux si on y enregistre l'état sanitaire des objets et éventuellement, les échéances d'entretien, de surveillance ou de restauration.

Enfin, **tout en valorisant le travail scientifique effectué, l'extraction de données à partir du logiciel de gestion des collections permettra le reversement des notices sur le catalogue collectif des collections des musées de France *Joconde* ainsi que sur une future base régionale.**

L'utilisation de ce logiciel nécessite la présence au musée d'un personnel qualifié, dont une des missions sera la conservation, la gestion et l'étude des collections.

➤ *Élaborer une politique de documentation*

La mise en œuvre d'une politique de documentation permettra de constituer la mémoire du musée et de ses collections, de créer des dossiers documentaires et d'acquérir un fonds de ressources de référence adapté aux collections.

Un archivage et un classement rationalisé de tous les documents relatifs à la vie du musée devront être mis en place afin de garantir une gestion administrative optimale.

Des dossiers d'œuvres et d'artistes seront créés. Actuellement inexistantes, ces dossiers documentaires, qui rassemblent les informations nécessaires à la connaissance scientifique et technique d'un objet de la collection, sont pourtant indispensables à la mise en œuvre d'une gestion maîtrisée des collections. Ils sont un préalable essentiel à la programmation d'une étude scientifique approfondie. **Archives vivantes et évolutives, ces dossiers devront être fréquemment actualisés** par l'adjonction d'informations collectées dans des publications traitant de l'objet ou d'objets comparables. Il sera donc nécessaire de procéder à des dépouillements de revues spécialisées et de se tenir informé de l'actualité culturelle et muséale.

Cette documentation, nécessaire au bon fonctionnement du musée, sera utilisée lors de la conception de ressources pédagogiques et d'expositions temporaires ainsi que de la rédaction d'ouvrages (**plus value documentaire**).

b. La définition d'une politique d'enrichissement des collections

Constat : absence de plan d'acquisitions

Enjeu : constituer des collections cohérentes pour que les œuvres d'un même ensemble fassent sens autour de la discipline de l'estampe, du dessin et de l'artiste Raymond Lafage.

Acquérir des objets en vue d'accroître le patrimoine implique à la fois une connaissance approfondie du fonds permanent et une parfaite intégration dans un milieu professionnel. **Les acquisitions devront se faire dans le cadre administratif réglementaire.**

La politique de développement des collections est définie par les orientations du présent projet. Elle s'établit à partir de l'axe principal du musée qui sont les arts graphiques (gravure et dessin).

Les perspectives d'enrichissement des collections autour des arts graphiques doivent correspondre à trois objectifs :

➤ Compléter la collection des arts graphiques pour la future exposition permanente

Afin de proposer un parcours permanent cohérent sur l'histoire de la gravure, des acquisitions devront être entreprises. Il s'agit :

- une ou deux xylographies allemandes et italienne du XVe siècle, date à laquelle le procédé de gravure se développe en Occident (le fonds de gravure du musée ne débute qu'au début du XVIIe siècle).
- des gravures du XVIIIe siècle (essentiellement de l'école française puisque ce siècle correspond à un âge d'or pour la gravure française qui connut une expansion considérable du marché et l'aboutissement de recherches techniques).
- des gravures du XXe et XXIe pour montrer la continuité mais aussi l'évolution d'un procédé technique et artistique (estampes numériques). On privilégiera également les dépôts de longue durée en provenance d'autres institutions, tel que le Fonds Régional d'Art Contemporain de Midi-Pyrénées avec qui un partenariat est envisagé.

➤ *Compléter le fonds Raymond Lafage*

Dans l'objectif de présenter l'œuvre de l'artiste lislois, il semble important de pouvoir enrichir régulièrement ce fonds de nouvelles pièces (dessins et gravures).

S'il paraît peu probable que le dépôt d'œuvres de Raymond Lafage appartenant à divers musées puisse être envisagé, des opportunités d'acquisitions peuvent s'ouvrir :

- créer des liens avec des personnes ressources susceptibles de faire des dons au musée (développer un réseau de donateurs)
- mettre en œuvre une veille constante sur les ventes publiques (inscription dans les maisons de ventes / lecture des revues spécialisées / inscription sur les sites Internet spécialisés)
- initier une politique de mécénat en direction des particuliers et des entreprises (réalisation de dossiers de mécénat, engager une prospection).

➤ *Actualiser le propos en ouvrant sur l'art contemporain*

Il conviendrait à l'avenir d'acheter systématiquement une œuvre présentée au musée lors d'expositions temporaires consacrées à l'art contemporain (« Le Fruit de la Rencontre »). Ce procédé aura pour avantage de compléter les collections permanentes et de garder une trace des manifestations programmées au musée.

Ainsi, la politique d'exposition temporaire fondera l'orientation des acquisitions dans le domaine de l'art contemporain.

Les sections du musée consacrées aux arts graphiques sont par conséquent appelées à croître, cet élément devra être pris en compte lors de la conception muséographique.

c. La politique de restauration

Le cycle de restauration pluriannuel, mis en place actuellement, sera maintenu.

Les expositions temporaires continueront à créer des opportunités de restauration des collections. La priorité concernera le fonds graphique dont toutes les œuvres devront pouvoir être présentées au public selon un système de rotation.

d. La politique de dépôt

Il s'agit de penser la politique de conservation des collections dans la perspective d'un redéploiement des collections à même d'assurer un meilleur maillage de l'offre muséale sur la région et un renforcement des thématiques. Des objets du musée Raymond Lafage, notamment de la collection archéologique, pourront être déposés dans des sites spécialisés tels les musées de France de Gaillac.

V. Moyens de fonctionnement

Le présent projet scientifique et culturel définit les objectifs principaux à atteindre. Il s'agit d'assurer la conservation des collections, valoriser le fonds permanent, programmer des expositions temporaires de qualité sous-tendues par un discours scientifique, et dynamiser la politique des publics. Le musée Raymond Lafage pourra ainsi contribuer au rayonnement de la ville de Lisle-sur-Tarn.

Cependant, **ces objectifs ne pourront être atteints que si le musée dispose des moyens financiers, humains et techniques correspondant à ses ambitions culturelles et scientifiques.**

1. Le bâtiment

Afin de présenter les collections dans les meilleures conditions, d'assurer leur conservation et d'accueillir en toute sécurité les visiteurs, des travaux seront être conduits.

Un diagnostic devra être effectué afin de connaître précisément l'état sanitaire du bâtiment et des travaux de mises aux normes devront être effectués, notamment en ce qui concerne le système électrique.

Tableau récapitulatif des espaces nécessaires au fonctionnement de l'établissement :

Espaces professionnels	Espaces publics
Espace administratif	Espace de présentation des collections permanentes
Réserves	Espace d'expositions temporaires
- espace de stockage	Espace multifonctionnel (ateliers, conférences...)
- réserve tampon	Cours extérieure aménagée
- atelier	Accueil – billetterie
- local pour le matériel muséographique	Boutique
Réserve des produits de la boutique	
Local pour les produits d'entretien	
Local technique	Vestiaires (pour les groupes + individuels)
Sanitaires	Sanitaires

Dans le cadre de la rénovation du musée Raymond Lafage, des espaces fonctionnels devront être créés ou adaptés :

- création d'un espace pédagogique
- création de locaux administratifs
- création de locaux techniques
- création de sanitaires et de vestiaires

- aménagement de l'espace d'accueil
- aménagement des salles d'exposition (avec un agrandissement de la surface afin de concilier présentations permanentes et temporaires).
- aménagement des réserves
- aménagement de la cour qui surplombe le musée

Le projet que nous développons pour le musée n'est pas réalisable dans les limites de la surface des locaux existants. Cependant, **la possibilité existe de dégager des espaces suffisants pour accueillir de nouvelles réserves, des salles d'exposition réaménagées et des espaces d'accueil des publics.**

Il est en effet possible d'investir des zones actuellement inutilisées et de profiter de locaux connexes utilisés par les services municipaux de la ville. Cette adjonction permettrait de revoir la distribution des espaces et d'**augmenter les surfaces affectées au musée qui passeraient de 440 m² à 780 m².**

Une proposition de rénovation du musée incluant ces nouveaux espaces a été élaborée par un architecte.

[cf. Annexe 7]

L'architecture de pierres, briques et bois du bâtiment qui abrite le musée est représentative de l'architecture civile de la bastide. Les rénovations devront respecter le caractère général du bâtiment.

Les aménagements intérieurs qui devront mettre en valeur les collections devront également être réalisés dans le respect de l'architecture existante, sans toutefois interdire le recours à des dispositifs contemporains.

2. Le personnel

➤ *Les recrutements nécessaires*

Afin d'assurer le bon fonctionnement du musée et la mise en œuvre du projet scientifique et culturel, il est indispensable de procéder à des créations de postes.

Une réflexion devra être menée quant à la reconduction éventuelle de la convention qui lie le musée à la Conservation Départementale du Tarn.

Si le choix est fait de conserver cette tutelle, les fonctions et missions de chaque partie devront être clairement redéfinies. **Un assistant qualifié de conservation (cadre B)** devra être recruté, il exercera ses missions en collaboration avec le Conservateur Départemental.

Dans le cas où le musée s'émanciperait de la tutelle départementale, la municipalité procédera au **recrutement d'un attaché de conservation (cadre A)** qui dirigera l'établissement culturel, conformément à la législation des musées de France.

La création d'un service des publics se concrétisera par le **recrutement d'un médiateur culturel (cadre B)**. Il aura pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle.

Un agent du patrimoine (cadre C) s'occupera de l'accueil des publics, de la billetterie, de la gestion du planning des visites de groupe, de la boutique et de la veille de sécurité (vols, dégradations).

Le personnel du musée continuera à bénéficier de l'aide des services techniques de la mairie qui participe à la logistique des manifestations et à l'entretien général du bâtiment.

➤ *Mise en œuvre d'un plan de formation*

Un plan de formation destiné à mettre à niveau le personnel du musée déjà en poste sera mis en œuvre. Les formations concerneront l'accueil et le développement des différents publics, les principes de conservation préventive, les missions de sécurité des biens et des personnes. Enfin, des formations pourront être dispensées en interne par le responsable du musée.

3. Les moyens financiers

Le présent projet définit un niveau d'exigence raisonnable en ce qui concerne la politique culturelle et la politique de conservation et de mise en valeur des collections. Cependant ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec l'**aide d'une mise à niveau budgétaire**, provenant notamment de la ville. Le musée engagera également des recherches de financements extérieurs et s'attachera à mettre en œuvre une augmentation des ressources propres. Enfin, grâce à l'appellation « musée de France », l'établissement bénéficiera de subventions publiques.

➤ *Un budget de fonctionnement annuel estimé à 140 000 euros*

Selon une moyenne, calculée à partir du budget de fonctionnement du musée des années 2009 et 2010, **le budget de fonctionnement du musée est d'environ 80 000 euros.**

Le budget nécessaire au fonctionnement du musée dans les années à venir sera précisément défini en fonction du coût d'investissement de la rénovation et des choix de tarifications envisagés.

On peut cependant estimer que les dépenses pourraient s'élever à 140 000 euros :

- **les projets d'expositions temporaires et les actions de communication** pourront être prévus, dans un premier temps, dans **une enveloppe similaire** aux années précédentes, soit à peu près **25 000 euros par an.**
- **Le coût du personnel**, comprenant un attaché de conservation, un assistant qualifié de conservation et un adjoint de conservation, s'élèverait à **90 000 euros.**
- Enfin, **les dépenses administratives ainsi que les charges du bâtiment** après rénovation et extension, sont estimées aux environs de **25 000 euros.**

➤ *Vers une augmentation des ressources propres*

La création de postes au musée induira indubitablement une augmentation du budget de fonctionnement. Cependant, ce même personnel favorisera l'accroissement et la diversification des entrées. La conception d'un parcours muséographique de qualité et la programmation cohérente de manifestations temporaires devraient induire une augmentation des entrées au musée. Par ailleurs, le service des publics, en mettant en œuvre une politique de communication stratégique et des activités culturelles dynamiques, participera de façon notable à la diversification des recettes.

➤ *La recherche de financement extérieur*

Une recherche de mécénat sera engagée. Elle consistera tout d'abord en une réflexion stratégique et à la conduite d'une prospection afin d'identifier des entreprises et des particuliers qui pourraient devenir de potentiels mécènes. Des techniques d'approches adaptées seront définies. Des documents de communication, faisant apparaître l'octroi de contreparties (réduction fiscale, valorisation en termes d'image, etc.) seront élaborés. **Le musée privilégiera le recours à un mécénat financier dans le cadre de l'organisation de manifestations temporaires ou en vue de l'acquisition d'œuvres.**

Le musée s'attachera à resserrer les liens avec l'Association des Amis de Raymond Lafage. En effet, si l'association peut jouer un rôle important en matière d'acquisition, elle peut aussi devenir un support essentiel des activités du musée et en favoriser son action de communication. La rénovation du musée dans le cadre du projet scientifique et culturel sera l'occasion d'intégrer les Amis de Raymond Lafage à la vie de l'établissement (organisation de réunions informatives) et de les associer à des activités culturelles.

CONCLUSION

Le projet du musée Raymond Lafage a pour objectifs **la redéfinition de son concept et la mise en œuvre des missions incombant aux musées de France**. Il donne par ailleurs **la possibilité de valoriser un établissement culturel structurant dans le Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou**. Le musée se veut être un lieu vivant ancré dans la ville et dans le quotidien des habitants, proposant un support pédagogique de qualité pour les scolaires et un parcours muséographique attractif pour les touristes.

La diversification et fidélisation du public sera un des objectifs permis par des expositions temporaires de qualité et un accrochage renouvelé des collections permanentes.

Le musée développera **une politique des publics**, portée par le service des Publics, qui concevra et mettra en œuvre la médiation adaptée aux spécificités des différents types de publics.

Une politique de recherche dynamique sera mise en œuvre, elle permettra la valorisation des collections et fera connaître l'œuvre de Raymond Lafage au grand public.

La mise en œuvre de ces actions implique la présence permanente *in situ* de professionnels (personnel scientifique, médiateur), bénéficiant des moyens financiers nécessaires à un fonctionnement normal de la structure.

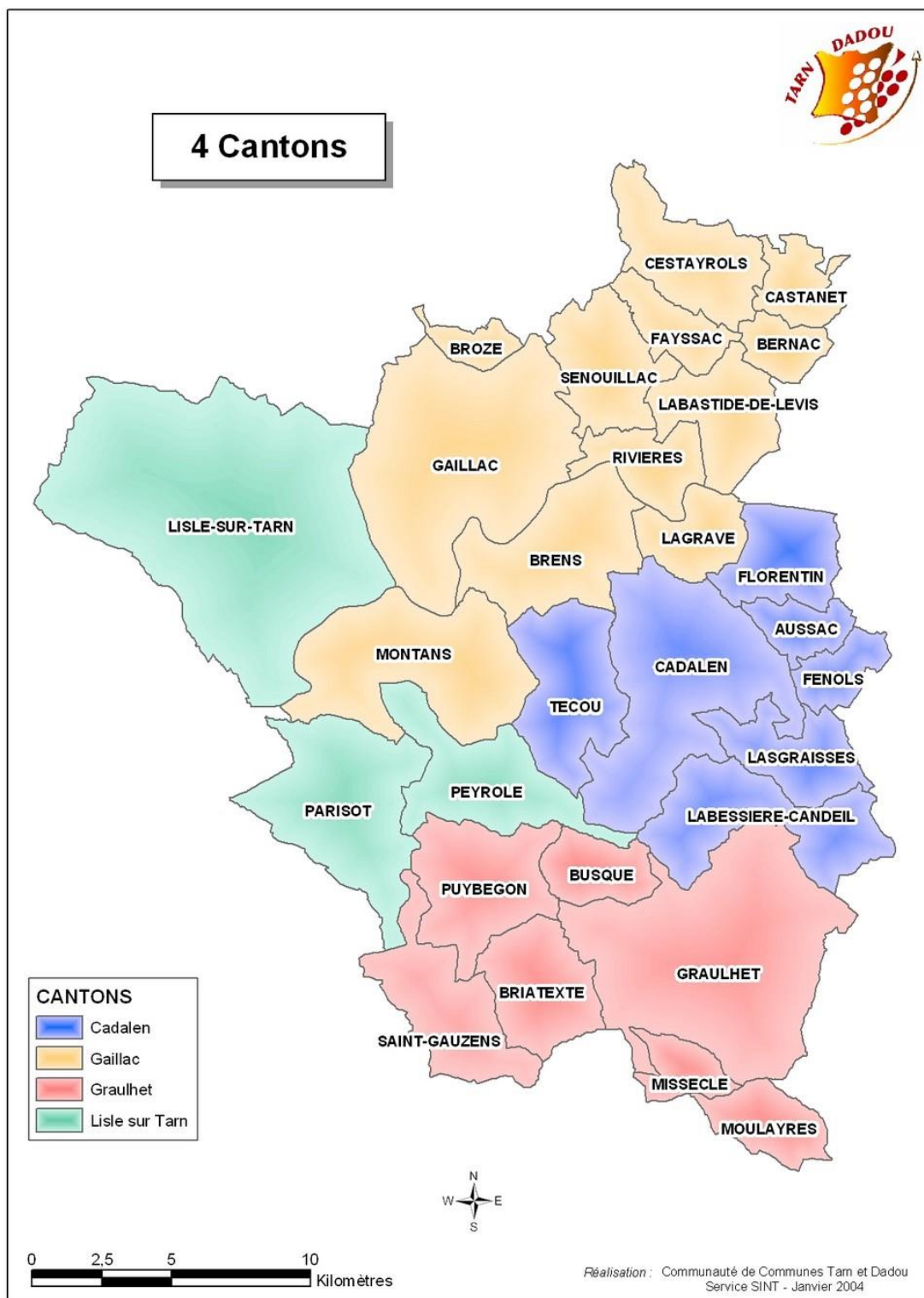
Le projet du musée Raymond Lafage se situe à la confluence de plusieurs facteurs de succès :

- **une collection d'arts graphiques cohérente** comprenant un ensemble d'œuvres de **Raymond Lafage, grand artiste du XVIIe siècle natif de Lisle-sur-Tarn**.
- un programme prévoyant **un parcours muséographique de qualité** et la **réalisation de manifestations culturelles à même de renforcer la notoriété du musée**
- la possibilité de mettre en place des **partenariats scientifiques et culturels** avec les institutions culturelles du Pays Vignoble, Gaillacois, Bastides et Val Dadou mais aussi avec celles de la métropole toulousaine et le réseau des musées de France.
- **une situation géographique favorable** à proximité de Toulouse et Albi, bénéficiant d'une desserte efficace. Une localisation attractive au sein d'une bastide du XIIIe siècle.

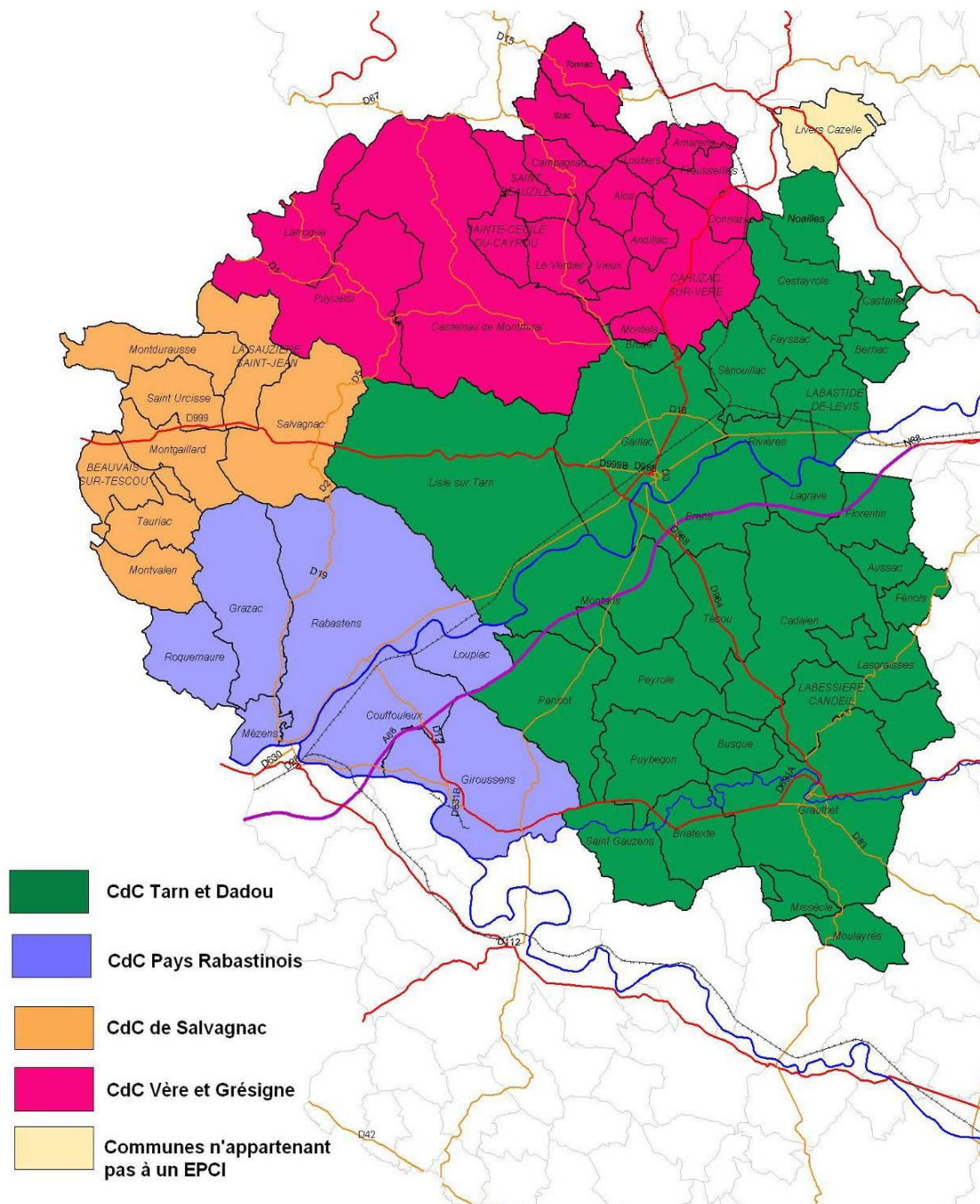
Le musée Raymond Lafage dispose d'atouts suffisamment importants pour devenir un lieu d'art repéré dans la région Midi-Pyrénées. En remettant au cœur du dispositif les collections permanentes, le musée Raymond Lafage sera à même de trouver sa place dans le réseau des musées de France et renouera naturellement avec ses origines et sa vocation patrimoniale.

Les annexes

Carte de la Communauté de Communes Tarn et Dadou



Carte du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou



Annexe 3

Fondation d'une bibliothèque populaire communale et d'un musée cantonal à Lisle d'Albi.

Documents reproduits dans l'ouvrage Les Amis de Lisle-sur-Tarn, Achille Gaillac. L'itinéraire d'un enfant de Lisle-d'Alby, 2004.

Fondation d'une Bibliothèque populaire communale et d'un Musée cantonal à Lisle d'Albi Département du Tarn ----- Règlements

Art¹ Dans le but de favoriser le développement de l'instruction, il est fondé à Lisle d'Albi Département du Tarn une Société pour la formation et l'administration d'une Bibliothèque populaire communale et d'un Musée cantonal.

Art² Pour être Sociétaire, il suffit d'adhérer aux présents règlements et de verser une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à cinq francs. Les mineurs seront tenus de se procurer de l'autorisation de leurs parents ou tuteurs pour faire partie de la Société.

Si l'admission des
sociétaires est prouvée
par les sociétaires
passant déjà en partie
de la Société.

Art³ Tout l'avoir de la Bibliothèque et du Musée est la propriété indivise des Sociétaires. Tout membre qui cesse de faire partie de la Société perd tous ses droits à la propriété indivise de la Bibliothèque et du Musée et ne peut rien réclamer contre la Société.

Art⁴ Les Sociétaires se réunissent en assemblée générale le premier dimanche de janvier, l'autre réunion pouvant avoir lieu sur l'initiative du comité, soit sur une demande signée par le tiers ou moins des membres sociétaires.

Art⁵ L'assemblée générale nomme au scrutin secret et à la majorité relative un Comité de dix membres chargés d'administrer la Bibliothèque et le Musée. Ce Comité se compose d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Bibliothécaire conservateur et d'un Secrétaire. Le Comité est renouvelé tous les deux ans.

Art⁶ Les membres du Comité arrêtent leur règlement intérieur. Ils rapportent entre eux tout ce qui concerne l'administration de la Bibliothèque et le Musée. Chaque année, ils rendent un compte détaillé de leur gestion à l'assemblée générale.

Art⁷ En cas de dissolution de la Société, les livres, les objets en un mot tout l'avoir de la Bibliothèque et du Musée seront remis à la Municipalité. Si dans le délai d'un an la Société ne s'est pas reconstituée, la Municipalité ne pourra en aucun cas aliéner ces objets.

Art⁸ Les membres de la Société s'engagent à ne s'occuper ni de questions politiques ni de questions religieuses.

Art⁹ Le Siège de la Société est situé à Lisle d'Albi dans une des salles de l'immeuble appartenant au Bureau de Bienfaisance.

Art¹⁰ L'association comprend les sociétaires versant une cotisation annuelle dont le minimum est de cinq francs et des abonnés dont la

empruntés tout ouvrage de la Bibliothèque à condition de n'en avoir qu'un volume à la fois et de le rendre dans le délai maximum de quinze jours. Les livres des lises n'en sont pas moins gratuits pour tout le monde.

11 En cas de modification aux Statuts, une proposition devra être soumise à l'autorité compétente par l'article 291 de la loi.

~~Art. 11 Les modifications aux présents statuts ne pourront être proposées que par l'autorité compétente.~~

Art. 12 Le Catalogue des ouvrages composant la Bibliothèque sera chaque année soumis à l'examen de M. le Préfet.

Art. 13 Le fonds social se compose des cotisations annuelles, des dons manuels, subventions ou recettes faites au profit de la Société acceptées par elle et approuvées par l'autorité compétente.

Art. 14 Pour la formation du Musée, la Société recevra les prêts qui lui seront faits.

15. Il ne pourra être délivré aux usages que des productions manuscrites de leur

signés à l'origine : Turlemani, Bonnier, puy de pain, Courville, Bonnet, Trejoule, Féli, Es, Camberant, Bonmil, J. Etienne, A. Gaillet, F. L'église d'Angon, Berghalde, J. Estoul, Bertrand, D. L'Église, Gondas-Louis, Bertrand Simon, H. Maynard, A. Surlan, Aggery, Dambert.

Certifié conforme l'original

Fait le 26 2 1890

Le maire,

Turle



En pour être annexé à notre arrêté de ce jour.

Albi, le 1^{er} février 1890.

Le Préfet du Tarn,



Liste des personnes faisant partie de la société formée en vue
de la création d'une Bibliothèque communale populaire et
d'un Musée cantonal à Lisle d'Allibon,

Bajalade Auguste conseiller général du canton de Lisle
Eure Emmanuel Maire de Lisle
Bertrand Antoine adjoint au Maire de Lisle
Bessières Eugène juge de paix
Bouvier Louis percepteur
Cambes Edouard propriétaire
Cavalli Félix greffier de la justice de paix
Delmas Jules instituteur
Feytaud Félix conseiller municipal
Feytaud Jean Baptiste docteur médecin
Féligry d'Angon Pierre propriétaire
Arboul Jules huissier
Boumet Auguste pharmacien
Vielas Antonin agent royal
Bertrand Simon conseiller municipal
Condol Louis retraité
Maynard Edouard propriétaire
Agguy Laurent instituteur communal
Dambon Lucien officier de santé
Gailhard Achille secrétaire du chapitre

Cette liste est certifiée véritable par le Maire soussigné.

Lisle le 26 X^{bre} 1889.

Le Maire,

Eure



sur les soins
de Lisle
ici le conseil
nier 1890
ann,

« Raymond Lafage chez lui » dans *La dépêche*, le 5 novembre 1984.

Raymond Lafage chez lui

Une plaque et un musée agrandi : Le dessinateur célèbre est dignement représenté à Lisle-sur-Tarn.

Il y a bien longtemps à Lisle qu'on rêve d'une exposition Raymond Lafage. Il y avait un musée qui portait son nom, mais personne, à la vérité, ne connaissait bien l'artiste dont on savait seulement qu'il avait eu quelque notoriété au XVIII^e siècle. Il manquait un hommage solennel qui attirât les regards.

Il fallait d'abord un cadre digne. M. Pierre Cayla, maire, a bien fait les choses. A la salle à laquelle on accédait naguère par une porte presque clandestine se sont ajoutées trois pièces fonctionnelles qui ouvrent sur une cour précédée d'une porte monumentale.

Il restait tout de même l'essentiel, grouper des œuvres dispersées un peu partout. Ceux qui y avaient œuvré étaient là : MM. Carillo et Pistre, au nom du conseil général; M. Villeval, conservateur du musée du Vieux-Toulouse; le comte Begouën, M. Piantandre, M. Milhau, conservateur du musée des Augustins. On avait fait appel au Louvre, au musée d'Art et d'Archéologie, à la bibliothèque de Montpel-

lier, à la bibliothèque de la ville d'Albi, pour avoir une idée exacte du talent de Lafage. M. Pierre Cayla dévoila la plaque apposée à l'emplacement de la maison où est né Lafage, le 1^{er} octobre 1656, à un angle de cette immense

place si parfaitement équilibrée. La foule avait envahi la grande salle des fêtes pour mieux connaître enfin le plus illustre des enfants de la cité. M. Bertrand de Vivès, diplômé de l'école du Louvre, conservateur de l'Eco-Musée de la Montagne Noire, retraça la vie rapide de ce vagabond-talentueux et débauché mort à 26 ans en tombant d'un âne, alors qu'il se rendait dans sa patrie d'élection, l'Italie.

Dès l'âge de 16 ans, il est à Toulouse; à 19 ans, à l'école du Louvre, en compagnie d'Antoine Rivalz qui sera le chef d'orchestre de cette école de peinture toulousaine, essayant ses chefs d'œuvre jusqu'à Castres.

Son séjour à Rome lui donnera le goût des antiquités dont il ne se départira jamais. Il éblouit tout le monde par sa dextérité. Et son génie est de donner vie à des scènes conventionnelles, mythologiques ou guerrières, par un trait rapide qui anime des masses lourdes et inertes. Une telle manière appelle le graveur. On pourra admirer, dans la série des « rares faits d'armes des Toulousains », la juxtaposition des originaux et des gravures et la perfection éblouissante de reproduction de ces dernières.

Mais le dessin au XVIII^e siècle n'a pas d'existence autonome. Il est le crayon d'une peinture à venir. La manière de Lafage est celle d'un dessinateur à l'état pur, dans ce sens où son dessin est une fin en soi qui ne peut héberger l'huile, laquelle demande moins de finesse dans le trait, moins de subtilité dans les formes. L'amateur de dessins tient toujours un peu du maniaque dont la curiosité ne se lasse pas des détails sans cesse épiés et découverts. De ce côté, Lafage ne les décevra pas. Mais encore faut-il lui reconnaître la force qui s'apparente à celle de Michel-Ange par exemple dans « Jupiter foudroyant les Titans » ou la fougue de Carrache dans « Faune dansant devant un bélier ».

Le docteur Jean Tkaczuk, chef du laboratoire d'immunologie de la faculté de médecine de Toulouse, est le dynamique président du Syndicat d'initiative de la moyenne vallée du Tarn. Il est le maître d'œuvre, à ce titre, d'une idée qui courait depuis longtemps dans la tête d'Henri Maynard. La voilà enfin réalisée grâce à lui et grâce à une municipalité amoureuse du passé de sa cité.

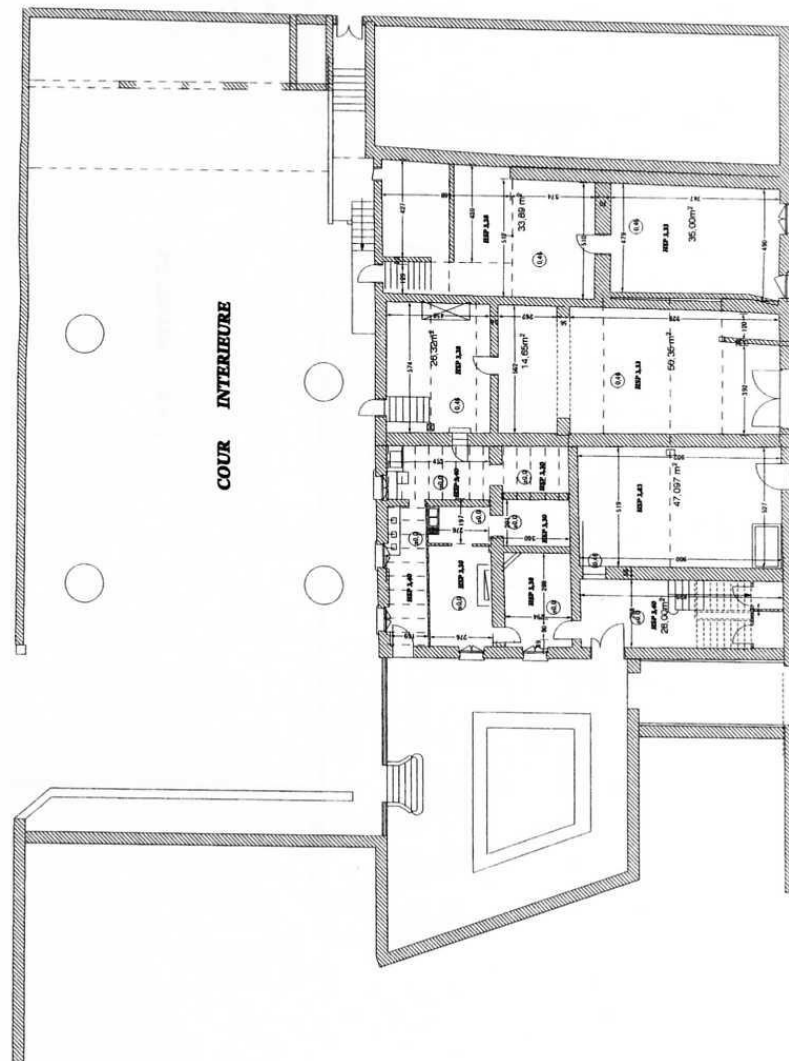
Jean ROGUES.



(Photo « La Dépêche », op. M. Carrière.)

Plans du musée établis par Ludovic Ginestet, architecte DPLG.

MUSEE RAYMOND LAFAGE

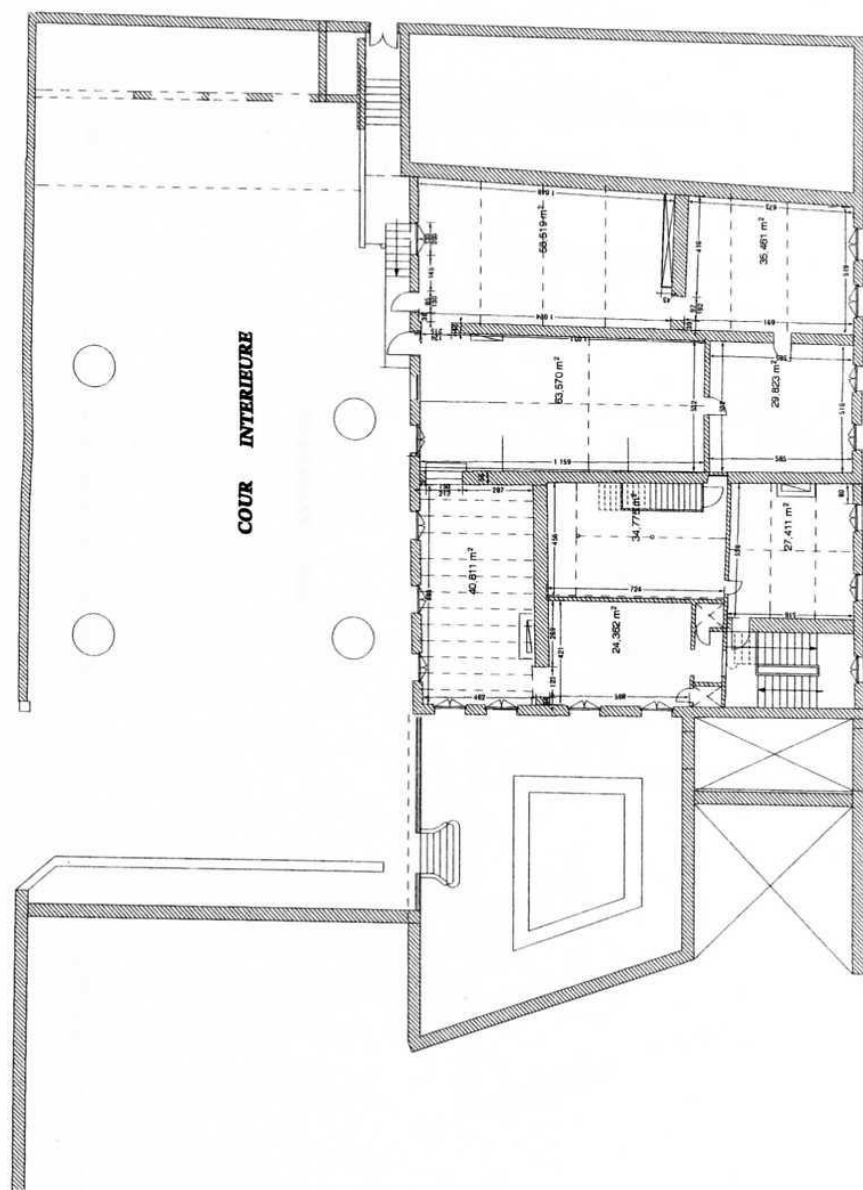


ETAT DES LIEUX

PLAN R D C

1/200

MUSEE RAYMOND LAFAGE



ETAT DES LIEUX

PLAN ETAGE

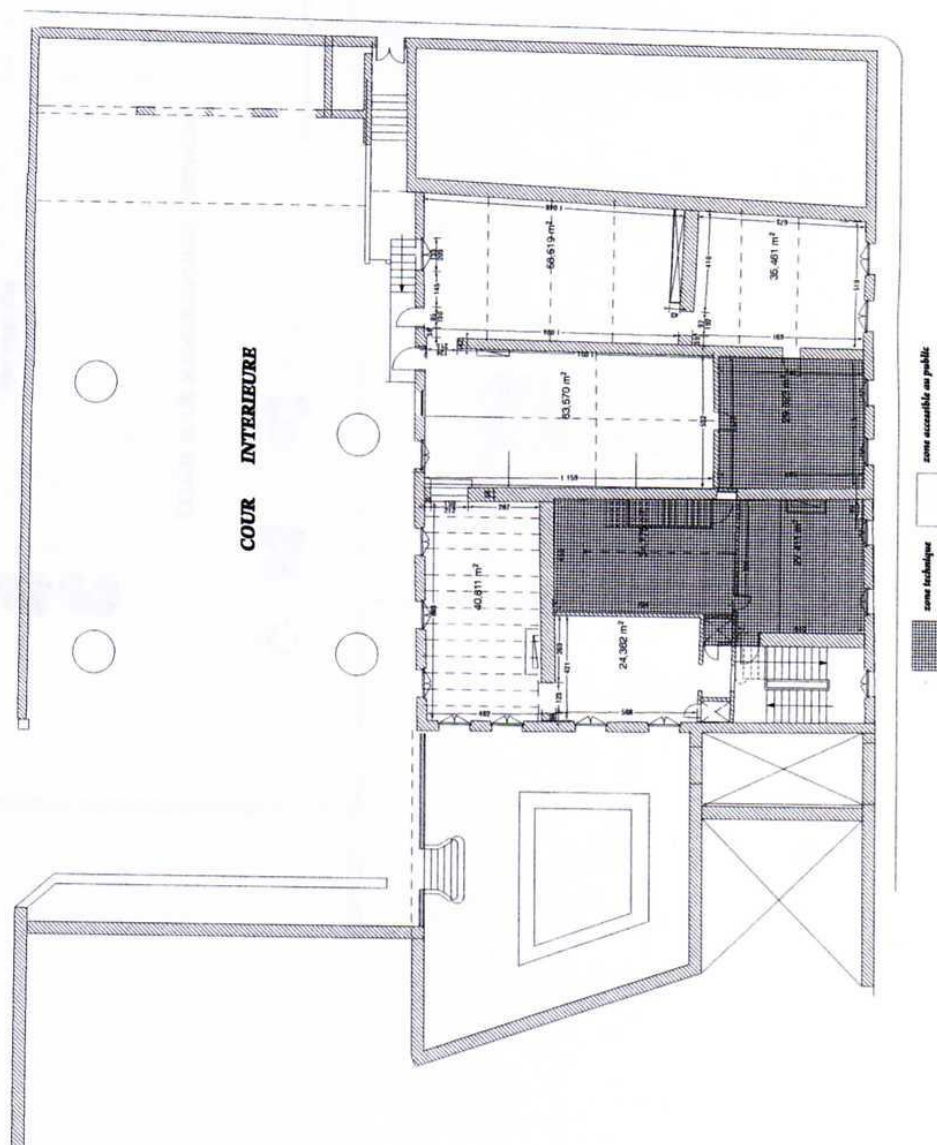
1/200

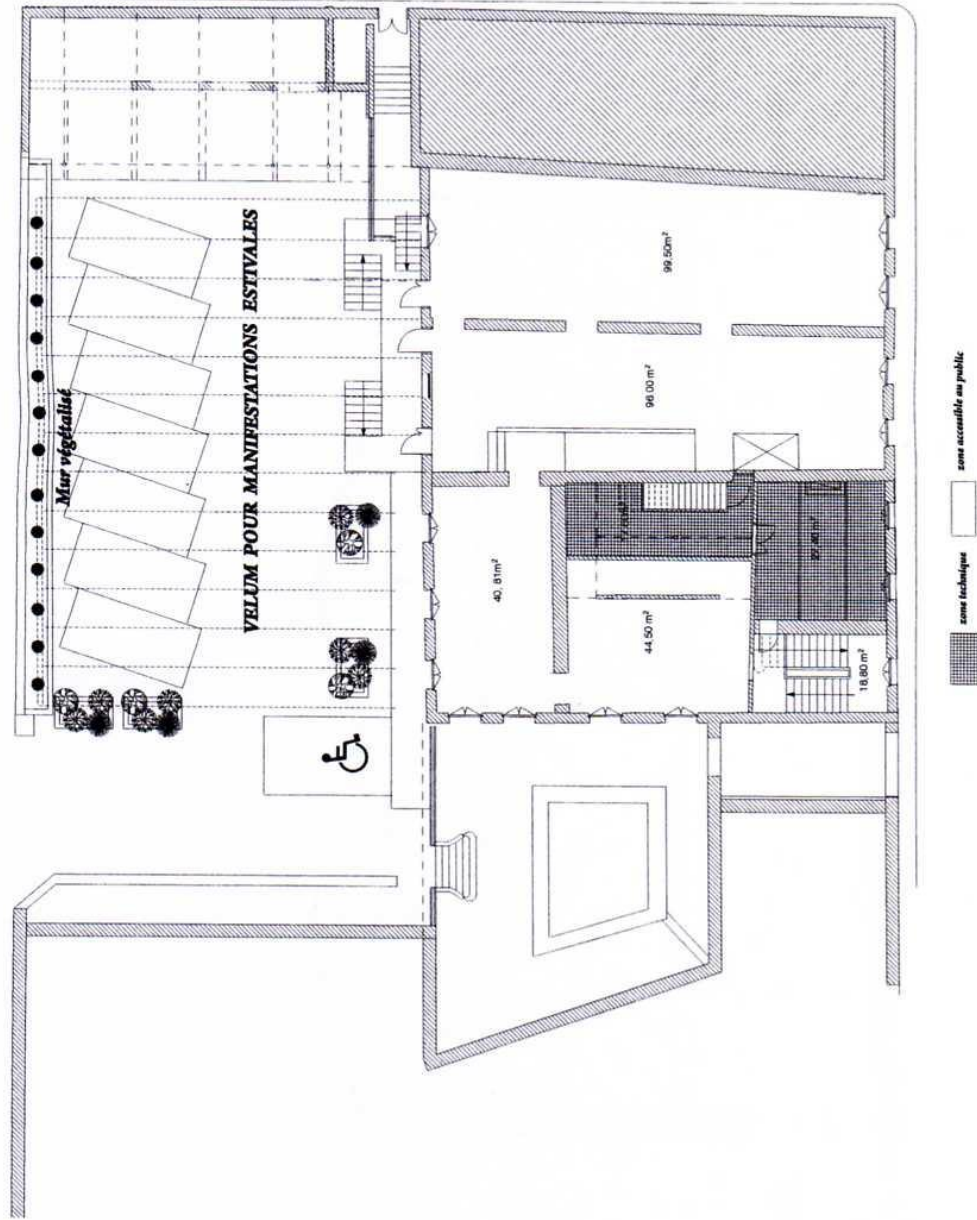
ETAT DES LIEUX

R D C

SURFACES ACCESSIBLES
AU PUBLIC

1/200





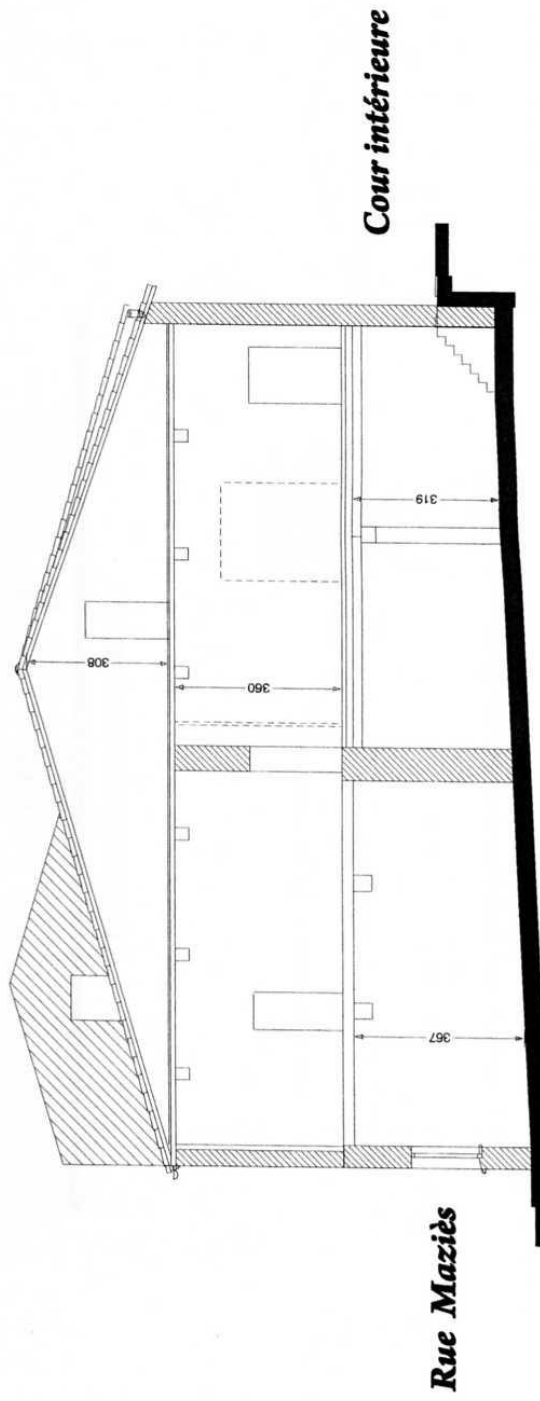
ETAT DES LIEUX

ETAGE

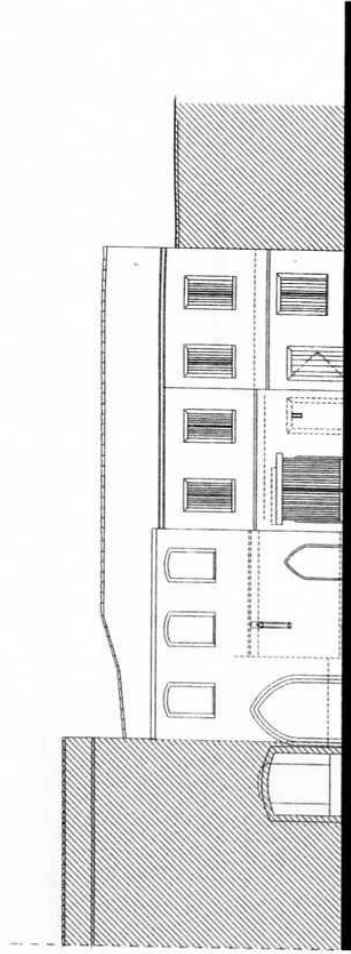
SURFACES ACCESSIBLE

AU PUBLIC

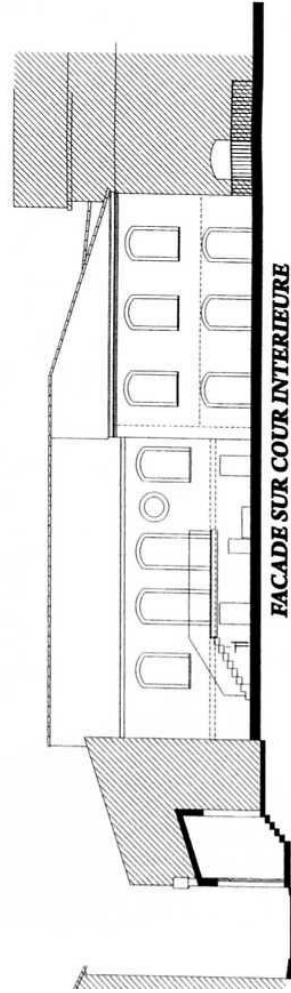
1/200



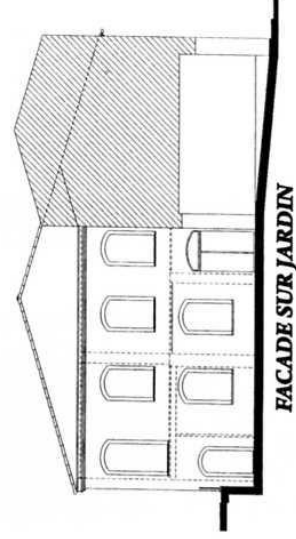
MUSEE RAYMOND LAFAGE



FACADE SUR RUE VICTOR MAZIES



FACADE SUR COUR INTERIEURE

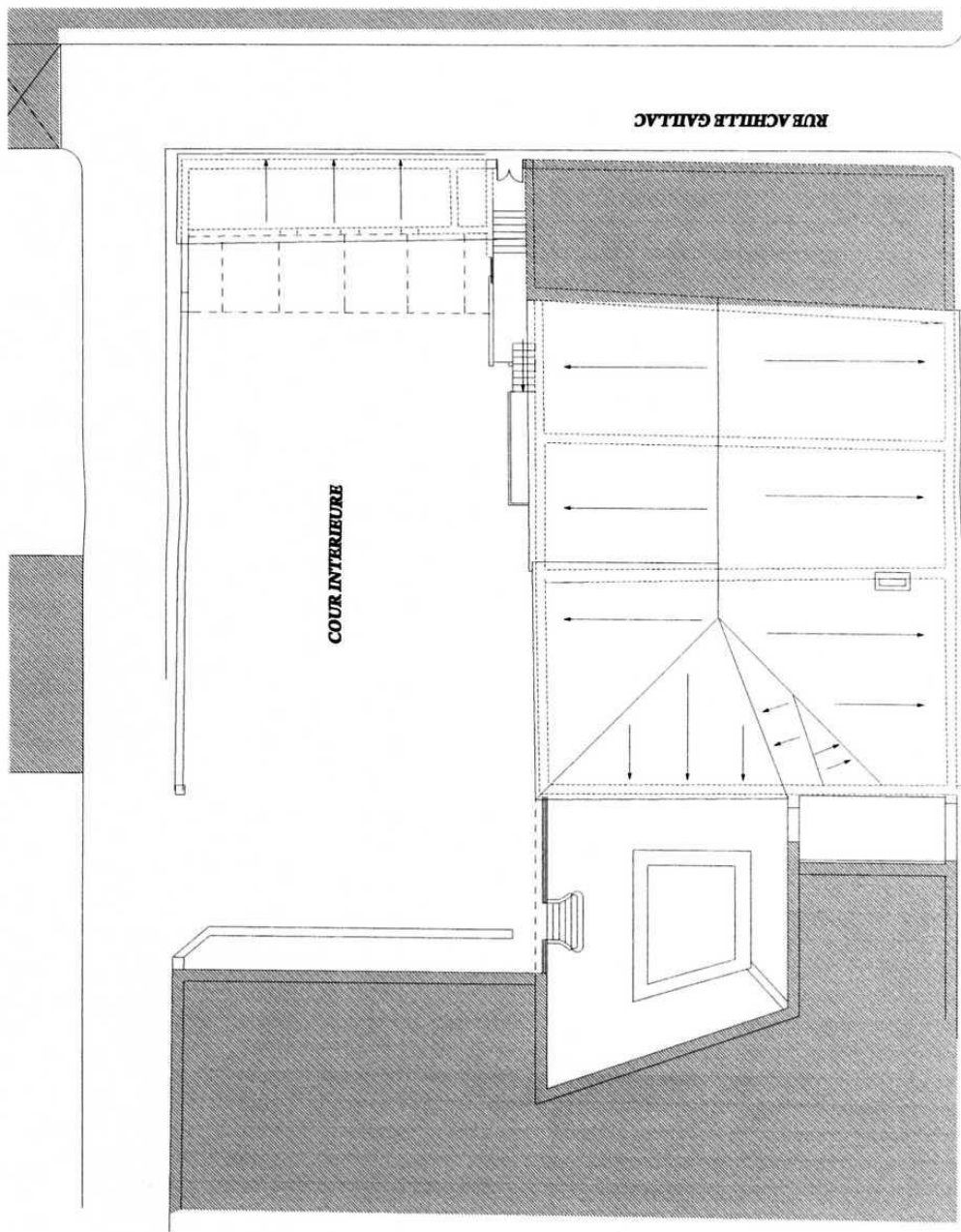


FACADE SUR JARDIN

ETAT DES LIEUX

FACADES

MUSEE RAYMOND LAFAGE



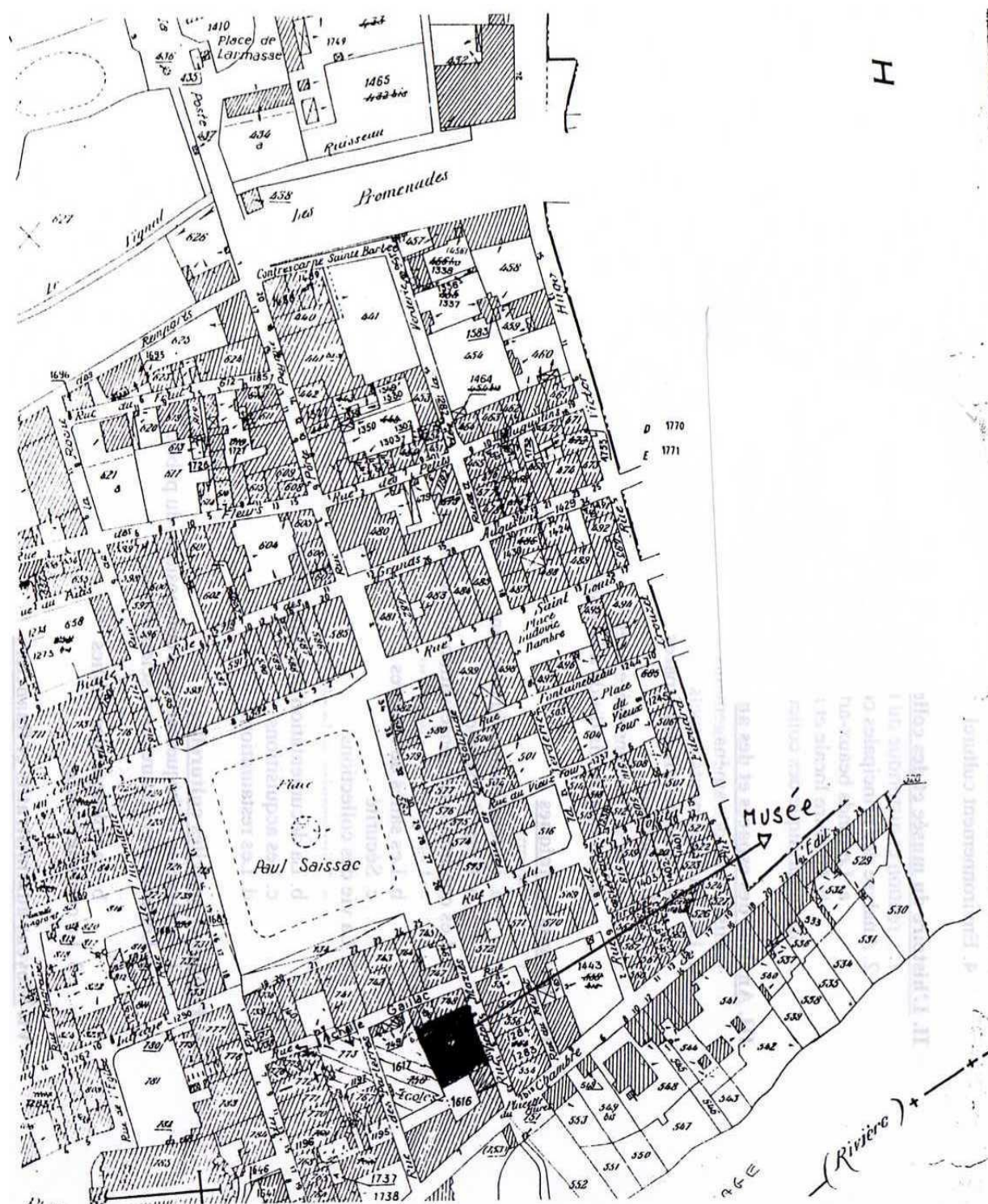
ETAT DES LIEUX

PLAN DE MASSE

1/200

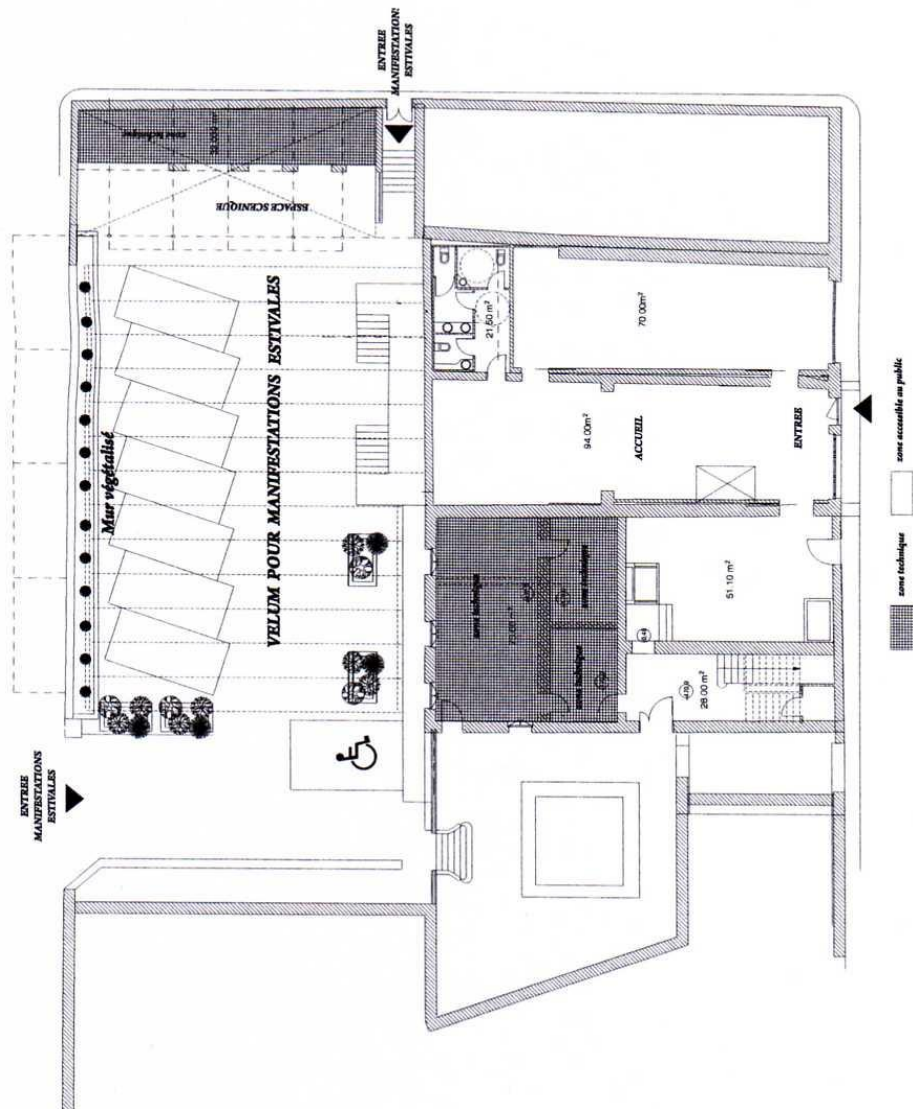
Annexe 6

Localisation du musée dans la bastide de Lisle-sur-Tarn



Projet de rénovation du musée réalisé par Ludovic Ginestet, architecte DPLG.

MUSEE RAYMOND LAFAGE

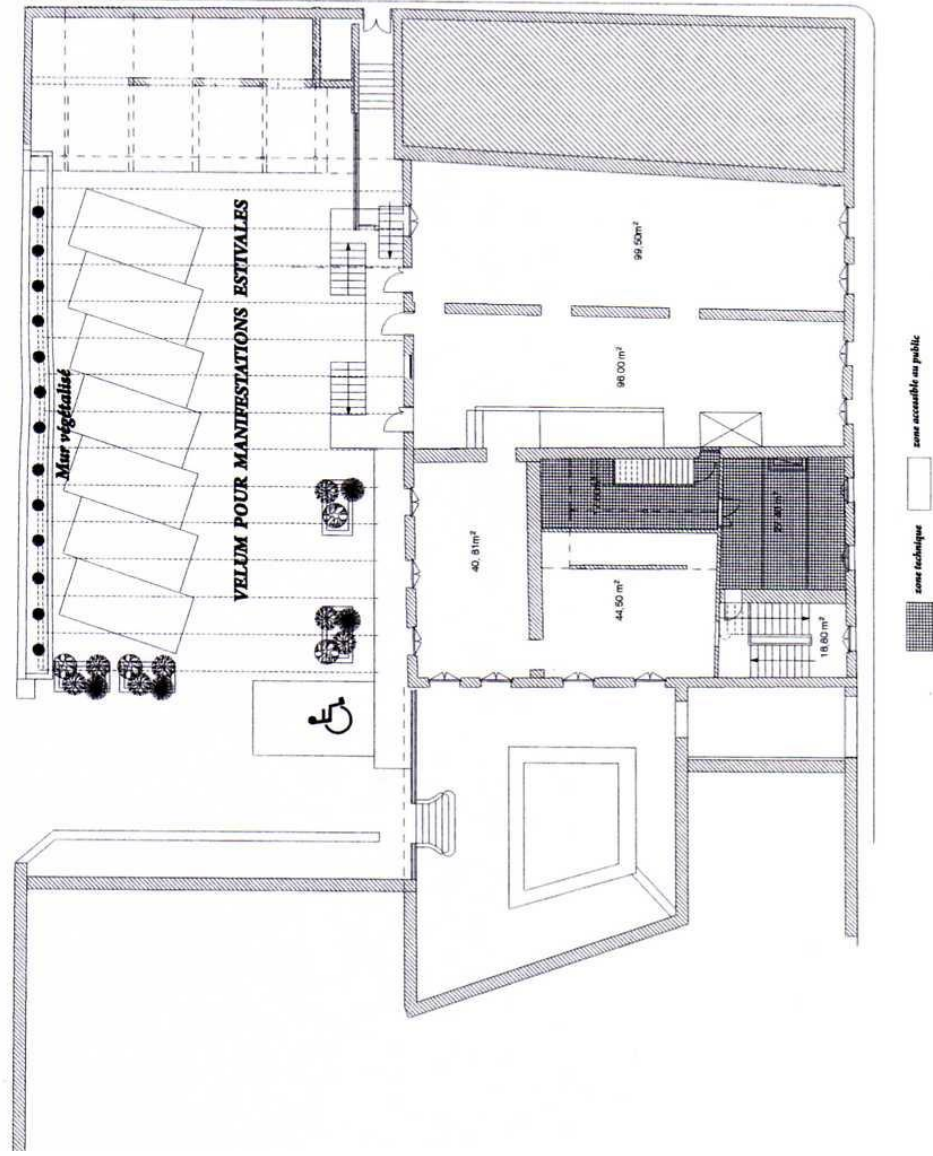


NOUVEAU MUSEE

R D C

**SURFACES ACCESSIBLE
AU PUBLIC**

1/200



NOUVEAU MUSEE

ETAGE

SURFACES ACCESSIBLE
AU PUBLIC

1/200

Table des matières

Introduction	p. 1
Chapitre 1 - Bilan de l'existant	p. 2
<u>I. Environnement du musée</u>	p. 3
1. Implantation géographique	p. 3
2. Environnement économique	p. 3
3. Environnement social	p. 4
4. Environnement culturel	p. 4
<u>II. Histoire du musée et des collections</u>	p. 6
1. Création et historique du musée	p. 6
2. Analyse des principales collections	p. 7
a. Le fonds beaux-arts	
b. Histoire locale et archéologie	
3. Statut juridique des collections	p. 14
<u>III. Analyse des espaces et des aménagements muséographiques</u>	p. 15
1. Historique des aménagements	p. 15
2. Les aménagements actuels	p. 16
a. Le descriptif des espaces	
b. L'accueil	
c. Les collections présentées	
d. Les dispositifs d'aide à la visite	
<u>IV. Constats techniques</u>	p. 24
1. Le bâtiment	p. 24
2. Les conditions de conservation des collections	p. 25
3. La sécurité	p. 28
4. La vie des collections	p. 29
a. L'inventaire et le récolement des collections	
b. La documentation des collections	
c. Les acquisitions	
d. Les restaurations	
<u>V. Publics et activités culturelles</u>	p. 32
1. Analyse de la fréquentation et composition du public	p. 32
2. La politique des publics	p. 35
3. La communication	p. 39
<u>VI. Moyens de fonctionnement</u>	p. 40
1. Le personnel	p. 40
2. Le budget	p. 41

I. Le projet, ses objectifs et ses principes **p. 43**

- 1. Les orientations p. 43
- 2. Les enjeux et objectifs de la restructuration p. 45

II. Principes du parcours muséographique **p. 47**

- 1. Un centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine local p. 47
 - a. Principes de présentation
 - b. Principes muséographiques
- 2. Les arts graphiques p. 52
 - a. Principes de présentation
 - b. Principes muséographiques
- 3. Contraintes techniques inhérentes à la collection des arts graphiques p. 57

III. Publics et politique culturelle **p. 60**

- 1. Le développement des publics p. 60
 - a. La création d'un service des publics
 - b. Le public touristique, un public à développer
 - c. Le jeune public, un public à conforter et à augmenter
 - d. Le public local, un public à conquérir
- 2. Les manifestations temporaires p. 67
 - a. Créer des journées événementielles culturelles
 - b. Proposer un cycle annuel d'expositions temporaires
 - c. Développer des partenariats
- 3. La politique de communication p. 70
 - a. La nécessité d'un plan de communication
 - b. Une stratégie de réseaux
- 4. Les activités de recherche et leur diffusion p. 72
- 5. L'accueil et le confort des publics p. 74
 - a. Un musée accessible
 - b. Des espaces fonctionnels
 - c. Les services annexes

IV. Conservation et valorisation des collections **p. 79**

- 1. La conservation des collections p. 79
 - a. La maîtrise de l'environnement des collections
 - b. Le conditionnement et le stockage des collections
 - c. Les besoins en réserves
- 2. La sécurité des collections p. 85
- 3. Connaissance et enrichissement du fonds permanent p. 86
 - a. Inventaire et base de données
 - b. La définition d'une politique d'enrichissement des collections
 - c. La politique de restauration
 - d. La politique de dépôt

V. Moyens de fonctionnement **p. 89**

- 1. Le bâtiment p. 89
- 2. Le personnel p. 91

3. Les moyens financiers	p. 91
Conclusion	p. 93
Les annexes	p. 94
Annexe 1 : Carte de la Communauté de Communes Tarn et Dadou	p. 95
Annexe 2 : Carte du Pays Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou	p. 96
Annexe 3 : Fondation d'une bibliothèque populaire communale et d'un musée cantonal à Lisle d'Albi.	p. 97
Annexe 4 : « Raymond Lafage chez lui » dans <i>La dépêche</i> , le 5 novembre 1984	p. 100
Annexe 5 : Plans du musée établis par Ludovic Ginestet, architecte DPLG	p. 101
Annexe 6 : Localisation du musée dans la bastide de Lisle-sur-Tarn	p. 108
Annexe 7 : Projet de restructuration du musée réalisé par Ludovic Ginestet, architecte DPLG.	p. 109
Table des matières	p. 111